

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
HAUTE AUTORITÉ

INFORMATIONS STATISTIQUES

SOMMAIRE

- I. Premiers résultats de l'enquête sur les budgets familiaux des travailleurs de la C.E.C.A. 1956/1957
- II. Situation actuelle de la statistique routière
- III. Les réserves de minerai de fer exploitables dans les conditions actuelles dans la Communauté
- IV. Les réserves de minerai de fer en U.R.S.S.
- V. Les réserves de houille et de lignite de l'U.R.S.S.

Annexe : Tableaux Statistiques

SOMMAIRE

	Page
I. Premiers résultats de l'enquête sur les budgets familiaux des travailleurs de la C.E.C.A. 1956 / 1957	281 - 336
II. Situation actuelle de la statistique routière	337 - 344
III. Les réserves de minerai de fer exploitables dans les conditions actuelles dans la Communauté	345 - 359
IV. Les réserves de minerai de fer en U.R.S.S.	361 - 368
V. Les réserves de houille et de lignite de l'U.R.S.S.	369 - 381
 Annexe Statistique	 117* - 144*

PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES BUDGETS FAMILIAUX
DES TRAVAILLEURS DE LA C.E.C.A. 1956/1957

INTRODUCTION

La présente publication donne les premiers résultats de l'enquête sur les budgets familiaux effectuée pendant la période de mai 1956 à mai 1957 parmi un certain nombre de familles ouvrières de la sidérurgie, des mines de fer et de charbon de la Communauté par la Division des Statistiques de la Haute Autorité, en collaboration avec les Instituts nationaux de statistique des six pays de la C.E.C.A.

Cette enquête a déjà fait l'objet de deux articles, publiés dans les "Informations Statistiques" (3ème année No. 3, mai/juin 1956 et 3ème année No. 6 novembre/décembre 1956). Dans ces articles on trouve notamment des renseignements sur la préparation et l'importance de l'enquête, sur le recrutement des familles et sur l'organisation pratique des travaux ainsi que sur le déroulement des opérations.

L'enquête, dont le succès s'est affirmé avant même qu'elle ne fut terminée, a fourni un nombre considérable d'informations. Celles-ci permettent d'approfondir l'étude du mode et du niveau de vie des travailleurs des mines et de la sidérurgie de la Communauté.

Dans cet ordre d'idées, il est sans doute utile d'exposer brièvement les objectifs et la signification des enquêtes sur les budgets familiaux. La notion d'enquête sur les budgets familiaux peut se définir comme suit: enquête statistique sur le mode et le niveau de vie d'un certain nombre de familles, pour autant que ces deux aspects se laissent saisir par l'analyse de la structure du revenu familial et de la manière dont ce revenu est utilisé.

La définition précitée de la notion d'enquête sur les budgets familiaux implique que les résultats d'une telle étude ne peuvent nous fournir que des renseignements partiels sur le mode de vie des familles interrogées.

L'histoire des enquêtes sur les budgets familiaux nous apprend que leur objet et les objectifs que l'on s'est efforcé d'atteindre à l'aide de leurs résultats se sont élargis au cours du temps.

Les plus anciennes enquêtes sur les budgets familiaux visaient généralement en premier lieu à obtenir quelque lumière sur le niveau et le mode de vie des personnes dont le revenu était considéré comme le plus bas.

De telles recherches étaient généralement effectuées par des enquêteurs individuels et par des organismes sociaux et scientifiques de caractère privé. Elles étaient spécifiquement des "enquêtes sur la misère".

Par suite de la première guerre mondiale et de la crise économique des années 30 qui, dans les pays européens, avaient placé d'importants groupes démographiques dans une situation sociale et économique très difficile, les résultats des enquêtes sur les budgets familiaux ont peu à peu éveillé l'intérêt des pouvoirs publics, des milieux économiques et professionnels.

Enfin, les progrès importants accomplis dans les vingt dernières années par les sciences économiques et sociales ont permis de comprendre que la statistique pouvait constituer un auxiliaire important dans le cadre de la recherche scientifique et qu'elle était susceptible d'être un point de départ et d'appui pour l'étude d'importants problèmes relevant de la politique économique et sociale.

Par suite de la liaison et de l'interdépendance toujours croissantes de presque tous les aspects de la vie sociale, on s'est rendu compte, sur le plan national et international, qu'il était nécessaire de se faire une idée sommaire des problèmes en cause pour essayer, avant tout, de les chiffrer.

En ce qui concerne les enquêtes sur les budgets familiaux, on peut affirmer notamment que, dans l'après-guerre, l'actualité des problèmes relatifs aux salaires, aux prix et aux frais d'entretien, a provoqué dans presque tous les pays d'Europe la nécessité de disposer de chiffres concrets et récents permettant de tirer des conclusions quant au niveau de vie de la population. Les enquêtes sur les budgets familiaux et, plus particulièrement, les méthodes à adopter ont retenu l'attention, non seulement des pays eux-mêmes, mais aussi des grandes organisations internationales (voir, à ce sujet, entre autres publications : International Labour Office - *Methods of Family Living Studies*, Genève 1949, et United Nations - *Report on International Definition and Measurement of Standards and Levels of Living*, New York 1954).

En règle générale, on peut dire que l'importance et le plan de toute enquête ainsi que la méthode à adopter sont déterminés par les objectifs que l'on désire réaliser grâce aux renseignements obtenus.

Une enquête sur les budgets familiaux peut viser à fournir des renseignements en vue de :

- a) déterminer les indices de prix de la consommation familiale (politique des prix et salaires);
- b) donner des informations sur l'affectation rationnelle du revenu;
- c) étudier les problèmes alimentaires et donner des informations à ce sujet;
- d) procéder à des analyses du marché;
- e) procéder à des recherches dans le domaine de l'économétrie de la consommation.

A noter que presque toutes les enquêtes sur les budgets familiaux effectuées après la deuxième guerre mondiale dans les différents pays européens, avaient pour objectif la révision des coefficients budgétaires qui servent de base au calcul des indices de prix de la consommation familiale. Le fait que tel est le premier objectif restreint évidemment le champ des possibilités en ce qui concerne l'analyse et l'étude des points figurants ci-dessus sous b) à e) inclus.

L'étude des renseignements fournis par les enquêtes sur les budgets familiaux effectuées dans les divers pays a fait apparaître, en outre, que ces données étaient à peu près inutilisables pour une étude comparative à l'échelle internationale.

Les différences appréciables et souvent essentielles entre les notions et définitions utilisées, ainsi que le manque d'homogénéité en ce qui concerne les groupes démographiques soumis à l'enquête ont rendu presque impossible, au niveau international et à l'aide des informations déjà connues, toute étude comparative valable du point de vue de la statistique.

Ces facteurs ont amené la Haute Autorité, en accord avec la Commission des "Salaires Réels", à entreprendre elle-même une enquête basée sur des principes communs aux six pays de la Communauté.

Quels sont donc les objectifs de l'enquête sur les budgets familiaux effectuée par la Division des Statistiques de la Haute Autorité?

La présente enquête a pour but principal, l'étude des niveaux de vie des travailleurs de la Communauté en fournissant des informations sur la structure et le niveau des dépenses, des consommations et des ressources.

En outre, l'enquête constitue une phase essentielle d'une série de recherches consacrées à la comparaison internationale des salaires dans les industries de la C.E.C.A. (enquêtes sur les revenus nominaux, calcul des taux d'équivalence de pouvoir d'achat à la consommation, revenus réels).

Les enquêtes de la Haute Autorité sur les revenus réels sont suffisamment connues pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir ici. Il importe cependant, de rappeler que l'enquête sur les budgets familiaux a eu pour origine la nécessité de posséder une base de pondération sûre, permettant un calcul valable des taux d'équivalence de pouvoir d'achat à la consommation; ces taux étant utilisés pour convertir en une monnaie commune, les revenus nominaux exprimés pour chaque pays dans la monnaie nationale.

On comprendra qu'il n'a pas été possible, en si peu de temps, de fournir autre chose que des données globales sur cette vaste enquête (à titre d'exemple, disons qu'il a fallu établir

environ un million de cartes perforées pour consigner les renseignements obtenus) à laquelle ont participé 2.000 familles environ et dont les résultats définitifs n'ont pu être communiqués qu'en 1958 à la Division des Statistiques par les Instituts Nationaux de Statistiques.

On se propose toutefois, d'analyser en détail les résultats obtenus dans une publication ultérieure.

I - METHODES

Toute enquête statistique cherchant à rendre possible une étude comparative à l'échelle internationale doit répondre à certaines conditions. Il en est deux qui sont essentielles :

1. les données doivent être rassemblées et exploitées de manière uniforme;
2. les données à rassembler doivent se rapporter à des valeurs comparables.

La Sous-Commission "Budgets familiaux", composée de représentants des Gouvernements, des Employeurs et des Travailleurs, avait chargé un petit groupe de travail, constitué de fonctionnaires des Instituts Nationaux de Statistique de toutes les questions méthodologiques.

Ces experts que la Haute Autorité tient à remercier tout spécialement, ont réussi à se mettre d'accord sur un certain nombre de directives communes à tous les pays, à suivre au cours de l'enquête.

Ces experts avaient, au préalable, étudié et fixé en détail les aspects généraux et méthodologiques de l'enquête.

Ainsi se trouvait réduit au minimum le risque de voir les différences de méthode conduire à des écarts dans le tableau des dépenses des familles soumises à l'enquête dans les divers pays. En outre, pour la première fois dans l'histoire des enquêtes sur les budgets familiaux, on a obtenu, dans les six pays de la Communauté, des données sur trois importants groupes démographiques entièrement comparables sous tous les rapports.

On avait le choix entre deux méthodes : celle dite des carnets de ménage et celle de l'interview. On trouvera ci-dessous quelques précisions sur les principaux avantages et inconvénients de ces deux méthodes.

Avantages et inconvénients des deux méthodes

Généralement on a, jusqu'à présent, dans la plupart des pays d'Europe, sauf quelques exceptions (Angleterre, France et Suède, par exemple) adopté la méthode des carnets de ménage pour procéder à une enquête sur les budgets familiaux.

En application de cette méthode, les familles participant à l'enquête notent chaque jour, d'une façon aussi détaillée que

possible, toutes leurs rentrées et dépenses dans des carnets de ménage établis généralement pour couvrir une semaine ou un mois. A l'aide des chiffres indiqués dans les carnets de ménage, on dresse ensuite les relevés annuels des revenus et des dépenses des familles.

La méthode des carnets de ménage présente un grand avantage; elle permet d'avoir un aperçu général, correspondant pratiquement en tous points à la réalité, de toutes les ressources et dépenses.

De plus, les erreurs et omissions éventuelles attribuables aux familles peuvent être redressées au cours de l'enquête.

Tels sont les avantages. Mais il y a aussi des inconvénients. La méthode des carnets de ménage impose un gros travail aux familles participant à l'enquête. De plus, en appliquant cette méthode, on doit se baser plus ou moins entièrement sur les familles participant volontairement. Cela signifie que seules se feront inscrire pour participer à une enquête sur les budgets familiaux, les familles ayant quelque expérience administrative ou ayant déjà l'habitude de tenir la comptabilité de leur revenus et dépenses. On peut admettre, au surplus, que l'on ne trouvera aucun participant parmi les familles qui ont le sentiment de ne pas pouvoir justifier très valablement la manière dont elles dépensent leurs revenus.

Tout cela risque de faire apparaître des différences entre la structure des dépenses des familles participant à une enquête de ce genre et celle du groupe dont elles font partie. On ne dispose guère de données sur le résultat quantitatif de ces écarts. On sait toutefois, par exemple, que la moyenne des dépenses consacrées à l'achat de spiritueux et de tabac par les ménages ayant participé à une enquête sur les budgets familiaux est généralement moins élevée qu'on serait tenté de le croire sur la base des chiffres nationaux de la consommation provenant d'autres statistiques.

De plus, les familles participantes, lorsqu'elles ont pris conscience de la manière dont elles dépensent leur revenu, peuvent apporter, au cours de l'enquête, des modifications à leurs habitudes de consommation.

Dans le cadre de la méthode de l'interview, les familles requises pour les besoins de l'enquête sur les budgets familiaux reçoivent la visite d'un enquêteur qui, à l'aide de questionnaires, recueille des renseignements sur leurs revenus et dépenses. Le grand avantage de cette méthode est d'imposer aux familles participantes une charge beaucoup moins lourde.

En outre, avec la méthode de l'interview, l'on dépend moins de la coopération volontaire des familles qu'avec la méthode des carnets de ménage.

On peut, en effet, escompter que la visite directe d'un enquêteur permettra d'obtenir la collaboration d'un certain nombre

I - METHODES

Toute enquête statistique cherchant à rendre possible une étude comparative à l'échelle internationale doit répondre à certaines conditions. Il en est deux qui sont essentielles :

1. les données doivent être rassemblées et exploitées de manière uniforme;
2. les données à rassembler doivent se rapporter à des valeurs comparables.

La Sous-Commission "Budgets familiaux", composée de représentants des Gouvernements, des Employeurs et des Travailleurs, avait chargé un petit groupe de travail, constitué de fonctionnaires des Instituts Nationaux de Statistique de toutes les questions méthodologiques.

Ces experts que la Haute Autorité tient à remercier tout spécialement, ont réussi à se mettre d'accord sur un certain nombre de directives communes à tous les pays, à suivre au cours de l'enquête.

Ces experts avaient, au préalable, étudié et fixé en détail les aspects généraux et méthodologiques de l'enquête.

Ainsi se trouvait réduit au minimum le risque de voir les différences de méthode conduire à des écarts dans le tableau des dépenses des familles soumises à l'enquête dans les divers pays. En outre, pour la première fois dans l'histoire des enquêtes sur les budgets familiaux, on a obtenu, dans les six pays de la Communauté, des données sur trois importants groupes démographiques entièrement comparables sous tous les rapports.

On avait le choix entre deux méthodes : celle dite des carnets de ménage et celle de l'interview. On trouvera ci-dessous quelques précisions sur les principaux avantages et inconvénients de ces deux méthodes.

Avantages et inconvénients des deux méthodes

Généralement on a, jusqu'à présent, dans la plupart des pays d'Europe, sauf quelques exceptions (Angleterre, France et Suède, par exemple) adopté la méthode des carnets de ménage pour procéder à une enquête sur les budgets familiaux.

En application de cette méthode, les familles participant à l'enquête notent chaque jour, d'une façon aussi détaillée que

possible, toutes leurs rentrées et dépenses dans des carnets de ménage établis généralement pour couvrir une semaine ou un mois. A l'aide des chiffres indiqués dans les carnets de ménage, on dresse ensuite les relevés annuels des revenus et des dépenses des familles.

La méthode des carnets de ménage présente un grand avantage; elle permet d'avoir un aperçu général, correspondant pratiquement en tous points à la réalité, de toutes les ressources et dépenses.

De plus, les erreurs et omissions éventuelles attribuables aux familles peuvent être redressées au cours de l'enquête.

Tels sont les avantages. Mais il y a aussi des inconvénients. La méthode des carnets de ménage impose un gros travail aux familles participant à l'enquête. De plus, en appliquant cette méthode, on doit se baser plus ou moins entièrement sur les familles participant volontairement. Cela signifie que seules se feront inscrire pour participer à une enquête sur les budgets familiaux, les familles ayant quelque expérience administrative ou ayant déjà l'habitude de tenir la comptabilité de leur revenus et dépenses. On peut admettre, au surplus, que l'on ne trouvera aucun participant parmi les familles qui ont le sentiment de ne pas pouvoir justifier très valablement la manière dont elles dépensent leurs revenus.

Tout cela risque de faire apparaître des différences entre la structure des dépenses des familles participant à une enquête de ce genre et celle du groupe dont elles font partie. On ne dispose guère de données sur le résultat quantitatif de ces écarts. On sait toutefois, par exemple, que la moyenne des dépenses consacrées à l'achat de spiritueux et de tabac par les ménages ayant participé à une enquête sur les budgets familiaux est généralement moins élevée qu'on serait tenté de le croire sur la base des chiffres nationaux de la consommation provenant d'autres statistiques.

De plus, les familles participantes, lorsqu'elles ont pris conscience de la manière dont elles dépensent leur revenu, peuvent apporter, au cours de l'enquête, des modifications à leurs habitudes de consommation.

Dans le cadre de la méthode de l'interview, les familles requises pour les besoins de l'enquête sur les budgets familiaux reçoivent la visite d'un enquêteur qui, à l'aide de questionnaires, recueille des renseignements sur leurs revenus et dépenses. Le grand avantage de cette méthode est d'imposer aux familles participantes une charge beaucoup moins lourde.

En outre, avec la méthode de l'interview, l'on dépend moins de la coopération volontaire des familles qu'avec la méthode des carnets de ménage.

On peut, en effet, escompter que la visite directe d'un enquêteur permettra d'obtenir la collaboration d'un certain nombre

de familles qui ne se seraient jamais soumises de leur propre initiative à une enquête sur leur budget.

Pour cette seule raison déjà, l'on trouvera un plus grand nombre de familles disposées à prêter leur concours à l'enquête.

Le caractère représentatif des familles interrogées peut être sensiblement plus prononcé lorsqu'on adopte la méthode de l'interview.

Les expériences recueillies avec cette méthode, telle qu'elle est appliquée notamment en Amérique et en Suède, ont fait apparaître cependant que les indications obtenues sont beaucoup moins précises et détaillées que lorsqu'on applique la méthode des carnets de ménage.

Cela s'explique si l'on considère que la méthode de l'interview oblige l'enquêteur à faire appel à la mémoire de la famille. Le contrôle des renseignements fournis est également plus difficile.

Enfin, il est apparu que, même avec la méthode de l'interview, les familles qui estiment qu'elles dépensent leur revenu d'une façon moins "justifiable" ne peuvent être atteintes qu'en partie ou ont facilement tendance à cesser leur collaboration au cours de l'enquête.

Méthode appliquée pour la présente enquête

La Sous-Commission a décidé d'employer la méthode des carnets de ménage, sur une base annuelle.

En faisant appel dans certains pays à des enquêteurs, en adoptant des procédures spéciales de recrutement et en choisissant autant que possible au hasard les familles appelées à coopérer à l'enquête, les pays participants se sont efforcés d'éliminer dans la mesure du possible les inconvénients, inhérents à la méthode des carnets de ménage (on trouvera plus de détails sur la méthode de recrutement appliquée par les différents pays dans les "Informations Statistiques" de novembre/décembre 1956 - page 6 et suivantes).

Etendue de l'enquête

Pour la détermination du nombre total des familles sur lesquelles devait porter l'enquête, la sous-commission a tenu compte, en premier lieu, du nombre de bassins dans lesquels l'enquête devait être effectuée.

Afin d'être en mesure d'avoir une idée suffisamment représentative du schéma de dépenses et de consommation des familles faisant l'objet de l'enquête, elle a considéré que, pour chaque catégorie, il fallait un minimum de 50 familles (mineurs du jour, mineurs du fond et ouvriers sidérurgistes).

Dans les enquêtes sur les budgets, il est courant qu'un certain nombre de familles cessent leur coopération au cours de l'enquête.

L'expérience nous apprend que le pourcentage des défections est très variable, suivant la mode de recrutement, la catégorie sociale des enquêtes, la durée de l'enquête, les méthodes de rémunération etc...

Dans la présente enquête on a tenu compte des "abandons" et, pour chaque pays, l'enquête a porté au départ sur un nombre supplémentaire de familles constituant une réserve de 25 % environ.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de familles auxquelles se rapportent les renseignements fournis dans ce rapport.

Tableau 1 - Nombre de familles ayant participé à toute la durée de l'enquête

	Total	Mines de Houille	Mines de Fer	Sidérurgie
Allemagne (sans la Sarre)	452	238	100	114
Sarre	161	101	-	60
Belgique	288	225	-	63
France	440	220	110	110
Italie	302	50	50	202
Luxembourg	173	-	61	112
Pays-Bas	170	114	-	56
	1.986	948	321	717

Les familles ont été choisies dans les industries et bassins suivants :

Mines de Houille

Ruhr
Aix-la-Chapelle
Campine
Bassin sud de la Belgique
Nord, Pas-de-Calais
Lorraine
Sulcis
Limbourg néerlandais

Mines de Fer

Salzgitter
Sieg-Dill-Lahn
Bavière
Est de la France
Ile d'Elbe
Luxembourg

Sidérurgie

Ruhr
Salzgitter
Sieg-Dill-Lahn
Bavière
Belgique (ensemble de la région sidérurgie)
Nord de la France
Est de la France

Sarre
Nord de l'Italie
Centre de l'Italie
Sud de l'Italie
Luxembourg
Pays-Bas

Notions et définitions utilisées

Afin de faciliter l'interprétation des résultats, il a paru nécessaire de définir les termes employés dans la présente publication.

Famille

En raison du nombre restreint de familles dont on disposait et afin d'assurer une représentativité acceptable aux groupes de 50 ménages mentionnés précédemment, on a tenu compte d'un certain nombre de critères qui ont permis de limiter "l'univers".

Ces critères sont les suivants :

- familles de 4 personnes (les conjoints et deux enfants à charge de moins de 13 ou 14 ans)
- seul le chef de famille travaillait
- le salaire du chef de famille devait se situer à l'intérieur d'une marge de dispersion de 15 à 20 % autour du salaire moyen du groupe auquel il appartenait
- l'ouvrier devait avoir la nationalité du pays dans lequel il travaillait
- l'enquête était limitée aux familles dont le chef avait la possibilité de rentrer chaque soir au foyer familial.

Ont été exclues les familles dont on savait, grâce aux renseignements obtenus avant le début de l'enquête, qu'elles abritaient sous leur toit un autre membre de la famille que ceux énumérés ci-dessus, celles dans lesquelles entraient plusieurs salaires, qui ébergeaient des pensionnaires ou vendaient les produits de leur jardin.

Les familles dont les membres se sont accrus au cours de l'enquête ont continué, sauf en Belgique, à faire l'objet de celle-ci. Il est, en outre, nécessaire de préciser qu'en Sarre, au Luxembourg (mines de fer) et en Italie (mines de fer), en raison de l'impossibilité de recruter un nombre suffisant de familles répondant à tous les critères, un certain nombre de ménages avec 1 ou 3 enfants ont été compris dans l'enquête. Le choix a été fait de telle façon que la moyenne par groupe donne des ménages de 4 personnes.

Les notions de "Ressources et de leur Emploi".

Il est évident qu'une enquête budgétaire par laquelle on s'efforce d'obtenir, pour une année entière, un tableau complet de toutes les ressources et de toutes les dépenses des familles représentées, surtout pour celles-ci, une tâche énorme. Point n'est besoin de spécifier que des erreurs peuvent aisément être commises.

Afin de contrôler les informations fournies, dans certains pays, un bilan comptable des recettes et des dépenses était établi à la fin de chaque période (le montant des dépenses devait être égal à celui des ressources), les ouvriers, afin de permettre une vérification des recettes joignaient en général leur fiche de paye au carnet de ménage. Dans d'autres pays des calculs de vraisemblance ont permis de vérifier et de corriger avec l'aide des intéressés les informations recueillies; les déclarations de recettes, faites par les intéressés, ont été confrontées avec les salaires déclarés par les employeurs pour ces ouvriers et pour la période de l'enquête.

Dans la présente enquête on a compté au nombre des ressources, dont peut disposer une famille :

- a) le revenu en espèces
- b) le revenu en nature
- c) les prélèvements en espèces, sur le patrimoine
- d) les emprunts.

Ad. a

Ont été considérés comme rentrant dans la catégorie des revenus en espèces : les revenus du travail salarié du chef de famille y compris toutes les retenues sur le salaire (impôt sur les salaires, cotisations d'ouvriers à la Sécurité Sociale), les revenus provenant d'un travail accessoire, les allocations familiales, les prestations de Sécurité Sociale (prestations par suite de maladie, d'accident, de chômage, d'invalidité, naissance, etc.), et les dons en espèces ainsi que d'autres revenus éventuels (intérêts des économies, vente du mobilier, revenus d'autres membres de la famille etc.).

Ad b

Les revenus en nature sont constitués par les avantages en nature provenant de l'employeur (fourniture gratuite ou à prix réduit du logement, de combustibles, de vêtements de travail), la valeur nette de la production familiale (produits du jardin familial et du petit bétail), la valeur nette du loyer pour les ouvriers propriétaires de leur logement, enfin les dons et aides en nature provenant des tiers.

Ad c et d

Les ressources provenant de prélèvement sur l'épargne, de vente de biens mobiliers ou immobiliers et les emprunts ont été comptabilisés sous ce poste de même que les dettes contractées au cours de l'enquête (y compris les sommes restant à payer sur les achats effectués à tempérament au cours de l'année d'enquête).

Emploi des ressources

En regard du total des ressources figure leur emploi, qui peut être subdivisé comme suit :

- a) dépenses (produits et services achetés)

- b) consommation en nature provenant de la production familiale (jardin, petit bétail)
- c) contrevaletur des avantages en nature provenant de l'employeur et dons en nature provenant des tiers
- d) épargne
- e) remboursement des dettes

Dépenses et consommation

Une des distinctions principales établies dans les enquêtes budgétaires, est certainement celle qui concerne les dépenses et la consommation.

Dans les anciennes enquêtes en particulier, l'on ne faisait généralement pas cette distinction.

Cependant, si l'on veut avoir une idée exacte du schéma des revenus et des dépenses des familles, il est nécessaire de connaître parfaitement le schéma de la consommation totale.

Il est évident que les familles disposant d'un jardin potager et de petit bétail ou qui reçoivent de l'employeur d'importants avantages en nature, peuvent avoir de ce fait une structure de leurs dépenses assez différente de celle des familles ne disposant pas de ces avantages.

Par "dépenses" on entend les achats en espèces et tous les paiements qui ont un caractère d'épargne, de placement, d'amortissement de dette et d'emprunt.

Toutefois, afin de ne pas grossir artificiellement les ressources et leur emploi, il a été établi, pour chaque famille, le solde de l'épargne et des emprunts constatés au cours de l'année.

Or, à ces dépenses s'ajoutent des consommations qui ne donnent pas lieu à des sorties d'argent à savoir : les avantages et les dons en nature, la production familiale.

Les dépenses familiales sont données en annexe dans les tableaux No. 4, 5 et 6 (répartitions des dépenses) et la valeur de la consommation totale dans les tableaux 7, 8 et 9 (répartition de la consommation).

La classification des différents postes de dépenses et de consommation a été basée sur une nomenclature très détaillée, inspirée de celles en vigueur dans les pays de la Communauté.

Enfin, il convient de formuler un certain nombre d'observations quant à la manière dont les transactions enregistrées par les familles ont été finalement reproduites dans les différents tableaux.

Dépenses pour l'achat de produits et de services

Afin de se faire une idée des habitudes des familles, on a distingué les trois modes de paiement suivants :

- a) achat au comptant
- b) achat à crédit
- c) achat à tempérament

Dans le compte de dépenses ne figurent que les paiements réellement effectués pendant l'enquête pour l'achat d'un article ou d'un service déterminé; dans le compte de consommation figure, en outre, la valeur totale des articles et des services achetés à tempérament.

La différence entre la valeur réelle de la marchandise ou du service (qui se trouve donc notée dans le compte de consommation) et les versements effectués par les familles pendant l'année de l'enquête (et figurant dans le compte de dépenses) a été ajoutée aux ressources sous le poste "emprunts" afin de maintenir l'équilibre entre les ressources et les dépenses.

Consommation en nature

Les consommations en nature n'ont été comptabilisées que dans les tableaux de consommation. Il s'agit, rappelons le, de la valeur de la production familiale, des avantages en nature provenant de l'employeur, des dons en nature provenant des tiers et de l'estimation de la valeur du loyer lorsque l'ouvrier est propriétaire de son logement.

II - PREMIERS RESULTATS

Introduction

On trouvera ci-après une brève étude des quatre catégories principales de renseignements fournis par la présente enquête sur les budgets familiaux.

Ces renseignements portent sur les points suivants :

- a) structure des ressources
- b) structure de la répartition des dépenses
- c) structure de la répartition de la consommation
- d) quantités moyennes consommées par les familles eu cours de l'année de l'enquête pour un certain nombre de denrées alimentaires importantes.

Les critères ci-après interviennent habituellement dans une enquête de ce genre comme facteurs de subdivision des comptes familiaux de dépenses et de consommation dont ils déterminent, en ordre principal, l'importance et la composition:

- a) ressources
- b) nombre des membres de la famille
- c) domicile, région ou pays
- d) profession.

Dans une telle enquête ces critères sont considérés comme des facteurs variables explicatifs, tandis que les différences entre les comptes de dépenses et de consommation ou entre les montants dépensés ou utilisés pour un article ou un service, ou pour un groupe d'articles ou de services sont considérés comme des variables appelant une explication.

Le nombre des membres de familles ayant été presque toujours équivalent à la moyenne générale dans le cadre de la présente enquête, on pourra négliger le facteur figurant ci-dessus au point b). Dans la présente publication, l'on a utilisé uniquement le pays et l'industrie comme critères de subdivision. Dans la mesure du possible, on s'est efforcé d'indiquer les principales différences entre les six pays au point de vue de la structure: des ressources, des dépenses et des consommations des familles, et de donner des précisions sur les écarts relevés. A cet égard, il convient de mettre en garde contre toute conclusion trop hâtive fondée sur les chiffres reproduits dans le présent article.

Une analyse valable et fondée des importantes différences structurelles existant entre les pays et les bassins d'un même pays n'est possible qu'à l'aide de données très détaillées sur les ressources, les dépenses, la consommation, les quantités consommées et les prix moyens (ces données seront fournies dans une étude ultérieure).

Les tableaux annexés au présent article sont les suivants:

<u>Tableau 1</u>	structure des ressources des mineurs de charbon
<u>Tableau 2</u>	structure des ressources des mineurs de fer
<u>Tableau 3</u>	structure des ressources des ouvriers sidérurgistes
<u>Tableau 4</u>	répartition des dépenses des mineurs de charbon
<u>Tableau 5</u>	répartition des dépenses des mineurs de fer
<u>Tableau 6</u>	répartition des dépenses des ouvriers sidérurgistes
<u>Tableau 7</u>	répartition des consommations des mineurs de charbon
<u>Tableau 8</u>	répartition des consommations des mineurs de fer
<u>Tableau 9</u>	répartition des consommations des ouvriers sidérurgistes
<u>Tableau 10</u>	quantités consommées (principales denrées alimentaires) par les mineurs de charbon
<u>Tableau 11</u>	quantités consommées (principales denrées alimentaires) par les mineurs de fer
<u>Tableau 12</u>	quantités consommées (principales denrées alimentaires) par les ouvriers sidérurgistes

STRUCTURE DES RESSOURCES

Le chapitre consacré aux aspects méthodologiques de l'enquête fournit des indications détaillées sur les différents éléments de ressources considérées dans cette enquête.

Les tableaux 1 à 3 de l'annexe relatifs aux ressources sont exprimés en % du total.

La sous-commission budgets familiaux a, en effet, décidé que cette enquête ne pouvait en aucun cas se substituer aux études faites par la H.A. en matière de salaires et de revenus. Elle permet seulement d'obtenir certaines indications sur la structure des ressources, notamment en ce qui concerne la part des recettes accessoires.

En outre, il est nécessaire de préciser que les prestations en nature provenant de la Sécurité Sociale n'ont pu être recensées dans aucun des pays.

Le tableau ci-dessous fait apparaître pour les groupes de familles soumises à l'enquête la part du revenu en espèces et celle du revenu en nature dans le total des ressources.

Tableau 2 - Revenu en espèces et revenu en nature en % du total des ressources

	Allemagne (R.F.) (sans Sarre)	Sarre	Belgique	France	Italie	Luxem bourg	Pays Bas
<u>Mines de houille</u>							
Revenu en espèces	94,59	91,80	91,76	92,02	85,96	-	95,02
Revenu en nature	5,41	8,20	8,24	7,98	14,04	-	4,98
Total des ressources	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	-	100,00
<u>Mines de fer</u>							
Revenu en espèces	93,65	-	-	95,37	95,68	93,01	-
Revenu en nature	6,35	-	-	4,63	4,32	6,99	-
Total des ressources	100,00	-	-	100,00	100,00	100,00	-
<u>Sidérurgie</u>							
Revenu en espèces	96,90	93,23	95,86	96,96	97,02	92,07	97,83
Revenu en nature	3,10	6,77	4,14	3,04	2,98	7,93	2,17
Total des ressources	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Pour les trois groupes de familles soumises à l'enquête, le revenu en nature était le plus important pour les mineurs de charbon, il provenait principalement d'avantages en nature accordées par l'employeur (logement, charbon, etc.). Pour les mineurs de fer, par contre, le fait que beaucoup de familles sont propriétaires de leur logement constitue un avantage net assez important. Le revenu en nature des familles ouvrières sidérurgistes était considérablement inférieur à celui des familles de mineurs de charbon et de fer sauf pour la Sarre et le Luxembourg. Dans ce dernier pays, par exemple, le revenu en nature des familles propriétaires de leur logement représentait plus de 5 % du revenu total.

La plus grande partie du total des ressources (en espèces et en nature) se compose des éléments suivants, constituant le revenu principal:

- a) salaire brut du chef de famille
- b) avantages en nature provenant de l'employeur
- c) allocations familiales

La somme de ces trois éléments s'établit comme suit pour les divers pays:

Tableau 3 - Revenu principal (en espèces et en nature) en % du total des ressources

	Mines de houille	Mines de fer	Sidérurgie
Allemagne (R.F.) (sans la Sarre)	86,92	82,17	87,20
Sarre	82,81	-	85,76
Belgique	85,86	-	89,73
France	92,63	88,54	88,44
Italie	92,17	87,41	92,20
Luxembourg	-	83,84	83,16
Pays-Bas	90,07	-	90,57

Enfin restent encore deux éléments assez importants des ressources qu'il ne faut pas perdre de vue: les prestations sociales et les mouvements de capitaux. En ce qui concerne le premier élément, il convient par ailleurs de ne pas négliger que les prestations, telles qu'elles apparaissent dans les résultats de la présente enquête, ne donnent pas une idée exacte de l'importance réelle des montants dont l'ouvrier moyen a bénéficié à ce titre. La maladie et les accidents sont entre autres des facteurs qui peuvent amener une famille à renoncer de participer à l'enquête.

Les sommes perçues par les familles, au cours de l'année au titre des prestations de Sécurité Sociale, devraient être en réalité plus importantes qu'il ne ressort des résultats de l'enquête.

En ce qui concerne les mouvements de capitaux, il faut signaler que sont également compris dans ce poste les achats à tempérament (c'est-à-dire la différence entre la valeur réelle de l'article et le montant effectivement payé à la fin de l'enquête).

III - LES DEPENSES DES FAMILLES

Les dépenses des familles figurant à l'annexe aux tableaux 4, 5 et 6 ont été subdivisées en 14 groupes. Elles ont été mentionnées en valeur absolue (en monnaie nationale) et en pourcentage du total des dépenses.

Afin d'améliorer la comparabilité des données entre les différents pays, il a été apporté un certain nombre de corrections aux comptes de dépenses tels qu'ils ont été établis par les familles. Ces corrections portent sur les groupes suivants :

- a) Assurances et cotisations (groupe 11)
- b) Hypothèques et intérêts (groupe 12)
- c) Impôts (non reprises dans le compte de dépenses).

Ad a)

Compte tenu de la grande diversité et des différences existant dans le domaine de la législation en matière de Sécurité Sociale dans les six pays de la Communauté, les cotisations des travailleurs au titre de la Sécurité Sociale (maladie, accident, chômage, vieillesse, etc...) ainsi que les primes d'assurance sur la vie n'ont pas été reprises dans le compte de dépenses.

Cependant, les dépenses y afférentes sont indiquées au bas des tableaux. Le groupe "Assurances et cotisations" telle qu'il figure dans le tableau proprement dit, porte seulement sur les coles dépenses d'assurance (incendie, vol, etc...) ainsi que les cotisations syndicales et autres.

Ad b)

L'épargne a été retirée du groupe 12 "Hypothèques et intérêts" qui dans la nomenclature est intitulé "Hypothèques Epargne Intérêts".

Une enquête budgétaire ne se prête généralement pas à l'analyse des possibilités d'épargne des familles. De telles enquêtes portent habituellement sur une période trop brève et le hasard joue un trop grand rôle, en raison du nombre relativement faible de familles soumises habituellement à ces enquêtes.

En outre, la notation d'épargne peut donner lieu à des divergences d'interprétation.

Que l'on songe, à cet égard, aux dépenses d'assurance sur la vie, aux cotisations au titre de la pension, aux remboursements à l'hypothèque souscrite sur le logement appartenant à la famille, à l'achat de matériaux pour la construction d'une maison et à l'achat de biens de consommation durables. Toutes ces "sorties de fonds" comportent des éléments d'épargne et des éléments de dépenses.

Ad c)

Les observations formulées ci-dessus en ce qui concerne les assurances et cotisations s'appliquent également aux dépenses effectuées au titre des impôts. Celles-ci figurent toutefois au bas des tableaux.

Comparaison par pays (par industrie)

MINES DE HOUILLE

1) Dépenses des familles de mineurs (ensemble des mineurs du fond et du jour).

Un examen superficiel du tableau 4 de l'annexe reproduisant la structure de dépenses des familles de mineurs, fait apparaître, suivant le pays, des écarts considérables entre les pourcentages de dépenses des différents groupes.

Les différences les plus sensibles apparaissent dans les dépenses consacrées à l'alimentation, l'habitation, l'habillement ainsi que pour les hypothèques et intérêts.

Les dépenses des mineurs sarrois se sont révélées relativement les plus faibles pour l'alimentation (38,01 %), tandis que celles des mineurs italiens étaient les plus élevées (59,09 %); les mineurs français suivaient avec 51,85 %.

La différence entre le pays dont les dépenses sont les plus élevées et celui dont les dépenses sont relativement les plus faibles pour l'alimentation, est supérieure à 21 points. Les différences entre les dépenses affectées à l'alimentation par les mineurs d'Allemagne, de Belgique, de Sarre et des Pays-Bas sont beaucoup moins importantes. Pour ces derniers, l'écart entre les dépenses les plus fortes et les plus faibles (Belgique et Sarre) est d'environ 5 points.

Ces écarts sont dus principalement au montant des revenus et aux habitudes de consommation dans les divers pays.

On cherche souvent à expliquer les différences constatées dans la proportion des dépenses alimentaires en faisant valoir que la part des dépenses d'alimentation diminue au fur et à mesure que s'accroît le revenu, et l'on en déduit que, toutes conditions demeurant égales par ailleurs, la part des dépenses d'alimentation dans le budget total constitue le meilleur indice du bien être matériel d'une population ou d'un groupe de population. Cette affirmation appelle un certain nombre de réserves en ce qui concerne la présente enquête pour laquelle on constate que les pays où le revenu est le plus important, ne sont pas toujours ceux où la part de l'alimentation est la plus faible.

Dans le tableau 4 ci-après, on a mis en parallèle, pour chaque pays d'une part, non pas le revenu mais la dépense totale (convertie en francs belges pour tous les pays à partir des taux d'équivalence de pouvoir d'achat à la consommation, établis par la Haute Autorité pour le calcul des revenus réels 1956) et, d'autre part, la proportion des dépenses alimentaires dans chaque groupe de budget.

Tableau 4 - Dépenses totales et part de l'alimentation dans le budget des mineurs de charbon.

Pays	Rang selon l'importance de la dépense totale	Rang selon la part des dépenses alimentaires dans le budget total
Allemagne (RF) (sans la Sarre)	5	3
Sarre	1	1
Belgique	3	4
France	2	5
Italie	6	6
Pays Bas	4	2

Il apparaît clairement que pour les mineurs français et néerlandais, par exemple, le rang occupé selon l'importance de la dépense totale ne correspond nullement à celui constaté pour la part de l'alimentation.

Il convient cependant de noter que les boissons alcoolisées ainsi que les consommations prises à l'extérieur sont comprises dans l'alimentation, alors qu'elles sont parfois retirées lorsqu'on se livre à des comparaisons de ce genre, qu'interviennent, en outre, les habitudes de consommation, l'importance relative des avantages en nature, le climat etc...

Cette question devra faire l'objet d'une analyse plus poussée avant qu'il soit possible d'en tirer des conclusions.

En ce qui concerne l'habitation ¹⁾, des écarts considérables ont été relevés entre les différents pays.

Les dépenses relativement les plus importantes dans ce domaine ont été constatées aux Pays-Bas : 20,16 % les plus faibles en Italie : 9,85 %, suivie de près par la France avec 11,05 %.

Pour l'Allemagne, la Sarre et la Belgique, les dépenses correspondantes varient entre 15 et 18 % des dépenses totales.

Il convient d'observer avant tout, et ceci s'applique naturellement à l'ensemble du compte de dépenses, que les différents groupes sont interdépendants.

Si l'on affecte, par exemple, 60 % des dépenses à la nourriture, il n'est naturellement pas possible d'affecter plus de 40 % aux dépenses des autres catégories. Bien entendu, on ne peut se contenter de cette seule explication.

En dehors du revenu, on peut citer en tant que facteurs concourant à déterminer les dépenses absolues et relatives d'habitation :

- a) le fait que la famille occupe ou non un logement dont elle est propriétaire
- b) le fait que la famille est logée ou non par l'entreprise (rappelons qu'en Italie et en France la quasi totalité des ouvriers ayant participé à l'enquête étaient logés gratuitement par la mine)
- c) la situation et les ressources en matière de logement dans les pays en cause
- d) les différences au point de vue des conditions climatologiques
- e) la fréquence des achats à tempérament

Les dépenses relatives à l'habillement ne font pas apparaître de différences importantes.

Les dépenses d'habillement sont proportionnellement les plus élevées chez les mineurs de la Sarre (13,68 %) et les plus faibles chez les mineurs d'Italie (10,29 %). Viennent ensuite les mineurs allemands avec 11,98 %.

Si l'on groupe les trois catégories de dépenses dont il vient d'être question et qui sont considérées habituellement comme

1) On a compris dans cette enquête sous le terme "Habitation" non seulement le loyer mais aussi les dépenses de chauffage et éclairage, les articles ménagers tels que vaisselle et linge de maison, l'ameublement, les appareils ménagers etc...

servant à couvrir les besoins primaires, on constate que les différences sont moins grandes que lorsqu'on considère séparément chacun de ces groupes.

Les dépenses relatives d'alimentation, d'habitation et d'habillement s'élèvent au total à :

72,63 %	pour les mineurs allemands
68,84 %	pour les mineurs sarrois
70,64 %	pour les mineurs belges
75,67 %	pour les mineurs français
79,23 %	pour les mineurs italiens
73,78 %	pour les mineurs néerlandais.

Une autre catégorie de dépenses intéressante faisant apparaître des différences importantes est celle des "Hypothèques et Intérêts" (groupe 12), qui englobe les remboursements d'hypothèques, de dettes et d'emprunts (y compris les échéances remboursées au cours de l'enquête se rapportant à des engagements souscrits antérieurement), ainsi que les intérêts des dettes et des emprunts.

Les dépenses de cette catégorie s'élèvent en Belgique à 8,81 %, en Sarre à 8,61 %, en Allemagne à 6,37 %, en France à 4,39 %, aux Pays-Bas à 3,67 % et en Italie à 3,25 %.

Il ressort clairement des chiffres ci-dessus que le nombre de logements occupés par leur propriétaire (mais entraînant des remboursements d'hypothèques) et les achats à tempérament sont beaucoup plus nombreux dans les trois premiers pays que dans les trois derniers. Enfin, en vue de donner une idée de l'influence exercée sur les dépenses familiales par les cotisations de Sécurité Sociale et les impôts (qui, étant basés sur une obligation légale, peuvent être nettement séparées des autres dépenses), nous reproduisons au bas du tableau les chiffres absolus et relatifs de ces dépenses.

Entre les divers pays, il existe sur ce point de très grands écarts.

C'est ainsi que la cotisation ouvrière à la Sécurité Sociale atteint aux Pays-Bas 13,93 % du total des dépenses contre 2,32 % en Italie. Les dépenses correspondantes dans les autres pays sont respectivement de 9,32 % en Allemagne, 7,15 % en France, 6,89 % en Belgique et 6,64 % en Sarre.

Les différences sont moins sensibles en ce qui concerne les impôts. A cet égard, la Belgique et la France font apparaître l'écart le plus important. Le mineur belge "consacre" 5,10 % de ses dépenses aux impôts, l'ouvrier français seulement 0,17 %.

MINES DE FER

2. Dépenses familiales des ouvriers des mines de fer (ensemble des mineurs du fond et du jour).

Le schéma des dépenses familiales des ouvriers des mines de fer présente également d'importantes différences de structure, suivant les pays. Ainsi que pour le charbon, les groupes Alimentation, Habitation, Habillement, Hypothèques et Intérêts représentent la fraction la plus importante des dépenses globales; on y trouve aussi les écarts les plus importants. Avec 60,41 %, l'ouvrier italien des mines de fer vient en tête de liste en ce qui concerne la part des dépenses alimentaires, le pourcentage le plus faible est enregistré au Luxembourg : 38,09 %. Les différences entre l'Allemagne, la France et le Luxembourg sont moins importantes.

Les dépenses d'habitation les plus faibles ont été enregistrées en Italie (11,87 %), ensuite vient le Luxembourg avec 14,46 %, puis la France avec 18,41 %.

Les écarts constatés entre les pays sont d'une moins grande amplitude pour le groupe Habillement.

Pour les trois groupes de dépenses mentionnés ci-dessus, les pourcentages s'établissent ainsi :

Allemagne	: 71,61 %
France	: 71,42 %
Italie	: 82,77 %
Luxembourg	: 65,79 %

En outre, on est frappé par le niveau relativement élevé des dépenses de Communications en France. L'ouvrier français des mines de fer y consacre 6,41 % de ses dépenses totales, tandis que l'ouvrier italien, par exemple, n'y affecte que 1,02 % et l'allemand 3,11 %.

Enfin, pour les "Hypothèques et Intérêts", les dépenses les plus élevées apparaissent au Luxembourg où elles représentent 11,58 % du total. Cela tient évidemment au nombre d'ouvriers propriétaires de leur logement (remboursement des hypothèques) et au remboursement des échéances de dettes souscrites avant l'enquête. Les dépenses les plus faibles de cette catégorie ont été notées en Italie : 2,69 % et en France : 2,88 %.

Les dépenses au titre des "Cotisations de Sécurité Sociale" et des Impôts, telles qu'elles figurent au bas du tableau, se présentent comme suit :

Tableau 5 - Dépenses consacrées aux Cotisations de Sécurité Sociale et aux Impôts (en % du total des dépenses)

	Allemagne(RF) (sans la Sarre)	France	Italie	Luxembourg
Cotisations de Sécurité Sociale	9,04	5,91	2,51	7,58
Impôts	1,84	0,35	2,71	4,67

SIDERURGIE

3) Les dépenses familiales des ouvriers sidérurgistes

Lorsqu'on étudie les comptes des dépenses familiales des ouvriers sidérurgistes, on est frappé tout d'abord par le fait que les écarts constatés entre les pays, pour les différents groupes, sont moins prononcés que ceux enregistrés pour les mineurs de charbon et de fer. Ainsi entre le groupe de familles ayant dépensé proportionnellement le plus et celui ayant dépensé le moins pour l'Alimentation (il s'agit des sidérurgistes italiens et luxembourgeois); la différence est de 14 points environ, contre plus de 21 et 22 pour les mineurs de charbon et de fer.

Ces dépenses en Allemagne, en Sarre, en Belgique et aux Pays-Bas se situent à peu près au même niveau.

En France, elles sont relativement élevées. Les familles d'ouvriers sidérurgistes de ce pays consacrent plus de 47 % de leurs dépenses à la nourriture.

En ce qui concerne l'Habitation, on peut distinguer deux groupes de pays, à savoir l'Allemagne, la Sarre et la Belgique d'une part, où ces dépenses sont relativement élevées (resp. 19,35 %, 19,99 % et 18,18 %), la France, l'Italie et le Luxembourg, d'autre part, où elles sont les plus faibles (respectivement 15,83 %, 16,92 % et 16,80 %). Les néerlandais se situent en dehors de ces deux groupes, ils consacrent presque le quart (24,08 %) de leurs dépenses à l'habitation.

Les dépenses d'Habillement présentent des différences moins sensibles, elles sont, en Italie, relativement faibles (8,40 %) par rapport au Luxembourg où elles atteignent 13,15 %.

Comme pour les autres industries, on trouvera ci-après les chiffres relatifs au total des trois groupes de dépenses mentionnés ci-dessus :

Allemagne (RF) (sans la Sarre)	71,79 %
Sarre	72,09 %
Belgique	70,37 %
France	74,51 %
Italie	77,51 %
Luxembourg	67,93 %
Pays-Bas	75,06 %

La part des dépenses affectées aux Communications présente peu de différences entre les pays, à l'exception de celles enregistrées en Belgique où, avec 5,74 %, elles sont les plus élevées, c'est en Italie qu'elles sont les plus faibles avec 2,55 %.

Les dépenses relatives aux "Hypothèques et Intérêts" font apparaître des écarts considérables. Au Luxembourg elles représentent 8,30 % et seulement 1,92 % aux Pays-Bas.

Enfin, le tableau ci-dessous fait apparaître le montant et la part des cotisations de Sécurité Sociale et des impôts. Pour cette industrie également, les chiffres font apparaître clairement la diversité des législations nationales.

Tableau 6 - Dépenses affectées aux Cotisations de Sécurité Sociale et aux Impôts (en % des dépenses totales)

	Alle- magne (RF) (sans Sarre)	Sarre	Belgi- que	France	Ita- lie	Luxem- bourg	Pays- Bas
Cotisations Sécurité Sociale	8,92	8,03	6,60	5,17	2,57	7,48	10,27
Impôts	3,85	3,90	5,62	0,20	2,83	2,87	3,74

Si l'on compare, comme on l'a fait pour les ouvriers mineurs, page 300, le montant total des dépenses et la part de l'alimentation dans le budget, on obtint le tableau No. 7 ci-après :

Tableau 7 - Dépenses totales et part de l'alimentation dans le budget des ouvriers sidérurgistes

Pays	Rang selon l'importance de la dépense totale	Rang selon la part des dépenses alimentaires dans le budget total
Allemagne (RF) (sans la Sarre)	6	4
Sarre	3	3
Belgique	4	5
France	2	6
Italie	7	7
Luxembourg	1	1
Pays-Bas	5	2

Il est évident que les observations déjà formulées à ce sujet pour les mineurs de charbon, s'appliquent également aux sidérurgistes.

COMPARAISON PAR INDUSTRIE (par pays)

Dans la première partie de cette étude l'on s'est borné à mettre l'accent sur les différences entre pays. Les comptes de dépenses ayant été établis sur la base de l'unité monétaire nationale de chaque pays, il n'était guère possible, dans une première étude, de comparer les dépenses en valeur absolue.

Il est intéressant, cependant, de connaître, pour les six pays, la situation réciproque des comptes de dépenses tels qu'ils se présentent dans les diverses industries, un tel examen permettant en outre de prendre également en considération les montants exprimés en valeur absolue.

On donnera ci-après une brève analyse pour chaque pays.

1) Allemagne (mines de houille, mines de fer, sidérurgie)

Parmi les ouvriers des trois industries ce sont les sidérurgistes qui ont les dépenses les plus élevées (groupes 1 à 14 inclus), elles sont supérieures de DM 510 à celles des mineurs de fer et de DM 82 à celles des mineurs de charbon. Compte tenu de ces écarts, la structure des dépenses pour les trois industries est assez homogène.

2) Sarre (mines de houille, sidérurgie)

Les dépenses des mineurs de charbon dépassent celles des sidérurgistes de frf. 84.000,-, la structure varie peu d'une industrie à l'autre.

3) Belgique (mines de houille, sidérurgie)

En Belgique également, l'enquête n'a porté que sur les mineurs de charbon et les sidérurgistes.

L'ouvrier sidérurgiste belge a dépensé, pendant l'année de l'enquête, frb. 6.100,- de plus que le mineur de charbon (groupes 1 à 14 inclus). Cependant, on a trouvé dans les comptes de dépenses un certain nombre de différences ne résultant pas seulement de l'écart constaté dans les dépenses totales.

Ainsi, par exemple, le mineur a dépensé davantage pour l'alimentation que l'ouvrier sidérurgiste. En valeur relative, la différence était voisine de 2 %. En revanche, les dépenses d'habitation des mineurs sont de loin inférieures à celles des ouvriers sidérurgistes, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, ce qui, bien entendu, provient du fait qu'un certain nombre de mineurs sont logés par la mine.

Par contre, il est à noter que les dépenses d'habillement, tant en valeur absolue qu'en pourcentages, sont plus élevées chez les mineurs que chez les sidérurgistes.

Les dépenses de "Communications" des sidérurgistes dépassent celles des mineurs de frb. 1.600,-.

Enfin, les dépenses au titre des "Hypothèques et Intérêts" des mineurs sont, au contraire, les plus élevées.

4) France (mines de houille, mines de fer, sidérurgie)

On observe des différences fort importantes entre les dépenses totales (groupes 1 à 14 inclus) des trois groupes d'ouvriers sur lesquels a porté l'enquête en France. C'est ainsi que les dépenses des mineurs de fer ont dépassé de plus de frf. 275.000,- celles des mineurs de charbon, et de frf. 233.000,- celles des sidérurgistes.

L'examen des trois comptes de dépenses a montré que les mineurs de fer tout en dépensant largement plus au total que leurs camarades, consacrent à peu près les mêmes sommes à l'alimentation que les deux autres groupes.

En valeur relative, les dépenses alimentaires des mineurs de fer sont les plus faibles avec 39,73 %, contre 51,85 % pour les mineurs de charbon et de 47,37 % pour les sidérurgistes.

Rappelons que l'on a déjà constaté qu'en France, les dépenses d'alimentation sont en général assez élevées par rapport aux autres pays.

La comparaison des dépenses de logement n'aurait pas grand sens du fait que la proportion des ouvriers logés gratuitement ou à prix réduit est très variable d'une industrie à l'autre.

Les dépenses d'habillement, tant en valeur absolue qu'en pourcentages, jouent également un rôle important pour les mineurs. En valeur absolue, ces dépenses pour les ouvriers précités sont supérieures de plus de frf. 45.000,- à celles des sidérurgistes, et de plus de frf. 40.000,- à celles des mineurs de charbon.

Enfin, il faut noter que les mineurs de fer dépensent environ frf. 40.000,- de plus par an pour les Communications que leur camarades des deux autres industries.

5) Italie (mines de houille, mines de fer, sidérurgie)

En Italie, les dépenses les plus élevées ont été enregistrées chez les sidérurgistes. Elles dépassent de plus de 298.000,- Lires celles des mineurs de charbon et de plus de 218.000,- Lires celles des mineurs de fer.

Il en résulte que la part de l'Alimentation est plus faible chez les sidérurgistes que dans les deux autres groupes.

De même que pour la France, la comparaison des dépenses d'Habitation n'aurait pas de signification, puisque les mineurs de charbon italiens sont tous logés à peu près gratuitement.

Pour les autres groupes de dépenses, les écarts constatés ne sont pas significatifs

6) Luxembourg (mines de fer, sidérurgie)

Au Luxembourg, la différence entre les dépenses totales des deux groupes de familles soumis à l'enquête a dépassé frb. 6.000,-.

Bien que leurs dépenses totales soient les plus élevées, les mineurs de fer ont dépassé davantage pour leur alimentation, non seulement en valeur absolue, mais aussi en valeur relative.

En revanche, les dépenses consacrées à l'Habitation par ces familles demeurent considérablement inférieures à celles des sidérurgistes, en valeur et en pourcentages.

On constate peu de différence pour les autres groupes de dépenses sauf en ce qui concerne les Hypothèques et Intérêts aux-

quels les mineurs de fer ont consacré frb. 4.000,- de plus que les sidérurgistes.

7) Pays-Bas (mines de houille, sidérurgie)

Aux Pays-Bas, l'enquête a porté sur deux groupes familiaux; mineurs de charbon et sidérurgistes. Les dépenses totales ne font apparaître qu'une différence légèrement supérieure à Flh. 250,-. Dans ce pays également, on constate que, bien que dépensant davantage au total, les familles des mineurs consacrent davantage à leur nourriture que celles des sidérurgistes, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Les différences régionales aussi bien que professionnelles jouent un rôle à cet égard.

Les dépenses d'habitation sont considérablement plus élevées chez les sidérurgistes, tant en valeur absolue qu'en pourcentages.

Mais la situation est inversée en ce qui concerne les dépenses d'habillement. Dans ce groupe, la moyenne des dépenses des mineurs dépasse de plus de Flh. 100,- celles des sidérurgistes.

Le même écart de Flh. 100,- se retrouve dans le même sens au groupe 12 "Hypothèques et Intérêts".

IV - LA CONSOMMATION DES FAMILLES

Les dépenses en espèces (composées en majeure partie d'achats au comptant) constituent naturellement l'essentiel de la consommation globale. Dans le cadre de l'étude de la consommation, la première question qui se pose est celle de savoir si la structure de la consommation présente des différences par rapport à celle des dépenses. Lorsqu'on prend en considération des catégories de consommation autres que les dépenses, il est, en effet, fort possible que certaines différences constatées précédemment dans la structure des dépenses deviennent plus - ou moins - importantes dans celle des consommations. En voici deux exemples. 1° Dans le cadre de l'étude des dépenses on a souligné que les familles occupant un logement dont elles sont propriétaires ou qui appartient à l'entreprise et qui, de ce fait, ne paient pas ou peu de loyer, dépensent naturellement moins pour le groupe "Habitation" que celles qui ne bénéficient pas de cet avantage.

Pour éviter tout malentendu, il convient de rappeler que le compte de consommation comprend non seulement des produits et services achetés, mais aussi la consommation d'avantages en nature provenant de l'employeur (logement, charbon, gaz, électricité etc.), de dons en nature provenant de tiers, l'utilisation du logement dont la famille est propriétaire et la valeur des produits du jardin familial et de la basse-cour.

2° On a précédemment attiré l'attention sur le fait que les habitudes de paiement des familles - il s'agit principalement des achats à tempérament - ne manquent pas d'influencer les comptes de dépenses et de consommation en raison de la méthode d'enregistrement adoptée au cours de cette enquête.

Le compte de dépenses fait apparaître pour les achats à tempérament uniquement les sommes effectivement payés au cours de l'année d'enquête, tandis que le compte de consommation porte sur la valeur totale de l'article y compris la fraction non encore payée à la fin de l'enquête.

Or, s'il existe des différences importantes entre deux groupes familiaux en ce qui concerne les achats à tempérament, il se peut que, pour cette seule raison les dépenses absolues et relatives affectées à un certain nombre d'articles par les familles ayant davantage l'habitude d'acheter à tempérament, soient inférieures à celles des familles achetant les mêmes articles, mais ne faisant pas usage de la possibilité d'un tel mode de paiement.

Enfin, les corrections apportées au compte des dépenses l'ont été également à celui des consommations (voir à ce sujet aux pages 298 et 299 du présent article).

En ce qui concerne le groupe 5 "Soins Médicaux et corporels", il faut signaler que les chiffres indiqués ont une signification limitée et ne sont pas comparables de pays à pays. En effet, compte tenu des différences importantes qui existent entre les régimes de Sécurité Sociale, parfois à l'intérieur d'un même pays, il n'a pas été possible de mesurer d'une façon satisfaisante la consommation des différents ménages dans ce secteur.

Rappelons, que dans certains pays et certaines industries, les ouvriers bénéficient de la gratuité pour les soins médicaux et pharmaceutiques alors que d'autres obtiennent le remboursement, à concurrence d'un pourcentage déterminé, des dépenses exposées par eux. Dans le premier cas, il n'a pas été possible d'enregistrer cette consommation en nature, dans le second celle-ci apparaît en dépense et en consommation pour la même somme.

La solution aurait évidemment consisté à obtenir une description détaillée des services médicaux et des produits pharmaceutiques reçus gratuitement pendant la durée de l'enquête et d'en chiffrer la valeur.

Cette procédure avait été envisagée, elle a dû être abandonnée en raison de difficultés insurmontables. De ce fait, les chiffres figurant en consommation pour les soins médicaux et pharmaceutiques sont les mêmes que ceux notés en dépenses.

Disons, pour terminer, que le compte de consommation est établi de la même manière que le compte de dépenses, à l'exception du groupe "Alimentation" qui est subdivisé. Le tableau ci-dessous montre les différences relevées pour chaque pays entre les dépenses totales et les consommations totales.

Tableau 8 Dépenses totales et consommations totales des familles, par pays et par industrie, 1956/57

	Mines de Houille			Mines de Fer			Sidérurgie		
	Dépenses	Consommations	Consommations en % du total des dépenses	Dépenses	Consommations	Consommations en % du total des dépenses	Dépenses	Consommations	Consommations en % du total des dépenses
en monnaie nationale									
Allemagne (RF) (sans la Sarre) DM	6.708,55	7.371,37	109,88	6.280,30	6.912,83	110,07	6.790,92	7.147,41	105,25
Sarre Fr.	7.951,01	8.044,83 8.955,53	112,64				7.100,50 7.108,50	7.074,58 7.178,58	110,83
Belgique Fr.	90.235,--	102.338,--	113,46				96.414,--	102.920,--	106,75
France Fr.	704.409,--	766.584,--	111,67	979.491,--	1.069.174,--	109,16	746.044,--	785.135,--	105,24
Italie Lires	717.973,--	871.508,--	121,30	797.949,--	844.953,--	105,89	1.016.928,--	1.066.957,--	104,92
Luxembourg Fr.				120.697,--	132.073,--	109,43	114.426,--	127.648,--	111,55
Pays-Bas Fl.	5.321,93	5.679,80	106,72				5.063,77	5.211,57	102,92

Comparaison par industrie (et par pays)

MINES DE HOUILLE

1) Consommation des familles de mineurs (ensemble des mineurs du fond et du jour)

Répartition de la consommation alimentaire

La répartition, en pourcentage, de la consommation alimentaire ressort du tableau 7 (annexe); elle fait apparaître pour les divers pays des écarts importants dus principalement à la diversité des habitudes alimentaires. Les écarts les plus sensibles se rapportent à la consommation des "produits à base de céréales", "viandes et poissons", "produits laitiers" et "boissons". En chiffres relatifs, la consommation de "produits à base de céréales" est la plus élevée en Italie (23,1 % de la consommation globale de produits alimentaires) et aux Pays-Bas (17,2 %). Elle atteint son niveau le plus bas en France, avec 11,8 %. La consommation de "viandes et poissons" est relativement la plus importante en Belgique (27,4 % de la consommation globale de produits alimentaires) et la moins élevée en Italie, avec 19,7 %. Sauf dans ce dernier pays, la consommation de "viandes et poissons" représente le poste le plus important du compte global d'alimentation. La consommation de "lait et produits laitiers" est la plus forte en Sarre et en Belgique (respectivement 25,3 % et 24,9 %), elle est la plus faible en Italie (14,2 %) et en Allemagne (17,4 %). D'importants écarts apparaissent également dans la consommation des "boissons". Ce poste intervient chez les mineurs français (où il est le plus élevé) pour 17,2 % dans la consommation totale de produits alimentaires; son pourcentage est le plus faible aux Pays-Bas (6,7 %). En ce qui concerne les autres pays, les pourcentages correspondants sont respectivement de 13,3 % pour Allemagne, 9,5 % pour la Sarre, 10,3 % pour la Belgique et 12,6 % pour Italie.

Il est évident que le compte global de consommation, exprimé en chiffres absolus, est plus élevé que le compte total de dépenses. Il en résulte que la répartition, en pourcentages, du compte de consommation peut présenter des écarts importants par rapport à celle du compte de dépenses. Ces écarts sont particulièrement marqués lorsqu'ils se rapportent aux articles et services comportant une importante consommation en nature. En ce qui concerne les articles et services ne comportant pas ou guère de consommation en nature, pour lesquels la valeur absolue de la consommation de produits achetés est par conséquent à peu de chose près la même que celle de la consommation totale, les proportions dans le compte de consommation seront plus faibles que dans le compte des dépenses. Les parts relatives de dépenses et de consommations pour l'alimentation, l'habitation et l'habillement sont les suivantes:

Tableau 9 Dépenses et consommation des groupes "Alimentation", "Habitation" et "Habillement" en % des dépenses et des consommations totales 1956/ 57

Mines de Houille

	Alimentation		Habitation		Habillement	
	Dépenses	Consommations	Dépenses	Consommations	Dépenses	Consommations
Allemagne (RF) (sans la Sarre)	42,8	39,8	17,9	22,6	12,0	12,0
Sarre	38,0	36,1	17,2	22,1	13,7	13,5
Belgique	43,1	39,1	15,5	22,1	12,0	11,0
France	51,9	47,6	11,1	18,5	12,8	11,7
Italie	59,1	49,0	9,9	23,5	10,3	9,5
Pays-Bas	40,3	39,3	20,2	22,7	13,3	13,0

Il résulte du tableau que le pourcentage revenant aux produits alimentaires dans le compte de consommation, est plus faible pour tous les groupes familiaux soumis à l'enquête (et même beaucoup plus faible pour certains d'entre eux) que celui résultant des dépenses. En Italie, le pourcentage d'alimentation dans la consommation totale est même inférieur de 10 points à celui attribué à ces produits dans le compte de dépenses. En consommation, la part des dépenses alimentaires présente moins d'écarts entre les pays que n'en font apparaître les dépenses, les différences relevées entre les extrêmes (Italie - Sarre) sont de 21 points pour le dépenses et seulement de 13 pour la consommation. En outre, de très légères modifications se produisent dans la classification des différents pays. En ce qui concerne les dépenses, le mineur belge prend par exemple la troisième place pour l'importance attribuée à ses dépenses d'alimentation", tandis qu'il occupe le cinquième rang lorsqu'il s'agit de la consommation 1). Toutefois, les modifications les plus importantes se rapportent au groupe "Habitation". L'occupation de logements appartenant aux familles ou aux entreprises a une telle incidence sur le compte de consommation que, dans celui-ci, la part relative à l'Habitation est dans tous les pays, sauf en France, à un niveau à peu près égal, tandis que les dépenses font apparaître d'importants écarts. C'est ainsi que, dans le compte de dépenses, la part de l'Habitation est en Italie la plus faible avec plus de 9 % alors que au contraire en consommation elle est plus élevée que dans les autres pays avec 23,5 %. Les modifications sont moins marquées en ce qui concerne les autres groupes de dépenses et de consommations telles que "Habillement", "Instruction, Religion et Loisirs", "Communications", "Hypothèques et Intérêts". En général, la proportion de chacun de ces groupes est un peu plus faible en consommation qu'en

1) Ainsi qu'on l'a déjà signalé, une étude plus approfondie sera nécessaire pour voir dans quelle mesure des différences sont significatives.

dépenses. Les différences précédemment constatées entre les divers pays pour les dépenses subsistent généralement dans le compte de consommations et sont à peu près du même ordre de grandeur.

MINES DE FER

2) Consommation des familles des mineurs de fer

Répartition de la consommation alimentaire

De même que chez les mineurs de charbon, la consommation de "viandes et poissons" constitue, chez les ouvriers des mines de fer, le poste principal du compte d'alimentation. En valeur relative, la consommation de ces produits est la plus élevée en France et au Luxembourg (respectivement 29,5 % et 28,8 %). La consommation de "produits à base de céréales" est en Italie non seulement la plus élevée, mais elle est presque égale à celle de "viandes et poissons", elle est beaucoup plus faible dans les autres pays. De même on relève pour le "lait et produits laitiers" d'importantes différences entre les divers pays. Cette consommation atteint, chez les mineurs de fer luxembourgeois, plus de 21 % de la consommation alimentaire, tandis qu'elle est de 14 % pour les italiens. On constate également de grands écarts dans la consommation de légumes et de fruits; celle-ci est relativement élevée en Allemagne (23,5 % du total de la consommation de produits alimentaires) contre 12,8 % au Luxembourg et 11,8 % en Italie. Enfin, c'est en France que le poste "boissons" donne le pourcentage le plus élevé (15,3 % du total Alimentation); cette consommation est de 11,7 % en Italie et 10,4 % en Allemagne et au Luxembourg.

Par rapport aux dépenses, la structure de la consommation fait apparaître plus de similitude qu'il n'avait été constaté pour les mineurs de charbon. Abstraction faite de quelques exceptions principalement en ce qui concerne l'Alimentation et l'Habitation, les différences entre pays sont du même ordre de grandeur dans les deux tableaux. La part de la consommation alimentaire est, dans tous les pays, légèrement plus faible que celle de la dépense. Quant à l'Habitation, c'est au contraire en consommation que sa part est la plus élevée. Les modifications les plus importantes sont relevées pour les ouvriers italiens et luxembourgeois des mines de fer qui, selon le schéma de dépenses, consacrent respectivement 11,9 % et 14,5 % à "l'Habitation", tandis que, dans le schéma de consommation, ces chiffres sont respectivement de 14,8 % et 20,2 %.

Le tableau ci-après permet, pour chaque pays, de comparer dépenses et consommations pour les trois principaux groupes.

Tableau 10 Dépenses et consommations des groupes "Alimentation", "Habitation" et "Habillement" en % des dépenses et des consommations totales, 1956/'57

Mines de Fer

	Alimentation		Habitation		Habillement	
	Dépenses	Consom-mations	Dépenses	Consom-mations	Dépenses	Consom-mations
Allemagne (RF) (sans la Sarre)	41,9	41,3	18,4	20,7	11,3	11,4
France	39,7	37,6	18,4	21,5	13,3	12,6
Italie	60,4	58,2	11,9	14,8	10,5	10,8
Luxembourg	38,1	35,8	14,5	20,2	13,2	12,4

SIDERURGIE

3) Consommation des familles d'ouvriers sidérurgistes

Répartition de la consommation alimentaire

La structure de la consommation alimentaire fait apparaître des différences intéressantes entre les divers groupes de familles. Le contraste le plus marqué est relevé entre les ouvriers sidérurgistes français et néerlandais. Pour les premiers, les consommations les plus importantes sont respectivement les "viandes et poissons" et les "boissons", pour les seconds ce sont des "produits laitiers" et "légumes et fruits". La consommation proportionnellement la plus importante de "produits à base de céréales" est constatée en Italie (17,8 %) suivie de près par les Pays-Bas (16,9 %). Pour les autres pays cette consommation est comprise entre 11 et 13 %. Le poste "viandes et poissons" constitue dans tous les pays, à l'exception des Pays-Bas, la consommation alimentaire la plus importante. C'est au Luxembourg qu'elle est relativement la plus élevée (29,2 %), aux Pays-Bas qu'elle est la plus faible (18 %). La part des "légumes et fruits" est du même ordre de grandeur dans tous les pays (environ 14 %) sauf, ainsi qu'on l'a signalé, aux Pays-Bas où elle atteint 18,5 %.

Enfin, le poste "boissons" est relativement élevé en France; il représente près de 16 % de la consommation alimentaire. Ce pays est suivi de près par l'Allemagne avec 13 %, par contre aux Pays-Bas les ouvriers sidérurgistes ne consacrent que moins de 7 % à cette catégorie de dépense.

Ni les avantages en nature des employeurs, ni la consommation provenant du jardin familial et de la basse-cour ne jouent un rôle important pour les ouvriers sidérurgistes. En conséquence, la répartition des consommations présente peu de différence par rapport à celle des dépenses. Il faut cependant faire une exception pour "l'Habitation" en raison du nombre relativement important d'ouvriers propriétaires de leur logement et dans une moindre mesure logés à prix réduit par leurs entreprises.

En Sarre, Belgique, France et au Luxembourg, la part relative de "l'Habitation" est de ce fait plus élevée en consommation qu'en dépense, pour le sidérurgiste luxembourgeois cette différence dépasse même 6 points.

Les différences entre dépenses et consommations pour les trois principaux groupes apparaissent au tableau ci-après:

Tableau 11 Dépenses et consommations des groupes "Alimentation", "Habitation" et "Habillement" en % des dépenses et des consommations totales, 1956/'57

Sidérurgie

	Alimentation		Habitation		Habillement	
	Dépenses	Consom- mations	Dépenses	Consom- mations	Dépenses	Consom- mations
Allemagne (RF) (sans la Sarre)	41,3	40,1	19,4	20,7	11,2	11,9
Sarre	39,4	37,6	20,0	23,5	12,8	13,1
Belgique	41,4	39,7	18,2	21,9	10,8	10,4
France	47,4	46,2	15,8	18,5	11,3	11,2
Italie	52,2	51,4	16,9	18,6	8,4	8,2
Luxembourg	38,0	35,6	16,8	23,0	13,2	12,4
Pays-Bas	39,2	38,9	24,1	24,2	11,8	12,3

V - QUANTITE D'UN CERTAIN NOMBRE D'ARTICLES D'ALIMENTATION
IMPORTANTES CONSOMMES PAR LES FAMILLES

Dans les précédents paragraphes nous avons déjà souligné, à plusieurs reprises, que l'Alimentation, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, constitue la principale partie des dépenses et des consommations. On a pu constater en même temps que, dans aucune autre catégorie de dépenses ou de consommations, les différences entre les groupes de familles soumis à l'enquête dans les divers pays, n'étaient aussi grandes. Or, il se trouve que les dépenses et les consommations de produits alimentaires doivent être comptées parmi les postes les plus intéressants. En effet, non seulement les produits alimentaires comptent parmi les besoins vitaux de l'homme, mais encore et surtout, la manière dont ces besoins sont satisfaits - ce qui s'exprime dans l'importance et la composition du panier - donne, d'ores et déjà, une indication sur le mode de vie. On ne devra cependant pas perdre de vue que le revenu, les prix, les quantités, le climat, les habitudes alimentaires et le mode de vie constituent des facteurs interdépendants qui influent considérablement sur la composition du panier de chacun des groupes de familles. Les tableaux 10, 11 et 12 de l'annexe indiquent pour chaque pays et pour les différentes industries, les quantités moyennes consommées annuellement par famille pour un certain nombre de produits particulièrement importants. Ces quantités comprennent les achats, les produits provenant du jardin familial ou de la basse-cour, les dons et les avantages en nature. Il est peut-être utile de rappeler que le présent exposé se limite à donner au lecteur une première impression des résultats obtenus, sans ajouter de nombreux commentaires; ces tableaux sont, par ailleurs, suffisamment éloquents. Il convient cependant de formuler encore un certain nombre d'observations.

Tout d'abord, les quantités ne sont pas indiquées pour tous les articles du groupe "Alimentation" de la nomenclature. On s'est basé pour en établir la liste sur l'importance des produits composant le panier ou sur leur caractère typiquement national (huile d'olive pour l'Italie). En second lieu, les quantités pour des produits tels que "viandes et poissons", "légumes et fruits" etc., qui figurent au tableau, n'ont, bien entendu, qu'une signification limitée. A l'intérieur de ces groupes, la variété est si grande tant en ce qui concerne le prix, la qualité et la valeur nutritive, que le regroupement en un seul poste appelle des réserves. Afin de permettre au lecteur de mesurer aisément les différences constatées entre pays, les résultats ont été exprimés en indices pour les produits les plus caractéristiques dans les tableaux N° 12, 13 et 14 ci après. Pour chaque article, la base 100 a été attribuée au pays dont la consommation était la plus faible.

MINES DE HOUILLE

Tableau 12

Indices des quantités consommées annuellement par famille, de quelques produits alimentaires importants

(Pour chaque article la base 100 a été attribuée au pays dont la consommation était la plus faible)

Année 1956/57

Articles	Allemagne R.F. ¹⁾	Sarre	Belgique	France	Italie	Pays-Bas
Produits à base de céréales	100	113	122	121	204	110
Viandes	145	158	169	160	100	131
Poissons	172	113	100	127	384	126
Margarine	531	182	274	100	-	666
Lait entier frais	291	328	340	314	100	495
Beurre	541	2.164	2.500	2.668	100	214
Fromage	125	103	100	190	138	110
Oeufs avec coquille	151	178	118	100	105	175
Pommes de terre	489	508	486	516	100	416
Légumes frais	103	135	100	137	230	141
Légumes en conserve	212	100	101	122	-	381
Légumes secs	273	212	100	269	792	177
Fruits frais	132	138	100	123	176	118
Vin	444	950	533 533	13.000	17.144	100
Bière	1.361	1.863	2.656	3.925	100	264
Eaux de vie	733 733	517 517	700 700	1.817 1.817	150 150	217 217
Café	121	123	346	354	100	163
Thé	300	100	100	100	100	2.200

(1) sans la Sarre

MINES DE FER

Tableau 13

Indices des quantités consommées annuellement par famille, de quelques produits alimentaires importants

(Pour chaque article la base 100 a été attribuée au pays dont la consommation était la plus faible)

Année 1956/57

Articles	Allemagne R.F. 1)	France	Italie	Luxembourg
Produits à base de céréales	100	114	213	109
Vianades	134	159	100	175
Poissons	101	100	513	116
Margarine	600	100	-	202
Lait entier frais	118	168	100	142
Beurre	219	372	100	690
Fromage	101	198	100	132
Oeufs avec coquille	143	100	154	168
Pommes de terre	365	242	100	333
Légumes frais	111	100	144	110
Légumes en conserve	1.245	2.573	100	1.627
Légumes secs	142	117	900	100
Fruits frais	111	121	100	127
Vin	100	5.585	6.406	684
Bière	174	143	-	100
Eaux de vie	100	188	-	148
Café	100	365	168	403
Thé	100	-	100	-

(1) sans la Sarre

SIDERURGIE

Tableau 14

Indices des quantités consommées annuellement par famille, de quelques produits alimentaires importants

(Pour chaque article la base 100 a été attribuée au pays dont la consommation était la plus faible)

Année 1956/57

Articles	Allemagne R. F. 1)	Sarre	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	
Produits à base de céréales	100	115	118	123	171	108	104	
Viandes	149	150	156	167	147	199	100	
Poissons	173	117	100	124	277	138	176	
Margarine	735	270	260	100	-	269	996	
Lait entier frais	122	115	118	117	100	130	205	
Beurre	623	1.818	2.650	1.582	559	2.032	100	
Fromage	135	100	116	198	229	148	135	
Oeufs avec coquille	186	211	168	100	139	211	124	
Pommes de terre	378	391	363	300	100	395	291	
Légumes frais	105	119	100	124	183	120	168	
Légumes en conserve	935	490	465	1.165	100	845	1.310	
Légumes secs	300	252	100	252	470	148	209	
Fruits frais	126	128	107	100	189	159	132	
Vin	538 608 6.156	1.465 1.765 4.960	138 168 6.600	26.023 30.755 7.450	26.108 30.855 100	3.123 3.091 3.091	100 118 513	100 118 100
Bière	1.146 923 400	1.960 183 216	183 168 100	1.403 213 209	516 120 121	3.091 517 209	100 100 209	100 100 209
Eaux de vie	100	126	238	240	125	194	138	
Café	100	100	100	-	200	-	2.200	
Thé	200	100	100	-	200	-	2.200	

(1) sans la Sarre

Bien qu'il ressorte de ces trois tableaux qu'il existe d'importantes divergences entre les six pays, il n'est pas moins évident que, dans les grandes lignes, les quantités consommées en produits alimentaires de base sont plus ou moins du même ordre de grandeur. Ceci se vérifie particulièrement en ce qui concerne les produits à base de céréales, la viande, les pommes de terre, les légumes et les fruits frais.

Cependant on note certaines divergences en ce qui concerne l'Italie où le poisson par exemple se substitue en partie à la viande et les légumes et fruits aux pommes de terre.

Les habitudes de consommation apparaissent singulièrement pour des produits tels que : lait frais, margarine, beurre, huile, oeufs, vin, bière, thé et café.

La consommation de margarine par exemple est fort élevée en Allemagne et aux Pays-Bas, pays dans lesquels par contre on consomme peu de beurre par rapport aux autres pays; de même en Italie on relève une grosse consommation d'huile d'olive, relativement peu de beurre et à peu près pas de margarine.

Les différences les plus frappantes concernent les consommations de vin et de bière en France et de vin en Italie pour lesquelles on relève de très fortes quantités par rapport aux autres pays. Dans le panier néerlandais ces boissons jouent un rôle négligeable, par contre le lait et le thé sont consommés beaucoup plus largement dans ce pays que dans les autres.

Ces remarques, bien que très brèves, ainsi que les tableaux qu'elles accompagnent, ont permis de donner une idée générale des habitudes alimentaires observées par les familles ouvrières de la Communauté du Charbon et de l'Acier.

VI - C O N C L U S I O N

Le présent article a permis d'exposer dans leurs grandes lignes les premiers résultats de l'enquête sur les budgets familiaux, entreprise par la Haute Autorité auprès des familles ouvrières de la C.E.C.A.

Des tâches importantes restent cependant à accomplir.

Des résultats plus précis devront être publiés en ce qui concerne les données enregistrées suivant une nomenclature beaucoup plus détaillée. Sur le plan géographique et professionnel une analyse par bassins est nécessaire de même que la subdivision entre fond et jour pour les mineurs.

D'autre part, une étude approfondie est en projet, elle portera sur l'analyse statistique et économétrique des résultats (dispersion, ajustements, corrélations, élasticités, etc...).

En résumé, les premiers résultats, présentés dans cette étude, ont déjà fait apparaître un certain nombre de points essentiels.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne les ressources, on a constaté que le revenu principal constitué par salaire brut du chef de famille, les avantages en nature provenant de l'employeur et les allocations familiales représentait, suivant les pays et les industries entre 82 et 93 % des ressources totales des familles objet de l'enquête.

L'analyse des dépenses a montré que les écarts les plus fondamentaux apparaissent pour les groupes "Alimentation", "Habitation", "Habillement", ces trois catégories totalisant la majeure partie des dépenses. On a constaté, pour les trois industries, que les dépenses alimentaires sont proportionnellement plus élevées en Italie et en France que dans les autres pays.

En outre, la part des versements ouvriers à la Sécurité Sociale dans le budget total a fait clairement ressortir les grandes divergences existant entre les pays dans ce domaine.

L'étude des consommations a montré que la différence entre le total des consommations et celui des dépenses est plus accentuée pour les ouvriers des mines de charbon que pour ceux des autres industries.

Par ailleurs, les écarts entre pays sont moins prononcés dans le compte des consommations que dans celui des dépenses, mais le rang occupé par chaque pays en ce qui concerne la valeur relative des principaux groupes se retrouve à peu près sans changement dans les deux comptes sauf pour l'habitation pour laquelle les consommations mettent en lumière le rôle important des avantages en nature lorsque l'ouvrier est logé gratuitement ou à prix réduit par l'entreprise ou qu'il est

propriétaire de son logement.

Enfin, l'examen des quantités consommées a mis en évidence que pour un certain nombre de produits alimentaires vitaux (produits à base de céréales, viandes et poissons, pommes de terre, légumes et fruits frais) et malgré des écarts assez importants, les quantités enregistrées sont plus ou moins du même ordre de grandeur dans les six pays. On a constaté par ailleurs que les habitudes alimentaires différaient considérablement entre pays pour le lait, le beurre, la margarine, le vin, la bière et le thé.

En conclusion, ce travail constituait la première expérience d'une enquête internationale de ce genre, dans les pays européens, à partir de méthodes communes; sans contestation possible, grâce à une préparation très longue et minutieuse au sein du groupe de travail réunissant les experts des Instituts Nationaux de Statistique, grâce à la collaboration constante et efficace de tous les responsables dans les six pays, on a pu surmonter la plupart des difficultés inhérentes à ce genre de recherche, il est permis d'affirmer que cette entreprise a été couronnée de succès.

Structure des Ressources

Année 1956/57

Spécification de la recette	Allemagne R.F. (1)		Sarre		Belgique		France		Pays-Bas		Italie	
	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature
1. Salaire brut du chef de famille	84,07	0,06	70,32	-	74,36	-	69,12	-	79,72	-	62,70	-
2. Allocations familiales	-	2,79	10,11	-	8,36	-	16,99	-	7,70	-	15,99	-
3. Avantages en nature provenant de l'employeur dont :												
- logement	(-)	(0,20)	(-)	(0,20)	(-)	(0,20)	(-)	(3,53)	(-)	(-)	(-)	(8,85)
- charbon	(-)	(2,56)	(-)	(2,06)	(-)	(2,70)	(-)	(2,62)	(-)	(2,59)	(-)	(3,37)
4. Prestations sociales en espèces	2,39	-	2,75	-	2,94	-	2,30	-	3,10	-	1,00	-
5. Dons et aides spéc. ne provenant pas de l'employeur	1,27	1,76	0,80	2,69	0,30	1,59	0,27	0,45	0,59	1,21	0,12	0,14
6. Valeur de la production des jardins familiaux	0,08	0,35	0,07	1,30	-	0,73	0,01	0,97	-	0,83	-	0,19
7. Revenus immobiliers et sous-locations	0,31	0,38	0,69	1,79	0,03	2,78	0,10	0,04	0,09	0,29	-	0,23
8. Mouvements de capitaux dont :	4,04	0,02	4,35	0,03	2,83	-	1,93	-	2,10	-	3,47	-
- prélèvements sur l'épargne	(0,55)	(-)	(1,06)	(-)	(0,30)	(-)	(0,07)	(-)	(0,54)	(-)	(-)	(-)
- emprunts	(3,25)	(-)	(2,39)	(-)	(2,23)	(-)	(1,68)	(-)	(1,17)	(-)	(-)	(-)
9. Recettes diverses dont :	2,43	0,05	2,71	0,01	2,94	-	1,30	0,00	1,72	-	2,68	-
revenus des autres membres de la famille	(0,36)	(0,04)	(0,16)	(-)	(0,02)	-	(0,01)	(0,00)	(1,10)	(-)	(-)	(-)
T o t a l	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

1) sans la Sarre

Mines de fer

Tableau 2
Structure des Ressources

ANNEXE

Année 1956/57

Spécification de la recette	Allemagne (R.F.) (1)		France		Italie		Luxembourg	
	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature
1. Salaire brut du chef de famille	81,72	0,10	73,38	-	69,39	-	76,08	-
2. Allocations familiales	-	0,35	12,84	-	17,56	-	6,85	-
3. Avantages en nature provenant de l'employeur	-	0,35	-	2,32	-	0,46	-	0,91
- logement	(-)	(0,24)	(-)	(2,15)	(-)	(-)	(-)	(0,91)
- charbon	(-)	(-)	(-)	(0,02)	(-)	(-)	(-)	(-)
4. Prestations sociales en espèces	1,94	-	3,41	-	1,97	-	5,16	-
5. Dons et aides spéciaux ne provenant pas de l'employeur	2,15	2,37	0,08	1,08	0,07	1,01	2,67	0,55
6. Valeur de la production des jardins familiaux	0,19	2,10	0,01	0,86	-	0,68	0,09	0,60
7. Revenus immobiliers et sous-locations	0,66	1,22	0,01	0,37	0,16	2,17	0,37	4,93
8. Mouvements de capitaux	4,60	0,00	4,18	-	3,64	-	1,23	-
dont :								
- prélèvement sur l'épargne	(1,19)	(-)	(0,38)	(-)	(-)	(-)	(0,65)	(-)
- emprunts	(3,15)	(-)	(3,11)	(-)	(3,64)	(-)	(0,47)	(-)
9. Recettes diverses	2,39	0,21	1,46	0,00	2,89	-	0,56	-
dont :								
- revenus des autres membres de la famille	(0,75)	(0,18)	(0,01)	(0,00)	(0,17)	(-)	(0,12)	(-)
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

(1) Sans la Sarre

Spécification de la recette	Allemagne R.F. (1)		Sarre		Belgique		France		Italie		Luxembourg		Pays-Bas	
	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature	espèces	nature
1. Salaire brut du chef de famille	86,99	0,08	73,78	-	81,04	-	70,02	-	77,59	-	74,73	-	84,29	-
2. Allocations familiales			10,89	-	8,22	-	17,48	-	12,91	-	8,14	-	5,97	-
3. Avantages en nature prov. de l'employeur dont :				1,09		0,47		0,94		1,70		0,30		0,31
- logement	(-)	(0,08)	(-)	(0,17)	(-)	(0,03)	(-)	(0,89)	(-)	(0,12)	(-)	(0,23)	(-)	(-)
- charbon	(-)	(-)	(-)	(0,27)	(-)	(-)	(-)	(0,01)	(-)	(0,17)	(-)	(-)	(-)	(-)
4. Prestations sociales en espèces	2,45	-	1,51	-	1,24	-	3,86	-	1,58	-	2,25	-	3,48	-
5. Dons et aides spéciaux ne provenant pas de l'employeur	1,38	2,12	0,48	3,33	0,41	0,72	0,79	0,98	0,12	0,38	2,74	1,22	0,86	1,36
6. Valeur de la product. des jardins fam.	0,06	0,32	0,02	1,09	-	0,62	0,01	0,81	-	0,08	0,06	0,83	-	0,41
7. Revenus immob. et sous-locations	0,38	0,37	0,47	1,02	0,07	2,33	0,12	0,31	0,09	0,82	0,53	5,59	0,27	0,09
8. Mouvements de capitaux dont :	3,23	0,05	3,58	0,24	2,40	-	3,00	-	2,41	-	2,77	-	1,82	-
- prélèvements sur l'épargne	(0,74)	(-)	(0,35)	(-)	(0,64)	(-)	(1,08)	(-)	(0,01)	(-)	(2,33)	(-)	(1,12)	(-)
- emprunts	(2,11)	(-)	(1,89)	(-)	(1,38)	(-)	(1,75)	(-)	(1,73)	(-)	(0,17)	(-)	(0,49)	(-)
9. Recettes diverses dont :	2,41	0,03	2,50	0,00	2,48	-	1,68	-	2,32	-	0,84	-	1,14	-
- revenus des autres membres de la famille	(0,27)	(0,02)	(0,18)	(-)	(0,01)	(-)	(0,04)	(-)	(0,07)	(-)	(0,01)	(-)	(0,76)	(-)
TOTAL	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

(1) sans la Sarre

Répartition des dépenses

Spécification de la dépense	Allemagne (R.F.) (1)		Sarre		Belgique		France		Italie		Pays-Bas	
	DM	%	Fr.f.	%	Fr.b.	%	Fr.f.	%	Lires	%	Florins	%
1. Alimentation	2.868,93	42,77	302.218	38,01	38.931	43,14	365.238	51,85	424.275	59,09	2.143,99	40,29
2. Habitation	1.199,57	17,88	136.369	17,15	13.982	15,50	77.840	11,05	70.733	9,85	1.072,92	20,16
3. Habillement	803,65	11,98	108.790	13,68	10.830	12,00	89.959	12,77	73.902	10,29	709,71	13,33
4. Nettoyage, Blanchissage et Entretien de l'Habillement et du Logement	184,96	2,76	27.248	3,43	2.429	2,69	22.118	3,14	23.061	3,21	185,97	3,49
5. Soins Médicaux et Corporels	158,41	2,36	16.141	2,03	3.158	3,50	14.876	2,11	14.164	1,97	115,40	2,16
6. Instruction, Religion et Loisirs	326,65	4,87	37.032	4,66	3.353	3,72	33.745	4,79	27.734	3,86	278,64	5,24
7. Communications	186,54	2,78	27.482	3,46	3.938	4,36	23.668	3,36	11.109	1,55	191,44	3,60
8. Dons et Bienfaisance	116,02	1,73	12.173	1,53	929	1,03	6.548	0,93	8.671	1,21	57,37	1,08
9. Personnel domestique	1,19	0,02	8	0,00	12	0,01	5	0,00	-	-	9,14	0,17
10. Assurances et Cotisations	77,66	1,16	5.242	0,66	902	1,00	3.006	0,43	5.118	0,71	56,33	1,06
11. Tabac	213,01	3,18	19.170	2,41	1.902	2,11	20.882	2,96	27.835	3,88	173,98	3,27
12. Hypothèques, Intérêts	427,56	6,37	68.488	8,61	7.946	8,81	30.904	4,39	23.307	3,25	195,37	3,67
13. Divers	74,48	1,10	25.856	3,25	866	0,96	7.937	1,13	5.350	0,75	59,11	1,11
14. Dépenses pour le Jardin, la Décoration florale et les Animaux	69,92	1,04	8.884	1,12	1.057	1,17	7.683	1,09	2.714	0,38	72,87	1,37
Total 1-14	6.708,55	100,00	795.101	100,00	90.235	100,00	704.409	100,00	717.973	100,00	5.321,93	100,00
Total 1-14	6.708,55	87,35	795.101	88,96	90.235	88,01	704.409	92,68	717.973	95,79	5.321,93	81,26
Cotisations de Sécurité Sociale et Assurances Vie	715,64	9,32	59.369	6,64	7.068	6,89	54.393	7,15	17.435	2,32	912,51	13,93
Impôts	257,70	3,33	39.311	4,40	5.221	5,10	1.250	0,17	14.148	1,89	314,73	4,81
TOTAL GENERAL	7.681,89	100,00	893.781	100,00	102.524	100,00	760.052	100,00	749.556	100,00	6.549,17	100,00

(1) sans la Sarre

Spécification de la dépense	Allemagne R.F. 1)		France		Italie		Luxembourg	
	DM.	%	Fr. f.	%	Lires	%	Fr. b.	%
1. Alimentation	2.633,87	41,94	389.123	39,73	482.066	60,41	45.967	38,09
2. Habitation	1.155,45	18,40	180.323	18,41	94.703	11,87	17.451	14,46
3. Habillement	707,91	11,27	130.065	13,28	83.695	10,49	15.982	13,24
4. Nettoyage, Blanchissage et Entretien de l'Habillement et du Logement	169,27	2,69	28.444	2,90	22.936	2,88	3.255	2,70
5. Soins Médicaux et Corporels	112,76	1,80	37.328	3,81	15.913	1,99	3.884	3,22
6. Instruction, Religion et Loisirs	233,46	3,72	53.077	5,42	25.237	3,16	4.787	3,97
7. Communications	195,31	3,11	62.810	6,41	8.123	1,02	4.265	3,53
8. Dons et Bienfaisance	121,19	1,93	8.673	0,89	6.861	0,86	1.238	1,03
9. Personnel domestique	2,41	0,04	443	0,05	-	-	12	0,01
10. Assurances et Cotisations	90,94	1,45	4.533	0,46	3.028	0,38	875	0,72
11. Tabac	188,32	3,00	25.513	2,60	26.513	3,32	2.355	1,95
12. Hypothèques, Intérêts	361,34	5,75	28.167	2,88	21.457	2,69	13.978	11,58
13. Divers	180,27	2,87	22.447	2,29	3.652	0,46	5.955	4,93
14. Dépenses pour le Jardin, la Décoration Florale et les Animaux	127,73	2,03	8.545	0,87	3.765	0,47	693	0,57
Total I - 14	6.280,30	100,00	979.491	100,00	797.949	100,00	120.697	100,00
Total I - 14	6.280,30	89,12	979.491	93,74	797.949	94,78	120.697	87,75
Cotisations de Sécurité Sociale et Assurances Vie	637,10	9,04	61.798	5,91	21.169	2,51	10.428	7,58
Impôts	129,36	1,84	3.616	0,35	22.760	2,71	6.414	4,67
TOTAL GENERAL	7.046,76	100,00	1.044.905	100,00	841.878	100,00	137.539	100,00

(1) sans la Sarre

Tableau 6
Répartition des dépenses

Spécification de la dépense	Allemagne R.F. (1)		Sarre		Belgique		France		Italie		Luxembourg		Pays-Bas	
	DM.	%	Fr. L.	f	Fr. b.	%	Fr. f.	f	Lires	%	Fr. b.	f	Florins	f
1. Alimentation	2.804,04	41,29	279.758	39,36	39.882	41,36	353.414	47,37	530.741	52,19	43.161	37,95	1.933,70	39,17
2. Habitation	1.313,85	19,35	142.075	19,99	17.552	18,18	113.116	15,83	172.090	16,92	19.223	16,80	1.219,52	24,38
3. Habillement	757,06	11,15	90.633	12,75	10.440	10,83	84.375	11,31	85.455	8,40	15.047	13,15	598,01	11,81
4. Nettoyage, Blanchissage et Entretien de l'Habillement du Logement	189,04	2,78	23.500	3,31	2.361	2,45	22.353	3,00	30.494	3,00	3.562	3,11	147,62	2,92
5. Soins Médicaux et Corporels	156,95	2,31	15.521	2,16	3.800	3,94	39.242	5,26	20.429	2,01	4.263	3,73	134,45	2,65
6. Instruction, Religion et Loisirs	311,38	4,59	33.206	4,67	3.826	3,97	30.046	4,03	44.207	4,35	4.539	4,01	279,42	5,52
7. Communications	231,21	3,40	21.871	3,08	5.557	5,74	23.025	3,09	25.953	2,55	4.021	3,51	163,35	3,23
8. Dons et Bienfaisance	114,91	1,69	10.867	1,53	1.122	1,16	5.940	0,80	12.558	1,24	1.161	1,02	92,92	1,83
9. Personnel domestique	2,62	0,04	-	-	10	0,01	1.091	0,15	-	-	-	-	3,53	0,17
10. Assurances et Cotisations	115,12	1,70	4.660	0,65	1.078	1,12	3.395	0,45	9.317	0,91	798	0,70	95,24	1,88
11. Tabac	237,78	3,50	20.719	2,91	2.117	2,20	16.866	2,26	41.575	4,09	2.130	1,86	172,02	3,40
12. Hypothèques, Intérêts	384,44	5,66	42.067	5,92	7.217	7,49	27.344	3,66	35.120	3,45	9.502	8,30	97,06	1,92
13. Divers	121,16	1,78	20.305	2,86	880	0,92	16.640	2,23	9.296	0,92	5.868	5,13	32,55	0,64
14. Dépenses pour le Jardin, la Décoration Florale et les Animaux	51,36	0,76	5.668	0,79	912	0,95	4.197	0,56	1.687	0,17	801	0,70	39,34	0,78
Total 1-14	6.790,92	100,00	710.850	100,00	96.414	100,00	746.044	100,00	1.016.927	100,00	114.426	100,00	5.063,77	100,00
Total 1-14	6.790,92	87,23	710.350	88,07	96.414	87,78	746.044	94,63	1.016.927	94,80	114.426	99,65	5.063,77	93,99
Cotisation de Sécurité Sociale et Assurances Vie	694,67	8,92	64.839	8,03	7.250	6,60	40.776	5,17	27.614	2,57	9.544	7,41	604,72	10,27
Impôts	299,47	3,95	31.453	3,90	6.167	5,62	1.579	0,20	30.419	2,83	3.671	2,87	220,12	3,74
TOTAL GENERAL	7.785,06	100,00	807.142	100,00	109.831	100,00	788.399	100,00	1.074.960	100,00	127.641	100,00	5.882,61	100,00

(1) sans la Sarre

Répartition des consommations

Année 1956/57

Nomenclature	Allemagne R.F. (sans la Sarre)		Sarre		Belgique		France		Italie		Pays-Bas	
	DM	%	fr.f.	%	fr.b.	%	fr.f.	%	Lires	%	fl.	%
Produits à base de céréales	392,98	13,5	41.089	12,8	5.193	13,5	43.669	11,8	98.738	23,1	381,81	17,2
Viandes et Poissons	728,16	25,0	79.316	24,8	10.544	27,4	94.100	25,4	84.215	19,7	517,46	23,2
Graisses et Huiles	208,58	7,1	15.257	4,8	1.397	3,6	9.937	2,7	31.933	7,4	153,10	6,9
Lait, Produits laitiers et oeufs	506,02	17,4	80.854	25,3	9.624	24,9	81.536	22,0	60.831	14,2	419,10	18,9
Légumes et Fruits	439,11	15,1	42.783	13,3	5.180	13,4	48.725	13,2	65.598	15,7	346,90	15,6
Denrées alimentaires diverses	231,88	8,0	19.409	6,1	2.125	5,5	19.415	5,2	21.057	4,9	182,30	8,6
Boissons	388,12	13,3	30.594	9,5	3.987	10,3	63.647	17,2	53.984	12,6	150,32	6,7
Consommations prises à l'extérieur	18,47	0,6	10.893	3,4	541	1,4	9.348	2,5	10.301	2,4	64,63	2,9
Total alimentation	2.913,32	100,0	320.195	100,0	38.591	100,0	370.377	100,0	426.657	100,0	2.225,62	100,0
1. Alimentation (1)	2.986,52	39,8	323.431	36,1	40.061	39,1	374.612	47,6	427.473	49,0	2.232,85	39,3
2. Habitation	1.667,82	22,6	198.152	22,1	22.609	22,1	145.049	18,5	204.473	23,5	1.289,76	22,7
3. Habillement	881,37	12,0	120.935	13,5	11.227	11,0	92.375	11,7	82.894	9,5	737,81	13,0
4. Nettoyage, Blanchissage et Entretien de l'Habillement et du Logement	185,28	2,5	27.318	3,1	2.430	2,4	22.184	2,8	23.076	2,7	186,08	3,3
5. Soins Médicaux et Corporels	160,02	2,2	16.264	1,8	3.246	3,2	14.988	1,9	14.265	1,6	116,92	2,1
6. Instruction, Religion et Loisirs	346,23	4,7	38.689	4,3	3.375	3,3	34.331	4,4	27.956	3,2	280,24	5,1
7. Communications	205,49	2,8	29.803	3,3	5.818	5,7	25.494	3,2	18.376	2,1	198,57	3,5
8. Dons et Bienfaisance	117,30	1,6	12.313	1,4	929	0,9	6.885	0,9	8.671	1,0	58,51	1,0
9. Personnel domestique	1,19	0,0	8	0,0	12	0,0	5	0,0	-	-	9,14	0,2
10. Assurances et Cotisations	77,68	1,1	5.242	0,6	902	0,9	3.006	0,4	5.118	0,6	56,32	1,0
11. Tabac	217,26	2,9	19.370	2,2	1.903	1,9	20.920	2,7	27.895	3,2	176,26	3,1
12. Hypothèques, Intérêts	427,56	5,8	68.488	7,6	7.946	7,7	30.904	3,9	23.307	2,7	185,37	3,4
13. Divers	74,97	1,0	26.141	2,9	867	0,8	7.939	1,0	5.350	0,6	59,10	1,0
14. Dépenses pour le Jardin, la Décoration florale et les Animaux	72,68	1,0	9.439	1,1	1.063	1,0	7.892	1,0	2.714	0,3	72,87	1,3
TOTAL GENERAL	7.371,37	100,0	895.583	100,0	102.388	100,0	786.584	100,0	871.508	100,0	5.679,80	100,0

(1) Y compris consommation nourriture pendant les vacances.

Mines de fer

Tableau 8
Répartition des consommations
ANNEXE
Année 1956/57

	Allemagne (R.F.) (1)		France		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Fr.f.	%	Lires	%	Fr.b.	%
Produits à base de céréales	349,13	12,3	53.177	13,4	113.555	23,2	5.236	10,4
Viandes et poissons	672,12	23,5	116.153	29,5	118.533	24,2	13.321	28,8
Graisses et huiles	203,70	7,1	10.559	2,7	35.094	7,2	1.404	3,1
Lait. Produits laitiers et oeufs	422,65	14,8	69.785	17,7	68.707	14,0	9.945	21,5
Légumes et Fruits	671,55	23,5	51.729	13,1	57.748	11,8	5.931	12,8
Denrées alimentaires diverses	224,41	7,9	25.866	6,6	27.843	5,7	2.947	6,4
Boissons	296,25	10,4	60.562	15,3	57.252	11,7	4.804	10,4
Consommations prises à l'extérieur	15,22	0,5	6.713	1,7	11.157	2,2	2.588	5,6
Total alimentation	2.855,03	100,0	394.544	100,0	489.889	100,0	46.176	100,0
1. Alimentation (2)	2.856,62	41,3	402.024	37,6	491.948	58,2	47.354	35,8
2. Habitation	1.435,61	20,6	230.754	21,5	125.270	14,8	26.739	20,2
3. Habillement	789,07	11,4	132.114	12,6	90.777	10,8	16.406	12,4
4. Nettoyage, Blanchissage et Entretien de l'Habillement et du Logement	169,45	2,5	28.492	2,6	22.936	2,7	3.260	2,5
5. Soins médicaux et corporels	114,49	1,7	37.344	3,5	16.181	1,9	3.912	3,0
6. Instruction, Religion et Loisirs	253,54	3,7	54.214	5,1	24.279	2,9	4.849	3,7
7. Communications	207,46	3,0	84.770	7,9	8.282	1,0	4.431	3,4
8. Dons et Bienfaisance	122,97	1,8	9.553	0,9	6.861	0,8	1.239	0,9
9. Personnel domestique	2,43	0,0	443	0,0	-	-	12	0,0
10. Assurances et Cotisations	90,94	1,3	4.533	0,4	3.028	0,4	875	0,7
11. Tabac	191,07	2,8	25.593	2,4	26.513	3,1	2.361	1,8
12. Hypothèques, Intérêts	361,34	5,2	28.167	2,6	21.457	2,5	13.978	10,6
13. Divers	187,65	2,7	22.553	2,1	3.652	0,4	5.961	4,5
14. Dépenses pour le Jardin, la Décoration florale et Les Animaux	130,19	1,8	8.620	0,8	3.769	0,5	696	0,5
TOTAL GENERAL	6.912,83	100,0	1.069.174	100,0	844.953	100,0	132.073	100,0

(1) Sans la Sarre

(2) Y compris consommation nourriture pendant les vacances

Tableau 9
Répartition des consommations

Année 1956/57

Nomenclature	Allemagne R.F. (1)		Sarre		Belgique		France		Italie		Luxembourg		Pays-Bas	
	DM.	%	frf.	%	frb.	%	frf.	%	Litres	%	frb.	%	%	
													Florins	%
Produits à base de céréales	368,31	12,9	38.708	13,2	5.011	12,8	47.601	13,3	94.959	17,8	4.904	11,1	339,89	16,9
Vianades et Poissons	717,55	25,2	72.872	24,7	10.586	27,1	101.779	28,4	131.690	24,7	12.974	29,2	361,33	18,0
Graisses et Huiles	198,69	7,0	14.440	4,9	1.068	2,7	8.966	2,5	33.501	6,3	1.343	3,0	139,67	6,9
Lait, Produits laitiers et oeufs	527,39	18,5	73.240	24,9	10.264	26,3	68.309	19,1	85.908	16,1	9.893	22,3	408,15	20,3
Légumes et Fruits	421,55	14,8	40.157	13,7	5.716	14,6	50.056	14,0	74.426	14,0	6.451	14,5	371,25	18,5
Denrées alimentaires diverses	222,27	7,8	19.027	6,5	2.372	6,1	19.104	5,3	31.692	5,9	2.846	6,5	213,44	10,6
Boissons	366,22	12,9	28.134	9,6	3.377	8,6	55.705	15,6	61.824	11,5	4.020	9,1	132,14	6,6
Consommations prises à l'extérieur	25,69	0,9	7.388	2,5	710	1,8	6.504	1,8	19.623	3,7	1.893	4,3	44,76	2,2
Total alimentation	2.847,67	100,0	293.966	100,0	39.114	100,0	358.024	100,0	533.623	100,0	44.324	100,0	2.010,63	100,0
1. Alimentation (2)	2.664,96	40,1	295.983	37,6	40.821	39,7	362.238	46,1	548.750	51,4	45.424	35,6	2.029,77	38,9
2. Habitation	1.476,92	20,7	185.383	23,5	22.504	21,9	144.829	18,4	199.096	18,6	29.311	23,1	1.260,40	24,2
3. Habillement	848,84	11,9	103.417	13,1	10.664	10,4	87.681	11,2	88.028	8,2	15.779	12,4	642,59	12,3
4. Nettoyage, Blanchissage et Entretien de l'Habillement et du Logement	189,60	2,7	23.504	3,0	2.367	2,3	22.374	2,9	30.513	2,9	3.566	2,8	147,66	2,8
5. Soins Médicaux et Corporels	158,40	2,2	15.563	2,0	3.800	3,7	39.301	5,0	20.559	1,9	4.302	3,4	135,84	2,6
6. Instruction, Religion et Loisirs	334,37	4,7	36.231	4,6	3.846	3,7	30.503	3,9	45.920	4,3	4.682	3,7	289,01	5,5
7. Communications	240,17	3,3	22.205	2,8	5.879	5,7	23.089	2,9	26.489	2,5	4.161	3,2	164,29	3,2
8. Dons et Bienfaisance	115,15	1,6	11.010	1,4	1.122	1,1	6.212	0,8	12.558	1,2	1.161	0,9	93,03	1,8
9. Personnel domestique	2,62	0,0	-	-	10	0,0	1.091	0,1	-	-	-	-	8,53	0,2
10. Assurances et Cotisations	115,12	1,6	4.660	0,6	1.078	1,0	3.396	0,4	8.317	0,8	798	0,6	95,24	1,8
11. Tabac	241,09	3,4	20.942	2,7	2.119	2,0	16.906	2,2	41.605	3,9	2.147	1,7	175,72	3,4
12. Hypothèques, Intérêts	384,44	5,4	42.067	5,3	7.217	7,0	27.344	3,5	35.120	3,3	9.502	7,4	97,06	1,9
13. Divers	121,43	1,7	20.686	2,6	580	0,6	16.641	2,1	8.306	0,8	6.003	4,7	32,55	0,6
14. Dépenses pour le Jardin, le Décoration florale et les Animaux	54,30	0,7	6.207	0,8	913	0,9	4.280	0,5	1.696	0,2	812	0,6	39,88	0,8
TOTAL GENERAL	7.147,41	100,0	787.858	100,0	102.920	100,0	785.885	100,0	1.066.957	100,0	127.648	100,0	5211,57	100,0

(1) sans la Sarre

(2) Y compris consommation nourriture pendant les vacances.

Mines de houille

Tableau 10

ANNEXE

Quantités consommées annuellement par famille
de quelques produits alimentaires importants

Année 1956/57

Articles	Unité	Allemagne (R.F.) (1)	Sarre	Belgique	France	Italie	Pays-Bas
<u>Produits à base de céréales</u>	Kg.	340,8	384,2	414,3	412,0	694,3	373,8
dont :							
Céréales et dérivés	"	35,1	54,3	14,2	22,6	25,3	22,0
Pain et pâtisserie	"	297,0	319,1	394,6	377,3	515,7	345,7
Pâtes alimentaires	"	8,7	10,8	5,5	12,1	153,3	6,1
<u>Viandes et poissons</u>	"	150,0	154,8	162,5	158,4	133,7	131,9
<u>Viandes</u>	"	130,2	141,8	151,1	143,8	89,6	117,4
dont :							
Viande de veau	"	0,6	3,2	2,7	10,8	1,1	1,3
Viande de boeuf	"	16,3	28,5	35,4	39,4	33,8	19,4
Viande de porc	"	19,3	14,7	30,2	13,0	6,3	19,6
Viande de mouton et d'agneau	"	0,2	0,2	0,7	2,1	20,9	0,1
Viande de cheval	"	0,4	-	9,3	3,6	2,0	0,8
Viande frigorifiée	"	0,2	-	-	-	0,0	-
Viande hachée	"	7,9	7,7	9,8	3,0	3,4	8,1
<u>Poissons</u>	"	19,8	13,0	11,5	14,6	44,2	14,5
<u>Grasses et huiles</u>	"	84,7	48,2	48,0	34,7	50,3	92,0
dont :							
Margarine	"	61,6	21,1	31,8	11,6	0,0	77,3
Huile d'olive	"	0,0	-	0,2	0,1	12,6	0,0
<u>Lait. Prod.laitiers et oeufs</u>							
Lait entier frais	l	347,0	390,9	404,8	373,4	119,1	589,7
Crème de lait	Kg	2,0	2,6	0,4	1,4	-	1,6
Beurre	"	11,9	47,6	55,0	58,7	2,2	4,7
Fromage	"	19,2	15,9	15,4	29,2	21,3	16,9
Oeufs avec coquille	pièce	678,0	796,0	527,6	448,3	472,0	785,0
<u>Légumes et fruits</u>							
<u>Pommes de terre</u>	Kg	562,7	583,7	558,9	593,1	115,0	478,6
<u>Légumes frais</u>	"	121,2	159,2	118,2	162,4	272,3	166,6
dont :							
Carottes	"	13,9	18,7	11,4	28,7	0,5	14,8
Tomates	"	10,4	12,7	10,1	14,6	104,2	10,8
Salade	"	9,0	33,2	14,0	30,4	20,0	22,4
<u>Légumes en conserve</u>	"	21,6	10,2	10,3	12,4	0,5	38,9
<u>Légumes secs</u>	"	7,1	5,5	2,6	7,0	20,6	4,6
<u>Fruits frais</u>	"	176,3	183,7	133,2	163,4	233,9	157,5
dont :							
Pommes	"	66,3	61,8	37,9	38,8	36,1	66,3
Poires	"	21,0	18,3	15,7	13,7	18,6	18,9
Pêches	"	2,4	2,9	0,9	5,2	12,6	0,3
Cerises	"	5,2	12,9	4,2	3,5	8,1	7,3
Raisins	"	5,2	12,5	2,2	10,0	50,2	1,0
Fraises	"	2,1	1,7	1,1	1,0	0,0	1,5
Oranges	"	17,2	21,2	11,1	53,7	33,4	39,7
Bananes	"	20,3	17,2	21,0	19,6	0,0	11,7
Melons	"	0,0	0,1	0,1	2,1	13,7	0,2
<u>Confitures</u>	"	10,9	2,2	6,3	3,8	4,4	8,3
<u>Diverses conserves de fruits</u>	"	4,3	0,7	2,0	0,6	0,0	17,1
<u>Sucre et produits à base de s.</u>	"						
Sucre	"	52,3	60,6	58,3	59,4	42,0	70,0
Cacao	"	1,0	1,2	0,4	1,2	0,1	0,7
Chocolat	"	6,9	6,2	6,6	6,0	2,4	4,4
<u>Boissons alcoolisées et alcool</u>							
Vin	l	8,0	17,1	96,5 96	234,0	308,6	1,8
Bière	"	80,3	109,9	156,7	231,6	5,9	15,6
Eaux de vie	"	4,4	3,1	6,2 6,6	7,3	0,9	1,3
<u>Café et Thé</u>							
Café	Kg	5,8	5,9	16,6	17,0	4,8	7,8
Thé	"	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	2,2

(1) Sans la Sarre

Mines de Fer

Tableau 11

Quantités consommées annuellement par famille
de quelques produits alimentaires importants

ANNEXE

Année 1956/57

Articles	Unité	Allemagne (R.F.) (1)	France	Italie	Luxembourg
<u>Produits à base de céréales</u>	Kg	350,1	400,4	746,3	382,8
dont :					
Céréales et dérivés	"	59,7	23,8	50,6	32,8
Pain et pâtisserie	"	281,1	350,9	527,4	328,7
Pâtes alimentaires	"	9,3	25,7	168,3	21,3
<u>Viandes et poissons</u>	"	148,6	173,1	171,1	191,2
<u>Viandes</u>	"	134,7	159,3	100,3	175,2
dont :					
Viande de veau	"	0,9	22,0	5,0	19,1
Viande de boeuf	"	18,8	31,0	55,0	29,6
Viande de porc	"	20,0	16,8	2,8	27,8
Viande de mouton et d'agneau	"	0,6	0,7	2,1	0,1
Viande de cheval	"	0,1	4,2	0,0	0,2
Viande frigorifiée	"	-	0,2	-	0,0
Viande hachée	"	7,5	2,4	3,3	11,3
<u>Poissons</u>	"	13,9	13,8	70,8	16,0
<u>Graisses et huiles</u>	"	81,6	37,3	53,2	47,0
dont :					
Margarine	"	58,8	9,8	0,1	19,8
Huile d'olive	"	0,0	0,5	48,8	0,3
<u>Lait, Produits laitiers et oeufs</u>					
Lait entier frais	l	361,2	514,5	305,8	435,3
Crème de lait	Kg	2,1	4,4	0,0	6,9
Beurre	"	14,9	25,3	6,8	46,9
Fromage	"	16,9	33,3	16,8	22,1
Oeufs avec coquille	pièce	582,0	408,4	627,0	688,0
<u>Légumes et fruits</u>					
<u>Pommes de terre</u>	Kg	577,0	381,7	158,0	526,6
<u>Légumes frais</u>	"	125,4	113,3	163,3	124,6
dont :					
Carottes	"	14,4	16,5	0,6	24,7
Tomates	"	7,6	13,7	46,4	13,6
Salade	"	10,1	23,5	7,6	20,1
<u>Légumes en conserve</u>	"	13,7	28,3	1,1	17,9
<u>Légumes secs</u>	"	5,1	4,2	32,4	3,6
<u>Fruits frais</u>	"	162,8	177,3	146,5	186,2
dont :					
Pommes	"	71,3	32,4	53,1	75,0
Poires	"	14,8	11,8	9,7	9,2
Pêches	"	0,7	6,3	10,4	1,2
Cerises	"	6,0	5,2	3,3	4,4
Raisins	"	3,3	14,6	21,3	3,5
Fraises	"	4,4	1,1	-	0,7
Oranges	"	9,1	43,9	18,7	39,9
Bananes	"	12,9	34,9	0,4	17,0
Melons	"	-	2,4	2,0	0,4
<u>Confitures</u>	"	4,7	3,5	8,4	4,2
<u>Diverses conserves de fruits</u>	"	1,2	4,4	0,0	3,4
<u>Sucre et produits à base de sucre</u>					
Sucre	"	73,2	64,7	56,1	62,2
Cacao	"	1,6	1,3	0,2	1,4
Chocolat	"	5,4	6,0	3,2	6,4
<u>Boissons alcoolisées et alcool</u>					
Vin	l	6,2	346,3	397,2	42,4
Bière	"	92,9	76,4	0,0	53,3
Eaux de vie	"	2,5	4,7	0,0	3,7
<u>Café et Thé</u>					
Café	Kg	3,4	12,4	5,7	13,7
Thé	"	0,1	0,0	0,1	0,0

(1) sans la Sarre

Sidérurgie

Tableau 12

ANNEXE

Quantités consommées annuellement par famille de quelques produits alimentaires importants

Année 1956/57

Articles	Unité	Alle- magne R.F. (1)	Sarre	Bel- gique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas
<u>Produits à base de céréales</u>	Kg	317,6	365,7	374,1	391,8	541,8	343,1	329,4
dont :								
Céréales et dérivés	"	39,7	57,0	15,5	20,5	60,2	32,5	17,0
Pain et pâtisserie	"	269,4	297,1	352,6	349,4	362,4	290,7	307,6
Pâtes alimentaires	"	8,5	11,6	6,0	21,9	119,3	19,9	4,8
<u>Viandes et poissons</u>	"	147,8	142,3	145,3	157,3	157,8	186,8	105,9
<u>Viandes</u>	"	128,3	129,0	134,0	143,3	126,5	171,2	86,0
dont :								
Viande de veau	"	0,6	2,4	3,8	19,3	14,4	18,1	1,1
Viande de boeuf	"	15,7	26,7	33,5	36,5	49,5	32,2	22,8
Viande de porc	"	19,5	12,0	22,8	15,6	4,3	25,1	9,1
Viande de mouton et d'agneau	"	0,3	0,0	1,3	2,0	2,7	0,2	0,4
Viande de cheval	"	0,5	-	9,2	2,3	1,9	0,1	2,6
Viande frigorifiée	"	0,3	-	-	0,0	0,0	-	-
Viande hachée	"	7,0	6,0	8,5	2,1	3,4	8,9	12,4
<u>Poissons</u>	"	19,6	13,2	11,3	14,0	31,3	15,6	19,9
<u>Graisses et huiles</u>	"	79,1	45,9	35,9	32,3	47,8	45,4	89,9
dont :								
Margarine	"	56,6	20,8	20,0	7,7	0,7	20,7	76,7
Huile d'olive	"	0,0	0,1	-	0,1	36,8	0,1	-
<u>Lait, Prod. laitiers et oeufs</u>								
Lait entier frais	l	402,0	378,5	387,6	382,7	328,3	427,3	672,0
Crème de lait	Kg	1,9	2,6	0,6	5,8	0,0	8,4	1,8
Beurre	"	13,7	40,0	58,3	34,8	12,3	44,7	2,2
Fromage	"	20,2	15,0	17,4	29,7	34,3	22,2	20,3
Oeufs avec coquille	pièce	634,0	718,0	570,0	340,0	473,7	716,0	433,0
<u>Légumes et fruits</u>								
<u>Pommes de terre</u>	Kg	545,0	564,0	523,0	431,7	144,1	569,0	420,0
<u>Légumes frais</u>	"	124,9	140,9	118,8	147,0	217,2	142,2	199,2
dont :								
Carottes	"	14,9	13,6	10,6	23,0	3,9	24,9	16,6
Tomates	"	10,4	9,9	13,5	16,2	55,8	12,9	7,1
Salade	"	9,9	24,1	12,1	31,2	16,6	21,8	41,6
<u>Légumes en conserve</u>	"	18,7	9,8	9,3	23,3	2,0	16,9	26,2
<u>Légumes secs</u>	"	6,9	5,8	2,3	5,8	10,8	3,4	4,8
<u>Fruits frais</u>	"	173,4	175,8	146,8	137,2	259,5	218,1	181,3
dont :								
Pommes	"	79,2	58,2	38,1	26,1	71,6	92,4	81,5
Poires	"	18,1	19,0	16,2	7,3	24,1	12,6	30,1
Pêches	"	1,6	2,1	2,4	4,1	28,2	1,8	0,1
Cerises	"	4,2	11,0	4,3	3,5	5,5	5,1	2,8
Raisins	"	5,7	11,6	5,4	12,0	40,6	0,0	1,9
Fraises	"	2,4	1,5	3,4	0,8	1,0	1,1	1,8
Oranges	"	15,3	22,6	39,3	40,3	37,0	40,4	38,0
Bananes	"	20,6	17,7	20,8	23,4	6,3	17,8	13,6
Melons	"	0,0	0,1	0,4	2,6	4,5	0,5	1,3
<u>Confitures</u>	"	8,6	2,4	5,9	2,6	5,5	1,9	7,6
<u>Diverses conserves de fruits</u>	"	3,0	1,0	2,4	1,5	0,2	3,9	6,6
<u>Sucre et produits à base sucre</u>								
Sucre	"	48,9	64,5	56,7	53,6	57,2	58,7	81,7
Cacao	"	1,1	1,0	0,3	1,0	0,6	1,3	0,6
Chocolat	"	6,6	5,4	8,7	4,5	2,4	6,7	5,4
<u>Boissons alcoolisées et alcool</u>								
Vin	l	7,0	19,3	12,9	338,3	339,4	40,6	1,3
Bière	l	98,5	77,4	105,6	122,4	1,6	49,5	8,6
Eaux de vie	l	5,9	2,4	1,1	2,3	2,6	3,1	2,2
<u>Café et Thé</u>								
Café	Kg	5,3	6,7	12,6	12,7	6,6	10,3	7,3
Thé	"	0,2	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	2,2

(1) sans la Sarre

SITUATION ACTUELLE DE LA STATISTIQUE ROUTIERE

Les résultats de la Statistique des Transports des produits du Traité au cours de l'année 1956, bien que représentant un notable progrès dans le domaine de la connaissance des courants de trafic, comportaient néanmoins une lacune: les transports routiers n'avaient pas encore pu être recensés. La même absence de données concernant la route se retrouvera dans les statistiques de l'année 1957 malgré les efforts déployés en vue d'y remédier. L'analyse de l'activité demeure de ce fait incomplète et les calculs restent imprécis à un double point de vue:

- le tonnage indiqué dans les statistiques est inférieur au tonnage global transporté;
- le pourcentage de répartition des trafics entre les modes de transport ne reflète pas le rapport exact pour la plupart des produits.

Il importe donc au plus haut point de parvenir à connaître les chiffres du trafic routier si l'on désire que les statistiques de transport atteignent les buts qui leur ont été assignés, c'est-à-dire montrent l'interdépendance des régions de production et des régions de consommation et mettent en évidence les progrès dans l'intégration des échanges, le développement des courants nouveaux, l'évolution et la répartition des tonnages par moyen de transport.

Or ces buts ne peuvent être atteints qu'au moyen d'une triple ventilation statistique du trafic:

- par catégorie de marchandise;
- par région de transport;
- par mode d'acheminement.

Un accord a été réalisé sur les deux premiers points de cette ventilation, les produits relevant du Traité ont été classés en 9 groupes, le territoire de la Communauté a été divisé en 42 régions de transport ¹⁾; mais par contre il n'a été possible de prendre en considération jusqu'à maintenant que les transports ferroviaires, fluviaux et maritimes, à l'exclusion de la route.

L'absence de relevés relatifs à l'un des 4 modes d'acheminement entrave la constitution d'un ensemble cohérent qui permet seul de déterminer les relations organiques entre secteurs de l'économie et entre régions géographiques.

1) Voir "Informations Statistiques" 5ème année N° 1 (Janvier/Février 1958).

Cette absence est d'autant plus regrettable que la part du transport routier est loin d'être négligeable. Naturellement son importance varie suivant les distances et la nature des marchandises; ainsi les transports de minerais par route sont presque inexistantes, les transports de combustibles minéraux n'intéressent que les faibles parcours, les transports de produits sidérurgiques finis et en particulier de produits plats s'étendent au contraire à de nombreuses relations et portent sur des quantités appréciables. Ce dernier genre de produit correspond bien en effet aux caractères particuliers du transport par camion qui s'accommode de lots de marchandises homogènes et de certaine valeur, qui permet aussi de réaliser une distribution plus souple et sans rupture de charge dans les zones de consommation.

Quelques exemples permettent de donner une idée plus précise de ce fait.

Sur un tonnage total de 2.135.444 t de produits sidérurgiques laminés exportés en 1956 par le Grand-Duché de Luxembourg à destination des pays de la Communauté, 6 % ont été acheminés par route, le reste revenant au rail en l'absence de la voie d'eau.

Par ailleurs, une estimation publiée par la Chambre Syndicale de la Sidérurgie française et basée sur une année (3 trimestres en 1954 et 1 trimestre en 1955) fait ressortir que sur un total de 6.535.250 t de produits sidérurgiques finis transportés à l'intérieur des territoires français et sarrois, 11,5 % ont été acheminés par route.

Ces deux observations prennent d'autant plus de valeur que le rôle joué par la route dans ce secteur de l'économie tend à s'accroître et que le camion concurrence de plus en plus efficacement le chemin de fer, même à longue distance. A cet égard les tonnages des exportations luxembourgeoises par route sont caractéristiques et soulignent parfaitement cette évolution: - les expéditions de produits laminés assurées par camion en 1957 accusent une augmentation de 45 % à destination de l'Allemagne et de 79 % à destination de la Belgique, par rapport aux chiffres de 1956. Pour mesurer pleinement l'importance de ces augmentations, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que la production industrielle luxembourgeoise de ces produits est restée à peu près stationnaire au cours de la même période.

Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que les Administrations intéressées aient commencé à entreprendre des études en vue de déterminer l'ampleur et les caractéristiques du transport routier sur le plan économique.

Une revue très rapide et générale de ces études suffira à montrer les progrès accomplis dans ce domaine, mais aussi à faire apparaître les difficultés rencontrées et à mesurer le chemin qui reste à parcourir.

Les analyses ainsi entreprises peuvent être classées suivant trois méthodes:

- les enquêtes par sondage;
- les statistiques basées sur les documents douaniers;
- les statistiques basées sur les documents de transport.

1° Les enquêtes par sondage

A l'instigation du CEE à Genève, divers pays européens ont réalisé des enquêtes par sondage sur les transports intérieurs de marchandises par route. Il n'est peut être pas inutile d'en exposer les principes afin d'en mieux dégager la portée.

Les enquêtes en question ont porté sur un nombre restreint de véhicules choisis de manière à former un échantillon représentatif du parc en exploitation dans le pays considéré. Les renseignements recherchés (d'ailleurs fort variables d'un pays à l'autre) ont été recueillis au moyen de questionnaires à remplir par l'exploitant lui-même. Pour plus de facilité la période de sondage a été limitée à une semaine et les chiffres extrapolés par la suite à l'année entière. De ce fait les résultats obtenus peuvent être considérés comme approximatifs et difficilement comparables avec ceux que l'on possède pour les autres moyens de transport. Toutefois ces enquêtes semblent avoir atteint l'objectif restreint qui leur était imparti: fournir des éclaircissements sur la nature et le volume des transports routiers de marchandises du pays en question.

Trois pays de la Communauté ont organisé ces enquêtes:

l'Allemagne	en juillet 1952;
l'Italie	en juillet 1954;
la France	en juin 1954, juin 1955 et avril 1956.

En Allemagne Fédérale il s'agissait d'évaluer la capacité et l'utilisation du parc routier, surtout dans le domaine de la courte distance où les renseignements faisaient particulièrement défaut. Les résultats, en tonnes chargées ou en tonnes-kilomètres transportées, ont été donnés séparément pour le transport professionnel et les différents secteurs économiques du transport pour compte propre, et ventilés en trafic local, zone courte et zone longue.

En Italie, les renseignements ont porté essentiellement sur l'utilisation du parc, les rotations du matériel, les coefficients de chargement et les tonnages globaux transportés, mais aucune mention de la nature des marchandises constituant les chargements n'a été indiquée.

En France, une ventilation des tonnages a été opérée par groupes de marchandises, mais les résultats numériques ne permettent pas de se faire une idée exacte de la proportion des tonnages relatifs aux divers produits CECA. L'exactitude des données se trouve en effet altérée par le fait que les relevés concernent uniquement les véhicules français, que les produits du Traité sont parfois difficiles à isoler dans la classification utilisée, enfin que les chiffres comprennent également les transports complémentaires au chemin de fer ou à la voie d'eau avec risque inévitable de double calcul.

Bien que ces résultats soient instructifs à plusieurs égards, ils ne répondent pas exactement aux besoins propres de la Communauté. En effet la méthode des sondages ne fait pas ressortir les marchandises relevant du Traité avec une précision suffisante, sa limitation dans le temps empêche l'étude correcte de l'évolution des trafics, sa limitation dans l'espace ne permet pas de déceler les courants d'échanges internationaux ni-même interrégionaux.

Un procédé de sondage amélioré est employé depuis peu aux Pays-Bas, pour le relevé des transports intérieurs professionnels routiers. Chaque transporteur doit fournir des données sur son activité pendant une semaine de chaque trimestre. La permanence de l'observation est assurée par l'articulation des relevés qui concernent chaque mois 1/3 des entreprises. De cette manière il est possible d'obtenir des évaluations assez précises pour le trimestre et pour l'année. Cependant cette enquête reste limitée au transport pour compte d'autrui et ne porte pas sur la nature des marchandises. Sur ce dernier point il est nécessaire d'effectuer des enquêtes complémentaires.

2° Statistiques basées sur les documents douaniers

Le trafic routier international est recensé par un certain nombre de pays sur la base des documents douaniers. Il semble donc que les données ainsi recueillies pourraient servir à dresser un tableau comparatif des échanges routiers suivant le pays d'origine et de destination et la nature de la marchandise. Malheureusement le manque de précision des données et surtout la diversité des cadres employés ne facilite pas la comparaison. Quelques exemples suffisent à démontrer les difficultés rencontrées dans cette voie.

En Belgique, l'Institut National de Statistique recueille sur la base des documents douaniers, les tonnages importés, exportés et en transit, traversant les frontières de l'U.E.B.L. par la route, mais ne publie dans son bulletin annuel que les chiffres globaux sans distinguer la nature des marchandises, sans indiquer le point exact de chargement et de destination, enfin sans séparer les données relatives à la Belgique de celles relatives au Grand-Duché de Luxembourg.

En France, la nomenclature employée par la Direction des douanes s'éloigne sensiblement de la liste des produits de la CECA et rend de ce fait tout rapprochement et toute comparaison aléatoires.

En Italie, les documents douaniers servant de base aux relevés des marchandises importées ou exportées, ne permettent pas actuellement une ventilation selon le mode d'acheminement. Toutefois l'Institut Central de Statistique, en accord avec l'Administration des Douanes, est en train d'étudier l'adoption d'un nouveau plan de relevé statistique qui pourrait fournir à l'avenir des renseignements conformes aux besoins de la Communauté. L'Institut Central de Statistique relève en outre depuis 1956, le trafic entre les principaux ports et leur arrière pays. Les données sont publiées mensuellement et présentées par port, par moyen de transport et par région de destination ou de provenance des marchandises (1). Seuls les tonnages globaux sont publiés, mais la ventilation par groupe de marchandises est toutefois disponible. Le cadre restreint de cette analyse ne permet aucune constatation d'ordre général mais peut cependant donner une idée des échanges relatifs aux produits du Traité importés ou exportés par les ports maritimes considérés.

(1) *Bolletino mensile di statistica* - "traffico dei principali porti col retroterra".

L'Office de la Statistique Générale du Grand-Duché de Luxembourg établit un relevé trimestriel des expéditions routières à destination ou en provenance des 5 autres pays de la Communauté, mais limité aux seuls produits sidérurgiques finis.

Aux Pays-Bas, les chargements des camions ont été régulièrement notés aux différents points frontaliers et les résultats rassemblés par année et par catégorie de marchandises.

Ces données assez complètes permettent d'établir l'importance des courants de trafic internationaux entre les Pays-Bas d'une part, les autres nations de la Communauté et les pays tiers d'autre part. Néanmoins des divergences apparaissent lors de la confrontation des relevés néerlandais relatifs aux importations en provenance d'Allemagne avec les chiffres allemands des exportations correspondantes. Au cours de l'année 1955 par exemple les statistiques allemandes indiquent un chiffre total de 71.022 t de produits sidérurgiques exportés par les points de passage routiers germano-néerlandais, tandis que les statistiques publiées par les Pays-Bas n'accusent qu'un total de 62.610 t importées dans les mêmes conditions (1).

L'explication de cet écart peut être donnée par la différence des nomenclatures employées, la non-concordance des périodes de référence, et les diverses manières de comptabiliser les marchandises en transit.

Mais le principal facteur d'erreur est la différence des documents employés de part et d'autre:

documents douaniers aux Pays-Bas;
fiche statistique spéciale en Allemagne.

En effet l'Allemagne n'établit aucune statistique de transport sur la base des documents douaniers.

Le trafic qui passe les frontières est actuellement relevé au moyen d'une fiche (Zählblatt) remplie par les agents du poste douanier sur les indications du conducteur du camion. Une nouvelle réglementation est en préparation qui prévoit à partir de janvier 1959 le remplacement de cette fiche par le document d'accompagnement ou de transport de la marchandise.

La simple constatation de la diversité des méthodes employées dans les 6 pays et des lacunes décelées dans certains relevés, donne une idée de la difficulté d'exploitation de ces renseignements pour les besoins de la Communauté et de l'ampleur de la tâche à accomplir dans le sens de l'uniformisation et de la coordination.

(1) *Statistische Mitteilungen des Kraftfahrt-Bundesamtes;*

Statistiek van de grensoverschrijdende goederenstromen naar verkeerswijzen.

3° Statistiques basées sur les documents de transport

Devant l'impossibilité d'aboutir à une connaissance satisfaisante des trafics routiers à l'aide des documents douaniers, reste la solution qui consiste à utiliser les documents de transport. Par document de transport, il faut entendre ici tout document dont la rédaction est liée à un déplacement de marchandise et qui permet de déterminer les caractéristiques de ce déplacement.

- Une expérience a été entreprise dans ce sens en Allemagne qui va nous permettre de juger de la portée pratique de cette méthode.

Deux cas sont à considérer, suivant qu'il s'agit du transport public (Gewerblicher Verkehr) ou du transport privé de marchandises (Werkverkehr).

- Le transport public ou professionnel est relevé depuis 1950 par le "Bundesanstalt für den Güterfernverkehr" de Cologne, sur la base de la lettre de voiture.

Le caractère obligatoire de la lettre de voiture et la nature détaillée des mentions qui doivent réglementairement y figurer permettent d'obtenir des renseignements statistiques très complets, tant qu'il s'agit de transports effectués par des véhicules nationaux au delà de la zone courte.

Tous les trafics effectués dans le périmètre de la zone courte ainsi que les camions immatriculés hors du territoire fédéral échappent à ce recensement.

La zone courte s'étend dans un rayon de 50 km à vol d'oiseau autour du centre de la localité d'inscription du véhicule.

- Le système instauré dans le domaine du transport privé ou pour compte propre (Werkfernverkehr) est plus instructif, lorsqu'on sait que ce secteur d'activité est, de par sa nature même, le moins apte à l'analyse.

Depuis 1954 le "Bureau Fédéral Routier" (Kraftfahrt-Bundesamt) de Flensburg relève les données afférentes aux transports pour compte propre sur la base des "carnets de transport" (Beförderungsnachweisung) utilisés aussi à des fins fiscales (1). Ces relevés, relatifs aux transports de marchandises effectués pour les besoins propres d'une entreprise à l'exclusion de toute prestation de service pour compte d'autrui, concernent uniquement les transports qui dépassent la limite de la zone courte ou qui sont effectués en dehors des limites de la zone courte de rattachement du véhicule considéré. Les déplacements du véhicule à l'intérieur de sa zone de rattachement, étant libres de tout contrôle, ne sont pas soumis à l'établissement d'un document et de ce fait échappent au recensement.

Le "carnet de transport" rempli par l'entrepreneur lui même, comporte comme la lettre de voiture, toutes les indications nécessaires à l'établissement d'une statistique routière: date de l'expédition, lieu de chargement ou d'origine, lieu de déchargement ou de livraison,

(1) *Der Werkfernverkehr mit Kraftfahrzeugen im Jahre 1954 - 1955 - 1956.*

nature et poids de la marchandise, longueur du parcours calculée suivant les distances tarifaires du chemin de fer.

Ainsi le "Bureau Fédéral Routier" qui reçoit un double de chaque document rempli par les entreprises, peut rassembler tous les éléments qui lui sont utiles et opérer une ventilation par région d'arrivée ou de départ, par nature de marchandise ou par branche de l'économie, soit en tonnage soit en tonnes kilométriques.

- Il est intéressant de noter à ce sujet que le territoire fédéral allemand a été divisé en 60 districts de transport (1) (Verkehrsbezirk) utilisés pour les statistiques de tous les moyens de transport.

De même une nomenclature uniforme des marchandises avec classification en groupes et sous-groupes est employée.

Comme les limites des districts ne chevauchent pas, sauf exception, le découpage retenu pour les statistiques de la Communauté, il est possible d'obtenir par regroupement les données intéressant chacune des 16 régions de transport CECA en Allemagne.

Comme la classification de la nomenclature est très détaillée, il est possible d'isoler les produits relevant du Traité et de les répartir dans les 9 groupes retenus pour les statistiques de la Communauté.

- Les résultats rassemblés par les Bureaux de Cologne et de Flensburg présentent de ce fait le double avantage de pouvoir servir aux besoins statistiques de la Communauté et d'être comparables aux données recueillies pour le rail et la voie d'eau, si l'on excepte les quantités transportées à courte distance qui échappent encore au recensement routier. La précision de ces relevés semble amplement suffisante bien que les camions de moins de 1 t de charge utile échappent au recensement et que le dépouillement ne prenne en considération qu'une fiche sur quatre pour des raisons d'économie et de simplicité. Les résultats obtenus par cet échantillonnage sont ensuite multipliés par 4, ce qui ne nuit à l'exactitude que dans les sommes inférieures à 2000 t correspondant aux trafics les plus minimes. Dans l'ensemble les écarts avec la réalité peuvent donc être considérés comme négligeables.

Ainsi, grâce à l'existence de documents de transport, à caractère commercial ou fiscal, l'ensemble du transport routier effectué par des véhicules allemands à moyenne et longue distance, a pu être recensé et analysé. Un exemple de ces résultats sera publié dans une prochaine édition des "Informations Statistiques". Malheureusement les résultats numériques de cette statistique ne sont pas encore comparables à ceux des relevés frontaliers, ces derniers englobant indistinctement les transports de zone courte et les transports effectués par des véhicules immatriculés à l'étranger.

Cette brève revue des études statistiques effectuées dans les différents pays en matière de transport routier, permet de conclure à l'impossibilité de présenter dans la situation

(1) Y compris la Sarre.

actuelle une synthèse à la fois complète et cohérente des trafics routiers dans l'ensemble de la Communauté.

Les résultats de ces études, certes intéressants sur le plan national, restent trop fragmentaires et approximatifs pour un travail de ce genre.

Les divergences apparaissent en effet trop profondes pour tenter une comparaison entre les travaux nationaux et un rapprochement avec les chiffres des transports ferroviaires, fluviaux et maritimes.

Cependant leur mérite est d'avoir apporté la preuve de l'importance des transports routiers et de la nécessité d'une analyse statistique, systématique, permanente et uniformisée, rendant possibles la vérification, l'addition et la comparaison des données.

Un grand pas serait fait dans le sens de l'efficacité, lorsque les relevés afférents aux transports routiers seront tous établis suivant des principes identiques et suivant une nomenclature permettant de distinguer les produits du Traité de la masse des marchandises et de les répartir suivant les 9 groupes déjà utilisés dans les tableaux actuels.

Tel peut être défini, dans ses grandes lignes, le but que nous nous proposons d'atteindre.

LES RESERVES DE MINERAI DE FER EXPLOITABLES DANS LES CONDITIONS ACTUELLES DANS LA COMMUNAUTE

En 1957 la Division des Statistiques a lancé pour la première fois une enquête sur l'état des réserves connues de minerai de fer dans la Communauté au 31.12.1956 et il est prévu que les résultats de telles enquêtes seront révisés et tenus à jour tous les cinq ans. Leur intérêt est lié aux problèmes que pose l'approvisionnement à long terme de la sidérurgie de la Communauté en matières premières au cours de la période d'expansion qui est prévue pendant les prochaines années.

Après l'examen des difficultés qu'il a fallu surmonter et des méthodes qui ont été suivies, on trouvera ci-après les résultats de cette première enquête, effectuée grâce au concours du Groupe de Travail "Mines de Fer" de la Commission des Statistiques Acier de la Haute Autorité. Nous prions tous les experts représentant les gouvernements, les associations professionnelles et les entreprises et qui ont contribué si efficacement à l'enquête et à la présentation de ses résultats, de trouver ici l'expression de notre gratitude.

PAR. 1er - METHODES ET DEFINITIONS

Une enquête sur les réserves n'est pas facile, car les gisements exploités ne sont pas toujours très bien connus en raison du coût élevé des travaux de recherche et de leurs caractères géologiques. On a du distinguer plusieurs types de gisements et prévoir des modalités différentes pour l'exécution de l'enquête suivant la nature des gisements, car celle-ci influence les méthodes à suivre pour recenser les réserves, ainsi que le caractère plus ou moins probant des résultats.

A. LES CATEGORIES DE GISEMENT DISTINGUEES:

On a distingué les quatre catégories suivantes de gisements dont nous donnons ci-dessous la définition:

1^o Gisement en couche:

On entend par gisement en couche les dépôts minéralisés sédimentaires inclus dans des formations stratifiées, à un niveau stratigraphique déterminé et dont l'épaisseur est relativement régulière et faible par rapport à l'étendue du gisement.

2° Gisement en lentilles:

On entend par lentilles des dépôts de minerais, limités en étendue, dont l'épaisseur est irrégulière et peut être, le cas échéant, assez importante. Il peut s'agir de formations sédimentaires ou autres.

3° Gisement en "amas":

Par l'expression "amas" il faut comprendre des accumulations de minerai de fer, formées par un dépôt de remaniement de débris et de parties de roches ferrugineuses plus anciennes, broyées mécaniquement, désagrégées sous l'action des intempéries, et décomposées. Elles peuvent consister de sables, tels que les sables ferrugineux inconsistant, de gravier ou d'éboulis qui peuvent être, le cas échéant, à nouveau agglomérés par un liant naturel.

4° Gisements filoniens:

Les gisements filoniens de minerais de fer sont des fractures remplies de minerai de fer d'origine hydrothermale ou pneumatolytique.

B. NATURE DES QUESTIONS POSEES:

C'est seulement pour les gisements importants en couches régulières en plateau qu'on a demandé aux entreprises minières les réserves certaines et les réserves probables en distinguant les minerais calcareux ainsi que les minerais phosphoreux.

Pour les autres catégories de gisements les experts des pays de la Communauté, consultés sur la manière d'effectuer l'enquête, ont jugé préférable de ne pas demander les réserves, parce qu'elles sont trop mal connues et qu'on aurait risqué d'obtenir en conséquence des réponses inexactes. On a seulement demandé aux entreprises intéressées si elles pourraient vraisemblablement poursuivre leur extraction annuelle actuelle pendant 5, 10 ou 15 ans; en cas contraire on a demandé la date prévue de fermeture de la mine et si cette fermeture ne serait pas compensée entièrement ou partiellement par l'ouverture de nouvelles mines. On peut déduire des réponses obtenues pour ces autres catégories de gisements, un tonnage de minerai qu'on peut considérer comme constituant une estimation très modérée des réserves certaines et probables additionnées.

Sur la base de ces renseignements les experts ont pu, en de nombreux cas, établir pour ces catégories de gisements des estimations raisonnables des réserves totales.

Ces renseignements ont été demandés pour les concessions et autres périmètres en exploitation. Pour les concessions non actuellement exploitées ainsi que pour les champs vierges hors concessions, on s'est contenté de demander l'ordre de grandeur des réserves économiquement exploitables au cas où elles dépasseraient 10 millions de tonnes dans une même région.

C. DEFINITION DES RESERVES

On s'est borné dans cette enquête aux réserves exploitables dans les conditions économiques actuelles, laissant notamment ainsi en dehors de l'enquête des gisements trop pauvres en fer pour donner lieu actuellement à une exploitation rentable, mais qui pourraient, dans un avenir plus ou moins lointain, devenir exploitables soit par suite de l'épuisement des gisements à plus forte teneur, soit par suite d'un perfectionnement des techniques.

La teneur en fer n'est d'ailleurs pas le seul critère de l'exploitabilité dans les conditions économiques actuelles. Certains gisements, ou parties de gisements, ne sont pas exploitables dans les conditions économiques actuelles, par suite de certaines difficultés naturelles (irrégularités, ou gisements très faillés par exemple) ou parce que les couches sont trop minces, ou par suite d'une situation géographique défavorable, ou encore parce que la teneur de certains éléments est, elle aussi, défavorable (silice, phosphore, etc.). Par contre il existe des gisements pauvres dont les minerais peuvent être enrichis facilement et économiquement, rendant ainsi les gisements exploitables.

Les définitions de ces réserves, ainsi que des réserves certaines et probables sont données ci-après :

1° **Réserves exploitables dans les conditions actuelles :**

Les réserves sont "exploitables dans les conditions actuelles" lorsqu'il est possible d'en tirer, le cas échéant après préparation, un minerai, dont les qualités physiques et chimiques et le prix de revient, rendu chez l'utilisateur, permettent son écoulement sur le marché dans les conditions commerciales actuelles.

2° **Réserves certaines :**

Sont considérées réserves certaines, les portions de gisement reconnues au moins sur trois côtés d'un parallélogramme par des galeries, descenderies ou des puits de sondage à l'écartement nécessaire pour permettre une connaissance certaine, compte tenu des caractéristiques actuelles du gisement.

Les dimensions des parallélogrammes doivent être fixées dans chaque bassin ou fraction de bassin selon la régularité du gisement.

Il y a lieu d'indiquer les réserves certaines récupérables, c'est-à-dire en ne comprenant pas les tonnages perdus par stots, piliers de protection ou du fait de la méthode d'exploitation ou du voisinage de certains travaux ou anciens travaux (en particulier couches voisines exploitées).

3° **Réserves probables :**

Les réserves probables sont celles correspondant aux portions de gisement reconnues

sur deux côtés d'un parallélogramme, par des galeries, montages, descenderies, ou des puits ou sondages suffisamment rapprochés - ou bien sur trois côtés si les espacements sont trop grands pour que les réserves soient considérées comme certaines.

Il y a lieu d'indiquer les réserves probables récupérables, c'est-à-dire en ne comprenant pas les tonnages perdus par stots, piliers de protection ou du fait de la méthode d'exploitation ou du voisinage de certains travaux ou anciens travaux (en particulier couches voisines exploitées).

PAR. 2 - LES RESULTATS

Les résultats détaillés font l'objet du tableau annexé à la présente étude. On y donne par bassin :

- 1^o L'extraction brute réalisée en 1956.
- 2^o Les tonnages cumulés que les entreprises ont déclaré pouvoir extraire entre 1957 et 1971.
- 3^o Les réserves certaines et probables des gisements actuellement en exploitation.

A cet égard, le Groupe de Travail "Mines de Fer" avait d'abord estimé que les réserves certaines et probables ne devaient être recensées que pour les gisements pratiquement continus en couches régulières en plateau dont on avait extrait au moins un million de tonnes en 1955 et 1956, pour lesquels les réserves sont bien connues. Il s'est révélé cependant possible par la suite, de donner également ces indications pour les autres catégories de gisements, grâce, notamment, aux études effectuées pour le Congrès géologique international d'Alger de 1952. Les définitions utilisées à ce Congrès étaient quelquefois différentes de celles de la Haute Autorité, c'est ainsi que, pour les réserves certaines, on exigeait qu'elles soient reconnues sur quatre côtés et non pas seulement sur trois. C'est pourquoi quelques ajustements ont été fait, par rapport aux données fournies à ce Congrès, d'une part pour tenir compte de faits nouveaux et aussi pour rendre les données aussi conformes que possible aux définitions rappelées ci-dessus.

- 4^o Les réserves non exploitées qui le plus souvent comprennent surtout des réserves "possibles", étant donné le peu de développement des travaux de recherches ou le fait que ceux-ci ne correspondent pas aux critères que nous avons fixés pour définir les réserves certaines et probables.
- 5^o Enfin on a, à titre indicatif seulement, estimé d'après la documentation existante les réserves possibles des gisements exploités pour pouvoir faire l'addition de toutes les catégories de réserves et obtenir un total approximatif des réserves totales.

On obtient ainsi, pour les réserves totales, 11,3 milliards de tonnes pour l'ensemble de la Communauté.

On a également estimé le fer continu dans ces réserves. Compte tenu du fait que la marge d'erreur sur l'importance des réserves est très généralement supérieure à l'erreur qu'on peut faire en négligeant les variations possibles de la teneur en fer des réserves par rapport à celle des minerais actuellement extraits, on a utilisé pour chaque bassin la teneur moyenne en fer des minerais extraits en 1956. On arrive ainsi, pour les réserves totales de la Communauté, à environ 3,5 milliards de tonnes de fer contenu.

Bien que ces chiffres paraissent élevés, il faut noter qu'au rythme d'extraction atteint en 1957 (: 87,4 millions de tonnes), qui sera encore accru au cours des prochaines années, les réserves actuellement connues seront vraisemblablement épuisées en une centaine d'années seulement!

Nous verrons maintenant, pays par pays, quelle est la situation en ce qui concerne les réserves. On sait qu'il existe dans la Communauté des gisements en Allemagne, en France, en Italie et au Luxembourg avec un petit prolongement en Belgique, mais aucun aux Pays-Bas ni en Sarre.

A. LES RESERVES DE MINERAI DE FER EN ALLEMAGNE (R.F.):

Les gisements de minerai de fer allemands sont assez nombreux et dispersés, ce qui rend assez difficile leur regroupement en un petit nombre de régions ou bassins. Les plus importants sont en lentilles, ce qui explique la difficulté qu'on éprouve à en recenser les réserves globales. L'extraction obtenue en 1956 se partage comme suit par catégories de gisements:

Catégories	Extraction en 1956	
	En 1 000 t.m.	En %
1 ^o Gisement en lentilles	12264	72,45
2 ^o Gisement en couche	3 290	19,45
3 ^o Gisement filonien	1 374	8,10
Total:	16 928	100,00

En ce qui concerne les gisements actuellement exploités, les réserves certaines et probables atteignent 572 millions de tonnes dont 214 de certaines. Il s'y ajoute 802 millions de tonnes de réserves possibles. Les réserves totales se répartissent comme suit selon la nature des gisements et des réserves.

Unité: millions de t.m.

Catégories	Certaines	Probables	Possibles	Total	
				Tonnages	%
1 ^o Gisement en lentilles	177	275	638	1 090	79,3
2 ^o Gisement en couche	25	74	144	243	17,7
3 ^o Gisement filonien	12	9	20	41	3,0
Total:	214	358	802	1 374	100,0

On observe un certain parallélisme entre l'importance relative des réserves et celle de l'extraction en 1956.

La plus grande partie des réserves totales des gisements exploités se trouve dans la région Nord I: "Salzgitter, Ilsede, Harzvorland" avec plus d'un milliard de tonnes (gisements en lentilles). Viennent ensuite les régions de Nord II (185 millions de t), du Sud (113), de Centre I (40) et de Centre II (33). Les deux régions du Nord totalisent 1,2 milliard de tonnes, soit environ 87 % des réserves totales des zones exploitées de la République Fédérale.

Si on considère les réserves se trouvant dans des concessions ou des gisements hors concessions, qui ne sont pas encore exploitées, la prédominance des régions Nord s'accroît encore, en raison des découvertes faites assez récemment en Basse-Saxe.

En effet, 2 300 millions de tonnes de minerai se trouvent dans des gisements encore inexploités du Nord - dont 300 dans la région Nord I et 2 000 dans la région Nord II. Rappelons que les "Objectifs Généraux" de la Haute Autorité (Voir Journal Officiel de la Communauté du 20.5.1957) prévoient la mise en exploitation rapide de ces nouveaux gisements afin de faire face aux besoins accrus de minerai de la sidérurgie au cours des années à venir. Il existe encore environ 200 millions de tonnes de réserves inexploitées dans le bassin Sud du Doggererzgebiet. L'ensemble des réserves inexploitées s'élève donc à 2 500 millions de tonnes (dont environ 550 de réserves probables et 1 950 de possibles).

Compte tenu de l'ensemble de ces réserves, l'Allemagne disposerait donc d'environ 3,9 milliards de tonnes de minerai exploitable dans les conditions actuelles, dont le contenu en fer peut être estimé à environ 1,2 milliards de tonnes.

B. LES RESERVES DE MINERAI DE FER EN FRANCE,

Les gisements français peuvent être répartis en trois régions principales qui correspondent à des catégories différentes de gisements. L'extraction brute obtenue en 1956 se partage comme suit:

Catégorie et bassin	Extraction brute en 1956	
	En 1 000 t.m.	En %
1 ^o Est (couches en plateau)	48 902	91,65
2 ^o Ouest (couches inclinées: synclinaux)	4 095	7,67
3 ^o Centre-Midi (lentilles)	362	0,68
Total:	53 359	100,00

On constate la prédominance bien connue du bassin de l'Est où s'effectue près de 92 % de l'extraction française. Si on prend l'extraction en fer contenu, la part du bassin de l'Est est un peu plus faible: 88,7 %, mais toujours prépondérante.

1^o C'est le bassin de l'Est dont on connaît le mieux les réserves, en raison de la régularité des couches, de l'ancienneté de l'exploitation et de l'importance de l'extraction, qui permet d'affecter des fonds suffisants aux travaux de recherches. Les réserves certaines des concessions en exploitation atteignent 2 665 millions de tonnes et les réserves probables 1 570, soit au total 4 235 millions de tonnes auxquelles s'ajoutent 1 850 millions de tonnes de réserves probables dans les parties encore inexploitées. Les réserves exploitables dans les conditions actuelles du bassin de l'Est de la France s'élèvent donc à plus de 6 milliards de tonnes ayant un contenu en fer de 1,8 milliards de tonnes environ, ce qui représente 51,2 % du fer contenu dans l'ensemble des réserves connues de la Communauté.

2^o Le bassin de l'Ouest est aussi un bassin géographiquement très étendu, mais dont les réserves sont très mal connues, en raison notamment:

- de la qualité du minerai assez riche, mais dur, assez siliceux et d'une teneur en phosphore (0,4 à 0,8 % en général), en principe insuffisante pour la fabrication des fontes Thomas (c'est en principe un minerai d'appoint employé en mélange, soit avec d'autres minerais, soit avec d'autres matières phosphoreuses);
- de la faiblesse de l'extraction qui a, surtout dans le passé, contribué à limiter en valeur absolue le montant des dépenses affectées aux travaux de recherches. Cette faiblesse est liée à l'éloignement de la plupart des centres sidérurgiques importants;
- des difficultés que présentent ces recherches mêmes, qui sont très coûteuses dans un gisement irrégulier comme celui de l'Ouest.

Sur le tableau récapitulatif annexé à la fin de cette étude on a fait figurer pour ce bassin une estimation de 60 millions de tonnes pour les réserves certaines et autant pour les réserves probables des gisements exploités, chiffre voisin de ce que les mines ont déclaré pouvoir extraire au cours des 15 ans à venir. En fait, ces chiffres, surtout ceux concernant les réserves probables, constituent des minima.

En y ajoutant un minimum de 300 millions de tonnes pour les réserves possibles des zones non encore exploitées, le chiffre obtenu de 420 millions de tonnes n'est pas encore comparable au tonnage de 6 milliards de tonnes de réserves mieux connues du bassin de l'Est.

En fait il faut encore, dans le cas du Bassin de l'Ouest, tenir compte de toutes les réserves "possibles", c'est-à-dire qui ne sont pas prouvées par des travaux de recherches aussi complets que ceux qui servent à définir les réserves certaines et probables.

On possède sur les réserves totales du bassin (certaines, probables, possibles) deux évaluations:

L'une est celle du géologue CAYEUX (1) qui en 1920 s'appuyant sur une foule de données et d'observations personnelles, avait évalué à 1 824 500 000 tonnes les réserves de minerai exploitable du bassin, dont 800 millions de tonnes dans la partie Nord (Normandie) et 1 024,5 dans la partie méridionale (Anjou-Bretagne).

Une deuxième évaluation fut obtenue à la fin de 1951 par M. CLERMONT, ingénieur des mines à Nantes, à la demande de la Direction des Mines et de la Sidérurgie du Ministère de l'Industrie et du Commerce. L'enquête de M. CLERMONT, lancée auprès des Sociétés minières de l'Ouest conclut en prenant comme teneur limite 30 % de fer (ce qui ne correspond pas à l'exploitabilité au sens actuel), à l'existence de:

- a) plus d'un milliard de tonnes en Normandie, correspondant à plus de 400 millions tonnes de fer contenu;
- b) peut-être deux milliards de tonnes en Anjou, correspondant à 900 millions de tonnes de fer métal.

Il semble que cette deuxième évaluation soit très optimiste du point de vue de l'exploitabilité des réserves.

Quant à l'évaluation de M. CAYEUX, plus réduite, elle a été forcément imprécise, car celui-ci a fait en 1920 de l'interpolation sur la base des parties connues à l'époque, à faible profondeur, et en imaginant la forme des synclinaux. Or, en fait, ceux-ci se sont révélés beaucoup plus irréguliers dans leur forme que ne le pensait M. CAYEUX. Dans les estimations figurant au tableau, on a retenu un chiffre minimum de 500 millions de tonnes pour les réserves possibles des gisements exploités afin d'obtenir une meilleure comparabilité des données concernant les divers bassins. Les chiffres ainsi obtenus doivent être acceptés avec les plus grandes précautions, même comme ordre de grandeur.

Pour ce bassin aussi "les Objectifs Généraux" prévoient la nécessité d'une intensification de l'extraction pour faire face aux besoins croissants de la sidérurgie européenne. Il est particulièrement intéressant, en raison de la richesse du minerai, qui atteint après

(1) Voir: "Les Mines de Fer de l'Ouest de la France", édité par la Chambre Syndicale des Mines de Fer de l'Ouest de la France. Paris, 2ème trimestre 1956, pages 11 à 14.

traitement, une teneur marchande de 44 à 53 % de fer mais avec une teneur en silice de 8 à 18 % qui malheureusement en limite, dans une certaine mesure, les possibilités d'emploi, compte tenu des conditions géologiques et géographiques.

3° Pour le Bassin des Pyrénées il n'existe pas non plus d'estimation précise des réserves certaines et probables, au sens où nous les avons définies; les chiffres portés au tableau sont des estimations paraissant raisonnables, ayant pour base la production que les sociétés ont déclarée pouvoir obtenir au cours de la période 1957-71. On a également estimé à 20 millions de tonnes les réserves possibles des petits bassins pyrénéens dont 15 pour les gisements en exploitation.

En conclusion, si on néglige le petit bassin des Pyrénées, les réserves françaises de minerai de fer sont concentrées dans deux grands bassins: celui de l'Est, le plus important de la Communauté avec plus de 6 milliards de tonnes et 1,8 de fer contenu; et celui de l'Ouest avec au moins un milliard de tonnes de minerai contenant environ 400 millions de tonnes de fer.

C. LES RESERVES DE MINERAI DE FER EN ITALIE.

On a pu, dans le cas de l'Italie, recenser les réserves certaines, probables, possibles et totales. Les gisements peuvent être groupés en quatre régions:

Lombardie
Ile d'Elbe
Sardaigne
Autres bassins.

En raison de leur assez faible importance et du petit nombre des entreprises qui les exploitent, ces bassins ne sont pas habituellement distingués dans les statistiques. Ils sont filoniens, en lentilles ou en amas et leurs réserves, pour l'ensemble de l'Italie, sont les suivantes:

	Réserves en 1000 t.m.			
	Certaines	Probables	Possibles	Total
Gisements exploités	26 100	17 600	5 600	49 300
Autres gisements	12 700		11 200	23 900
Total:	56 400		16 800	73 200

D. LES RESERVES DE MINERAI DE FER AU LUXEMBOURG (*Belgique incluse*) :

Le gisement luxembourgeois constitue un prolongement du grand gisement lorrain en couche avec une teneur moyenne en fer légèrement plus faible.

Toutes les réserves ont pu être explorées – elles sont toutes "certaines" et figurent au tableau récapitulatif. On y a ajouté les réserves de minerais belges situées près de la frontière luxembourgeoise qui atteignent quelques millions de tonnes.

CONCLUSION

L'estimation des réserves de minerai de fer se heurte à des difficultés qui expliquent le caractère incertain des résultats qu'on obtient ainsi que les différences qu'on peut relever entre les divers travaux et enquêtes effectués sur ce sujet par des organismes différents.

C'est pourquoi, il y a lieu de préciser que les données recensées par la Haute Autorité correspondent aux "réserves récupérables, exploitables dans les conditions économiques actuelles".

Il est tout d'abord absolument certain, que les mines de fer de la Communauté seront capables d'extraire le minerai au cours des 15 années à venir au même rythme qu'en 1956, ce qui nous donne une première estimation minimum des réserves de 1,2 milliard de tonnes contenant 345 millions de tonnes de fer. Mais en fait, en partant des réserves certaines recensées dans les grands gisements en couches régulières de France et du Luxembourg complétées par les données qu'on possède pour les autres catégories de gisements, on aboutit à un chiffre de 3,25 milliards de tonnes pour les réserves "certaines" de la Communauté dont 2,7 en France, 0,3 pour le Luxembourg et 0,2 pour l'Allemagne. Ces réserves certaines, avec un contenu en fer de près d'un milliard de tonnes, assurent une durée d'exploitation d'au moins trente ans au rythme atteint en 1956.

Pour les autres catégories de réserves pour lesquelles l'incertitude est plus grande, les données obtenues correspondent à des évaluations prudentes dans le cadre des définitions suivies. C'est seulement dans l'avenir, lorsque les travaux de recherches auront pu être plus développés, qu'on pourra préciser davantage l'importance des réserves qui s'ajoutent aux réserves "certaines" actuellement connues. Ces réserves probables et possibles atteignent 4,7 milliards de tonnes dans les gisements non encore exploités et 3,3 dans les gisements exploités (dont 2 de probables et 1,3 de possibles), soit au total environ 8 milliards de tonnes.

Les plus importantes réserves "probables" des gisements exploités se trouvent en France (bassin de l'Est) avec 1,6 milliards de tonnes sur 2 pour la Communauté, tandis que l'Allemagne semble avoir les plus importantes réserves "possibles" pour les gisements

exploités avec 0,8 milliards de tonnes sur 1,3 pour la Communauté. A noter cependant la très grande incertitude qui s'attache aux réserves possibles du Bassin irrégulier de l'Ouest de la France qui dépassent 0,5 milliards de tonnes sans qu'on puisse préciser davantage.

Pour les gisements non exploités actuellement, les réserves, qui sont des réserves "probables" et "possibles", sont réparties à peu près également entre l'Allemagne (Plaines du Nord) et la France (Est et Ouest).

On arrive ainsi, pour les réserves totales (certaines, probables et possibles) des gisements exploités et non exploités, à plus de 11 milliards de tonnes ayant un contenu en fer d'environ 3,5 milliards de tonnes. Ces réserves se partagent comme suit entre les pays de la Communauté:

RESERVES TOTALES EN MILLIONS DE T.M.

Pays	Tonnages réels		Fer contenu	
	t	%	t	%
Allemagne (R.F.)	3 874	34,4	1 191	34,5
France	7 031	62,4	2 165	62,7
(dont Est)	(6 084)	(54,0)	(1 779)	(51,5)
Italie	73	0,7	25	0,7
Luxembourg (Belgique incluse)	282	2,5	71	2,1
Communauté	11 260	100,0	3 452	(100,0)

Q = Tonnages réels RESERVES DE MINERAIS DE FER DES PAYS DE LA COMMUNAUTE AU 31 DECEMBRE 1956

Unité: Million de t.m.

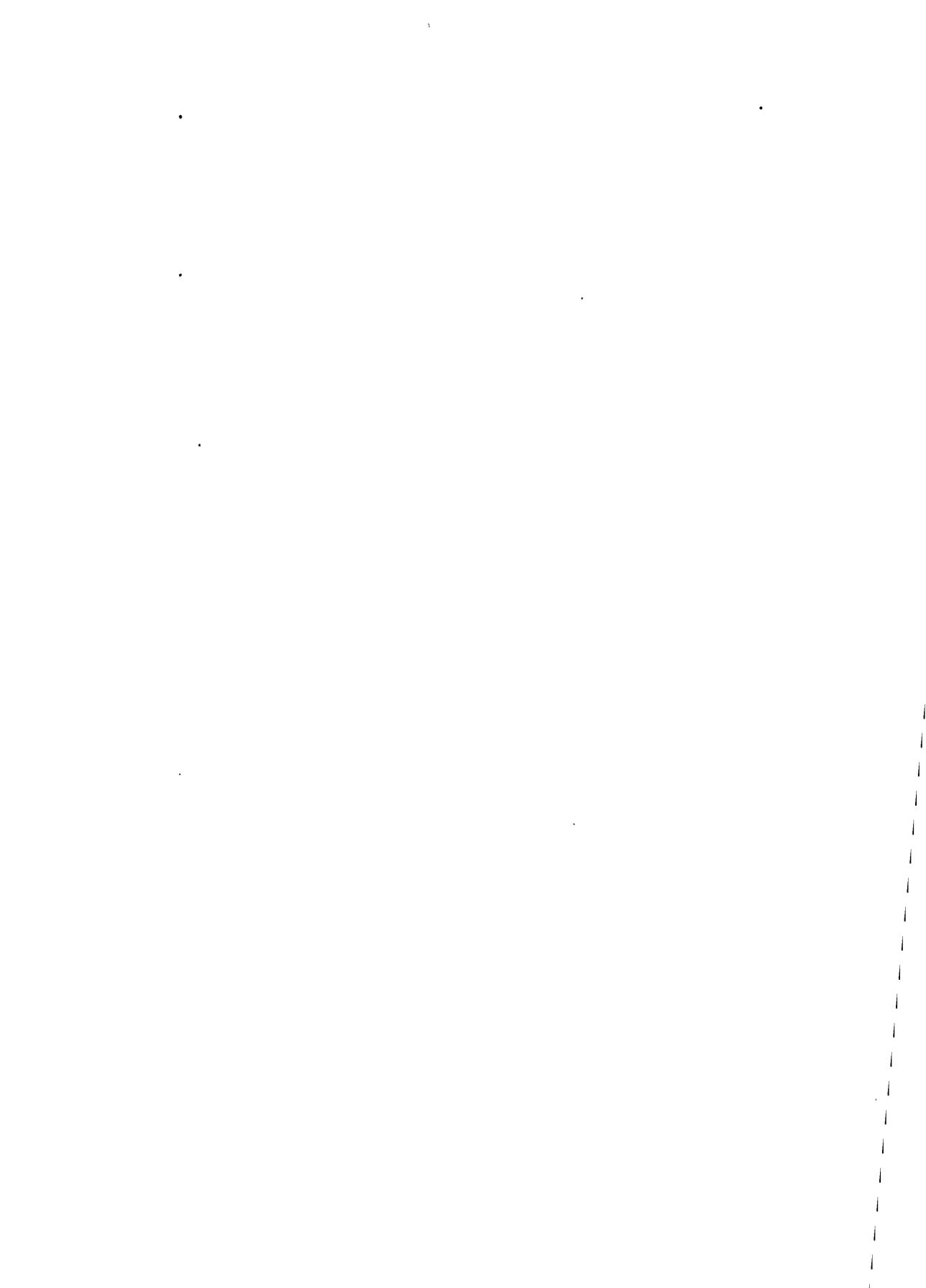
Fe = Fer contenu

Pays - Bassins - et Teneur en fer du minerai brut humide extrait en 1956	Lignes	Nature des gisements	Extraction brute réalisée en 1956	Extraction possible cumulée 1957 - 71	Réserves des concessions et autres périmètres en exploitation			Réserves totales (surtout possi- bles) des conces- sions non exploi- tées et des champs vierges hors concessions	Réserves totales (04 à 07)
					Certaines	Probables	Possibles		
Colonnes		(01)	(02)	(03)	(04)	(05)	(06)	(07)	(08)
A. Allemagne (R.F.)									
Nord I: Salzgitter, Ilse, Harzvor- land, Gifhorn (25,8 %)	Q Fe	Lentilles	9,92 (2,56)	148,8 (38,4)	151,8 (39,2)	250,1 (64,5)	600,0 (154,8)	300,0 (84,0) (2)	1 301,9 (342,5)
Nord II: a) Weser-Wiehengebirge (16,1 %)	Q Fe	Couches	1,19 (0,19)	17,8 (2,9)	4,8 (0,8)	12,7 (2,1)	78,0 (12,6)	- -	95,5 (15,5)
b) Osnabrück (24,0 %) et Nord- deutsche Tiefebene (environ 35 %)	Q Fe	Couches	0,56 (0,13)	13,5 (3,2)	3,0 (0,7)	45,0 (10,8)	42,0 (10,1)	2 000,0 (700,0)	2 090,0 (721,6)
c) Total	Q Fe		1,75 (0,32)	31,3 (6,1)	7,8 (1,5)	57,7 (12,9)	120,0 (22,7)	2 000,0 (700,0)	2 185,5 (731,1)
Centre I: Siegerland-Wied (30,8 %)	Q Fe	Filonien	1,37 (0,42)	20,6 (6,4)	11,6 (3,6)	9,0 (2,8)	20,0 (6,2)	- -	40,6 (12,6)
Centre II: Lahn-Dill, Oberhessen, Sauerland-Waldeck (29,9 %), Taunus-Hunsrück (26,6 %)	Q Fe	Lentilles	1,48 (0,44)	14,5 (4,3)	7,2 (2,1)	7,3 (2,2)	18,0 (5,4)	- -	32,5 (9,7)
Sud: Süddeutsches Doggerzge- biet (25,2 %), Kreidezergbiet (43,4 %)	Q Fe	Couches et lentilles	2,41 (0,77)	34,1 (10,9)	35,4 (12,2)	33,8 (11,8)	44,0 (14,7)	200,0 (50,4)	313,2 (89,1)
Total Allemagne	Q Fe		16,93 (4,51)	249,3 (66,1)	213,8 (58,6)	357,9 (94,2)	902,0 (203,8)	2 500,0 (834,4)	3 873,7 (1 191,0)
Dont gisement en lentilles	Q Fe		12,27 (3,38)	175,8 (48,1)	177,0 (49,1)	275,4 (74,5)	638,0 (168,9)	300,0 (84,0)	1 390,4 (376,5)
Dont gisement en couches	Q Fe		3,29 (0,71)	52,9 (11,5)	25,2 (5,9)	73,5 (16,9)	144,0 (28,7)	2 200,0 (750,4)	2 442,7 (801,9)

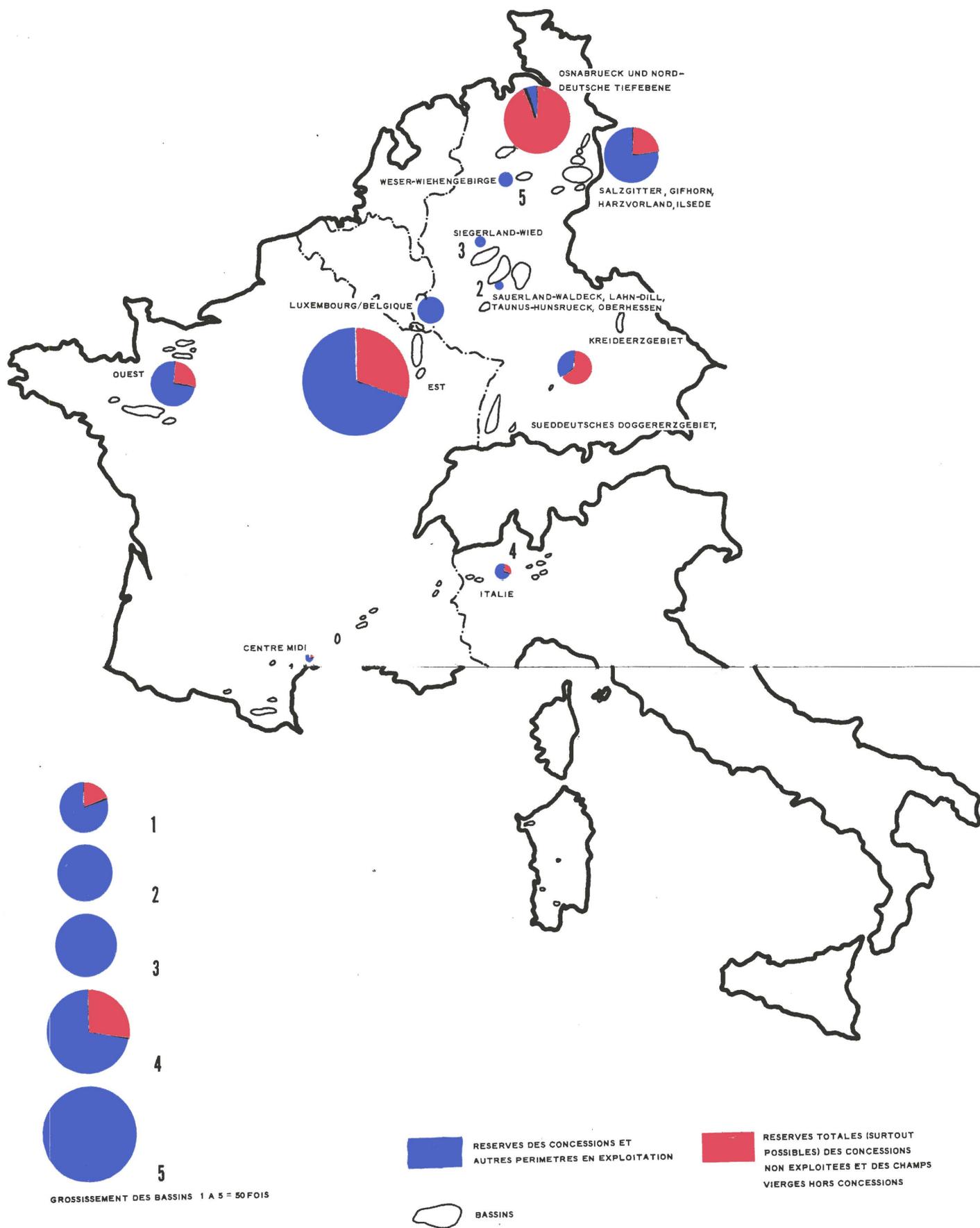
Colonnes		(01)	(02)	(03)	(04)	(05)	(06)	(07)	(08)
B. France	Q	Couches en plateau	48,90 (14,30)	729,8 (213,4)	2 665,0 (779,0)	1 570,0 (459,0)	-	1 850,0 (541,0)	6 085,0 (1 779,0)
	Fe								
	Q	Couches en synclinaux	4,10 (1,67)	1,5 (25,1)	> 60,0 > (24,5)	> 60,0 > (24,5)	> 500,0 > (203,5)	> 300,0 > (122,2)	> 920,0 > (374,7)
	Fe								
	Q	Lentilles	0,36 (0,15)	3,0 (1,3)	3,0 (1,3)	3,0 (1,3)	15,0 (6,3)	5,0 (2,8)	26,0 (11,7)
Fe									
Total France	Q		53,36 (16,12)	794,3 (239,8)	> 2 728,0 > (804,8)	> 1 633,0 > (484,8)	> 515,0 > (209,8)	> 2 155,0 > (666,0)	> 7 031,0 > (2 165,4)
	Fe								
C. Italie (33,9 %)	Q	Principalement en lentilles et amas	2,65 (0,90)	29,2 (9,9)	26,1 (8,9)	17,6 (6,0)	5,6 (1,9)	23,9 (8,1)	73,2 (24,9)
	Fe								
D. Luxembourg (25,0 %) (Belgique incluse) (1)	Q	Couches	7,74 (1,94)	116,1 (29,1)	282,5 (70,8)	-	-	-	282,1 (70,8)
	Fe								
E. Communauté	Q		80,68 (23,47)	1 188,9 (344,9)	> 3 250,0 > (943,1)	> 2 008,5 > (585,0)	> 1 322,6 > (415,5)	> 4 678,9 > (1 508,5)	> 11 260,0 > (3 452,1)
	Fe								

(1) Les réserves belges comprennent quelques millions de tonnes dans le prolongement en Belgique du bassin luxembourgeois.

(2) Teneur en fer: 28 %.



REPARTITION PAR REGION DES STOCKS DE MINERAL DE FER DE LA COMMUNAUTE



LES RESERVES DE MINERAI DE FER EN U.R.S.S.

Depuis quelques années, l'U.R.S.S. commence à publier des statistiques et des études intéressantes dans les domaines de l'économie et de la technique. C'est ainsi qu'une étude de M. L. Skobnikov sur les réserves de minerai de fer de ce pays est parue en novembre 1957 dans le n° 11 de "Gorni Journal". Nous en avons résumé ci-dessous l'essentiel.

Avec la mise en train des plans quinquennaux, et par souci de favoriser le développement des industries de base, le gouvernement soviétique a encouragé des travaux de recherches géologiques. Ceux-ci ont connu un très vif succès, ils ont placé l'U.R.S.S. au premier rang dans le monde pour l'importance des réserves connues de minerais de fer (réserves certaines, probables et possibles). Alors qu'en 1913 l'ensemble des réserves connues de minerai de fer ne dépassaient pas 2 milliards de tonnes, elles s'élèvent maintenant à plus de 35 milliards de tonnes d'une teneur moyenne en fer de 37 %. Les types de gisement et les caractères des minerais sont très variés:

- I. **Les gites magmatiques et filoniens**, qui contiennent près de 26 % des réserves totales de minerai de fer du pays.
- II. **Les gisements sédimentaires** qui contiennent 74 % des réserves et qui se subdivisent en plusieurs groupes:
 - 1) **Les gisements formés par décomposition et désagrégation des roches d'origine primaire:**
 - a) par lessivage du silice des quartzites rubanés ferrugineux:
(10 % des réserves environ).
 - b) par altération dans la croûte supérieure des roches ultrabasiques:
(moins de 1 % des réserves).
 - 2) **Les gisements sédimentaires marins, fluviaux et lacustres:**
ils contiennent 15 % des réserves.
- III. **Les gisements métamorphiques.** Ceux-ci comprennent des quartzites ferrugineux qui constituent près de 45 % des réserves, et certains gisements de minerais riches en hématite et en magnétite représentent 4 % des réserves.

Ces minerais sont classés aux tableaux I et II ci-après selon leur valeur métallurgique pour la production de la fonte en :

- a) Minerais enrichissables selon un schéma simple.
- b) Minerais riches, et qui n'exigent aucun enrichissement.
- c) Minerais difficiles à enrichir et exigeant l'application de méthodes d'enrichissement compliquées.

I. REPARTITION DES GISEMENTS PAR TYPES

A) - LES GISEMENTS MAGMATIQUES (26 % des réserves).

Ils donnent les minerais suivants: magnétite, ilméno-magnétite, titano-magnétite, sidérite. On trouve encore dans la zone d'oxydation le développement caractéristique de martite (1) et de limonite (2). Si parmi les gisements reconnus de ce groupe la quantité de minerais riches est limitée, la plupart de ces minerais s'enrichissent facilement par séparation magnétique en fournissant des concentrés de haute qualité, qui s'agglomèrent aisément. Les plus grands gisements de ce type sont les suivants:

1. Koustan (Kazakstan);
2. Magnitogorsk, Visokogorsk, Goroblagodatsk (Oural);
3. Eno-Kovdorsk (Carélie);
4. Poudoïgorsk (Région de Mourmansk);
5. Gornochorsk, Abaikan, Teïsk (Sibérie occidentale);
6. Angaro-Ilïim, Yakouts (Sibérie orientale);
7. Garïnsk (Extrême-Orient).

B) - GISEMENTS FORMES PAR LA DESAGREGATION DE QUARTZITES RUBANES FER-RUGINEUX (10 % environ des réserves).

Ils caractérisent les régions de Koursk et de Krementchoug à anomalies magnétiques, où ils sont représentés par de riches minerais de martite-hématite parfois carbonatés.

(1) La martite est composée d'hématite (Fe_2O_3), mais sa structure cristalline ressemble à celle de la magnétite (pseudomorphe).

(2) L'auteur russe écrit presque toujours "hydrogoéthite" ($3Fe_2O_3 \cdot 4H_2O$): une variété cristalline de la limonite ($2Fe_2O_3 \cdot 3H_2O$). Afin de simplifier on emploie dans ce résumé le nom collectif "limonite". Le goéthite cristallin se compose de $Fe_2O_3 \cdot H_2O$, la turgite ou l'hydrohématite de $2Fe_2O_3 \cdot H_2O$. La chamosite est un silicate de fer et de magnésium exploitable.

C) - AUTRES GISEMENTS DE DESAGREGATION (moins de 1 % des réserves).

Ce sont notamment les gisements suivants:

1. Elisavetinsk, Koungoursk, Alapaevsk, Kamensko-Sinarsk (Oural);
2. Maikinsk (Caucase du Nord).

La composition de ces minerais est en général du type "limonite" et souvent ils contiennent de petites quantités de nickel et de chrome. Presque tous requièrent d'être enrichis selon des procédés compliqués.

D) - LES GISEMENTS SEDIMENTAIRES MARINS ET FLUVIAUX ET LACUSTRES (15 % des réserves).

Les minerais de ces gisements sont représentés par de la limonite, de la sidérite, etc., ce qui, pour leur enrichissement, exige l'emploi de méthodes compliquées. On les trouve dans les gisements suivants:

1. Kertchensk, Ayatsk, Lisakovsk (Kazakstan) - les minerais de Kertchensk contiennent de l'arsenic.
2. Serovsk (Oural du Nord) dont le minerai contient du chrome et du nickel en proportion assez considérable.
3. Kolpachevsk (Région de Tomsk).
4. Berezovsk (Sibérie orientale) fournit un minerai de sidérite à 39 % de fer qui ne demande pas d'enrichissement.
5. Les gisements lacustres qui ne présentent pas un grand intérêt car ils sont pauvres et exigent un enrichissement compliqué. Ils contiennent moins de 1 % des réserves, ce sont:
 - Les gisements de limonite de la région d'Orsk-Khalilovsk dont les minerais contiennent du nickel et du chrome et ceux de Toulsk et Lipetz (Région centrale de l'U.R.S.S.).

E) - LES GISEMENTS SEDIMENTAIRES METAMORPHIQUES (49 % des réserves).

On distingue les quartzites rubanés ferrugineux de Krivoi Rog, situés dans la région de Kursk et de la péninsule de Kola dont l'importance est prédominante: 49 % de toutes les réserves.

Il s'y ajoute les gisements suivants:

1. Atassosk (Kazakstan) riche en hématite et en magnétite.
2. Nijne-Anguarsk (Région de Krasnoyarsk).

II. REPARTITION DES GISEMENTS PAR REGIONS

A) - LES REGIONS NORD-OUEST DE L'U.R.S.S.

Elles comprennent des gisements de magnétite pauvre se prêtant facilement à l'enrichissement, dont les plus importants se trouvent :

1. En Carélie (800 millions de t.m.) : Poudoïgorsk, Mejozersk, Kostamoukchsk.
2. Dans la région de Mourmansk (900 millions de t.m.) : Olenogorsk, Kirovogorsk, Enokovdorsk.

Les minerais sont traités par l'usine de Tcherepovetzsk.

B) - LES REGIONS CENTRALES DE L'U.R.S.S.

Les ressources en fer de ces régions sont très importantes car les réserves de minerais riches en hématite compacte et en martite (58 à 61 % de fer) de l'anomalie de Koursk dépassent 10 milliards de tonnes. Les gisements de Lebedinsk, Mikhailovsk, Yakovlevsk comprennent 1,4 milliard de tonnes et les gisements de quartzites rubanés ferrugineux de Starooskolsk et d'autres régions environ 4 milliards de tonnes dont les conditions d'exploitation en souterrain sont difficiles.

C) - LE SUD DE L'U.R.S.S.

Le Caucase où se trouve le petit gisement de magnétite de Daskesan n'offre que des réserves réduites mais l'Ukraine possède les grands gisements de Krivoï-Rog (anomalie magnétique de Kremenchoug) et de Kerch (ce dernier comprend 1,7 milliard de tonnes de réserves).

D) - L'OURAL

1) L'Oural du Nord

Cette zone comprend des réserves modestes. Des magnétites de qualité médiocre (42 % de fer) dans les gisements de Bogoslavsk, Pokrovsk et Severan.

Des petits gisements de limonite (groupe Langouro-Samsk).

Un gisement a été récemment découvert (1954-55) dans la dépression de Zamaraï (700 millions de t de minerais pauvres à 34,5 % de fer d'origine sédimentaire).

Enfin environ 300 millions de tonnes de minerai existent dans les gisements à mag-

nétite, d'origine métasomatique de contact, de la région de Salekharda (Youn-yaginsk etc.).

2) Le Moyen Oural

On y trouve (région Taguilo-Kousinsk) quelques gisements de magnétites à 43 % de fer et d'ilméno-magnétite contenant du vanadium.

En outre les gisements de Katchkanarsk, Persoulalsk, Visimsk contiennent des minerais très pauvres (17 % de fer). Enfin le petit gisement de limonite d'Alapaievsk compte 50 millions de tonnes de minerais.

3) L'Oural du Sud

Cette région ne possède que des réserves limitées ayant un contenu en fer d'environ 300 millions de t.m.

1. Magnétite de Magnitogorsk etc.;
2. Limonite et Sidérite de Bakal;
3. Limonite de Komarov-Zigasinsk;
4. Ilméno-magnétite de Koussisk et Kopansk;
5. Limonite pauvre de l'Orsko-Kalilovsk.

E) - LA SIBERIE OCCIDENTALE ET LA REGION DE KRASNOYARSK

Le combinat de Kouznetz peut être alimenté en minerai par les réserves locales.

Mais de nouveaux gisements de magnétite ont été découverts au cours des dernières années dans l'Ouest de la Sibérie: Anzassk, Ampalisk, etc. Leur importance a été jugée suffisante pour qu'on décide la construction à Stalinsk d'une nouvelle usine sidérurgique.

Il existe encore d'autres gisements:

Le gisement de minerai pauvre et siliceux de Nijne-Angarsk qui après concentration titre 47 % de fer et 20 % de silicium. Et l'énorme gisement de Kolpachevsk à 250 km de Tomsk, qui contient peut-être plus de 30 milliards de tonnes de minerai pauvre à 36 % de fer. Le minerai de ce dernier gisement est considéré comme d'importance secondaire parce qu'il ne peut être enrichi de façon satisfaisante que par des traitements compliqués et que son extraction est difficile.

F) - SIBERIE ORIENTALE ET EXTREME ORIENT

On a trouvé dans ces régions des gisements de magnétite à Korchumof et à Roudnogorsk (150 millions de t de fer contenu) ainsi qu'à Aldamsk (Yakoutsik) et de limonite et

de sidérite à Berezovsk (environ 90 millions de t de fer). En extrême Orient se trouvent les gisements peu importants de Garinsk (magnétites) et de Kimkansk (quartzites ferrugineux à magnétite).

G) - KAZAKSTAN

Les réserves de minerais de fer du Kazakstan sont très importantes: 7 milliards de tonnes dont 40 % environ sont appelées à être enrichies par des procédés compliqués. Seuls 10 % des minerais n'exigent pas d'enrichissement: ce sont ceux d'Atanouisk dans le Karaganda.

Des magnétites faciles à enrichir se trouvent dans les gisements de Koustanaisk, Sokolovsk, Sarbaisk, Katcharsk, etc.

Les réserves connues de minerai de fer de l'U.R.S.S. sont donc déjà considérables, néanmoins, dans l'Est notamment, il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la prospection et des études géologiques en général. L'étendue considérable du territoire de l'Union soviétique: plus de 22 millions de kilomètres carrés contre 1,16 millions de Km² pour les six pays de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier explique d'une part pourquoi les réserves connues de minerai de fer de l'U.R.S.S. sont actuellement plus du triple de celles de la C.E.C.A. et d'autre part, pourquoi les ressources géologiques de cet immense territoire ne sont pas encore pleinement prospectées.

TABLEAU 1
COMPOSITION CHIMIQUE MOYENNE DES MINERAIS DE FER DE L'U.R.S.S.

Gisements et catégories de minerais	Colonnes									
	Fe %	SiO ₂ %	Al ₂ O ₃ %	CaO %	S %	P %	TiO ₂ %	V ₂ O ₅ %	Rendement de l'opération de concentration: %	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. Minerais qui n'exigent pas d'enrichissement										
1. Krivoi-roq (<i>Martite-hématite</i>)	59,0	8,0	3,0	0,8	0,04	0,05	-	-	-	-
2. Bakal-Lipetz (<i>Limonite</i>)	45,0	17,0	2,0	2,0	0,05	0,25	-	-	51,0	85,0
3. Bakal (<i>Sidérite</i>)	31,0	10,0	1,5	11,0	0,30	0,03	-	-	-	-
B. Minerais faciles à enrichir										
1. Krivoi-roq (<i>Quartzites - min. brut</i>)	34,0	34,0	4,0	3,0	0,40	0,40	-	-	-	-
2. Kimkansk (<i>Quartzites - concentré</i>)	60,0	9,0	1,0	1,5	0,05	0,13	-	-	-	-
3. Berezovsk (<i>Limonite - min. brut</i>)	42,0	23,0	3,0	3,0	0,10	0,16	-	-	-	-
(" - concentré)	55,0	16,0	3,0	3,0	0,10	0,18	-	-	72,0	94,0
4. Katchkanarsk (<i>Magnétite - min. brut</i>)	20,0	37,0	7,0	26,0	0,10	0,01	-	-	-	-
(" - concentré)	54,0	9,0	4,0	8,0	0,10	0,01	3,0	0,45	23,0	70,0
5. Oural (<i>Magnétite - min. brut</i>)	46,0	22,0	6,0	18,0	2,50	0,30	-	-	-	-
6. Sibérie Occid. (<i>Magnétite - concentré</i>)	58,0	7,0	3,0	6,0	0,70	0,05	-	-	62,0	90,0
7. Angaro-Ilinsk (<i>Magnétite - min. brut</i>)	41,0	13,0	4,0	17,0	0,05	0,50	-	-	-	-
8. Teisk (<i>Magnétite - concentré</i>)	61,0	4,0	3,0	4,0	0,05	0,25	-	-	60,0	90,0
C. Minerais difficiles à enrichir										
1. Nijne-Angarsk (<i>Hématite - min. brut</i>)	40,0	30,0	10,0	0,8	0,01	0,10	-	-	-	-
(" - concentré)	49,0	20,0	8,0	1,0	0,02	0,10	-	-	58,0	73,0
2. Aïatsk (<i>Chamosite-limonite - brut</i>)	38,0	16,0	12,0	2,0	0,40	0,30	-	-	-	-
(" " - concentré)	51,0	10,0	12,0	2,0	0,20	0,40	-	-	58,0	73,0
3. Lisakovsk (<i>Chamosite-limonite - brut</i>)	33,0	36,0	5,0	2,0	0,05	0,90	-	-	-	-
(" " - concentré)	59,0	10,0	6,0	2,0	0,05	0,70	-	-	52,0	92,0

TABLEAU 2

ETAT DES RESERVES RECONNUES (1) DE MINERAI DE FER

Mrd. t.

Régions de l'U.R.S.S.	Réserves totales (1)		Minerais					
			a) qui n'exigent pas d'enrichissement		b) faciles à enrichir		c) difficiles à enrichir	
	Tonnage	Teneur moyenne en fer %	Tonnage	Teneur moyenne en fer %	Tonnage	Teneur moyenne en fer %	Tonnage	Teneur moyenne en fer %
Colonnes	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Nord-Ouest	1,7	31	-	-	1,7	31	-	-
Centre	7,3	42	1,5	58	4,2	35	1,6	38
Sud	10,9	40	1,9	58	5,5	36	3,5	36
Oural	5,7	23	0,4	45	5,0	20	0,3	34
Sibérie Occid. (2)	1,6	40	0,1	51	0,5	40	1,0	38
Sibérie Orient. (3)	1,6	39	0,3	39	1,3	39	-	-
Kazakstan	7,1	39	0,8	52	1,5	43	4,8	39
Total	35,9	37	5,0	55	19,6	31	11,3	36
Dont en % par catégorie	100,0 %	-	13,9 %	-	54,6 %	-	31,5 %	-
Réserves en exploitation	5,5	40	2,0	55	3,5	38	-	-

(1) L'étude soviétique ne donne pas de définitions des réserves totales reconnues. On peut seulement supposer qu'il s'agit des réserves considérées actuellement comme exploitables car des réserves importantes de minerai considéré comme d'intérêt secondaire ne semblent pas reprises dans ce tableau. L'expression "réserves totales" devrait s'appliquer aux réserves certaines, aux réserves probables, et même aux réserves possibles des gisements considérés comme étant intéressants.

(2) et région de Krasnoyarsk.

(3) et Extrême-Orient soviétique.

LES RESERVES DE HOUILLE ET DE LIGNITE DE L'URSS

Le Ministère de la Géologie et de la Sauvegarde du Sous-Sol de l'URSS a publié en 1956 un livre intitulé "Les réserves de charbon et de schistes bitumineux de l'URSS". Le texte ci-après est constitué par des extraits de cet ouvrage qui se rapportent aux réserves de charbon et à leur évaluation.

1. OBJECTIFS ET METHODES DE L'EVALUATION DES RESERVES

Une Commission interministérielle a tout d'abord élaboré des "Directives pour le relevé statistique des réserves de charbon et de schistes bitumineux géologiquement exploitables de l'Union soviétique" qui ont été approuvées par le Ministère de la Géologie et de la Sauvegarde du Sous-Sol de l'URSS. La profondeur jusqu'à laquelle les réserves ont été évaluées dépendait - aux termes de ces "directives" et conformément aux normes internationales qui furent appliquées également lors des évaluations effectuées à l'occasion des XIIème et XVIIème sessions du Congrès international de géologie - de la structure des différents bassins et gisements, ainsi que du faciès des couches de charbon; les réserves se trouvant à une profondeur de plus de 1800 m à compter de la surface n'ont pas été évaluées.

Les réserves de houille ont été établies en prenant en considération les couches d'une puissance de 0,4 m et plus et les réserves de lignite, les couches de 0,5 m et plus, à l'exception du bassin de Donetz où il a été tenu compte également de couches de 0,3 - 0,4 m. Les relevés ont porté sur les charbons ayant une teneur en cendres ne dépassant pas 50 %; pour le bassin de Moscou, cette limite a été fixée à 60 %.

En plus des réserves géologiquement exploitables relevées selon les normes indiquées ci-dessus, on a évalué également les réserves économiquement exploitables qui répondaient, quant à la puissance des couches et à la teneur en cendres, aux conditions admises pour les divers bassins et gisements par les organisations industrielles.

Les résultats ont été considérés selon trois points de vue :

- 1) **D'après le degré de certitude:**
 - réserves certaines;
 - réserves probables;
 - réserves possibles.

2) **D'après les profondeurs:**

- de 0 à 300 m;
- de 300 à 600 m;
- de 600 à 1.200 m;
- de 1.200 à 1.800 m.

3) **D'après le degré de houillification:**

- lignite
- Pechkohle (catégories intermédiaires entre la houille et le lignite);
- charbon à longues flammes;
- charbon à gaz;
- charbon gras à vapeur, charbon à coke, charbon demi-gras agglutinant;
- charbon maigre et anthracite.

a) **Au sujet de la ventilation d'après le degré de certitude on notera ce qui suit:**

Les réserves des catégories A₂, B et C₁, selon la classification des réserves en vigueur en URSS, ont été classées dans le groupe des "réserves certaines". Il s'agit en l'occurrence de réserves suffisamment étudiées et mesurées, servant de base aux projets des entreprises minières.

Dans le groupe des "réserves probables" figurent les réserves de la catégorie C₂ de la classification en vigueur en URSS. Ce sont des réserves situées à proximité immédiate des zones reconnues et établies par une extrapolation limitée, ou des réserves reconnues grâce à un réseau relativement peu dense de sondages ou de reconnaissances rendant possible le cubage des différentes couches, les distances entre les points d'observation étant telles qu'elles permettent de supposer une étendue ininterrompue des couches. L'évaluation des réserves de ce groupe s'effectue surtout par l'établissement de cartes pour chaque couche ou faisceau de couches ou enfin par la méthode des coupes parallèles.

Le groupe des "réserves possibles" (catégorie C₃) ne figure pas dans la classification des réserves en vigueur actuellement en URSS. Cependant, la nécessité de distinguer ce groupe s'explique par les motifs qui suivent. La catégorie C₂ de la classification en vigueur a été conçue d'une façon assez large que pour comprendre en fait toutes les réserves probables. Cependant, comme cela a été dit plus haut, la pratique s'est développée de ne comprendre dans cette catégorie que les réserves établies par une extrapolation relativement réduite et que l'on pouvait cuber. Le cubage tant soit peu exact de toute une série de gisements de charbon se révèle souvent impossible en raison de l'insuffisance des données; toutefois, les réserves peuvent faire l'objet d'une estimation suffisamment précise (quant à l'ordre de grandeur) en ce qui concerne les caractéristiques de qualité présumées et la répartition approximative des couches selon la profondeur. En conséquence, ont été classées dans le groupe des réserves possibles (catégorie C₃) les réserves de charbon des

bassins et régions où l'importance des assises carbonifères a été estimée en superficie et en profondeur en se basant sur les résultats de recherches géologiques, tandis que la richesse en charbon a été évaluée sur la base de quelques données ou par analogie avec les régions voisines. Font partie de cette même catégorie les réserves des régions étudiées d'une façon plus approfondie, mais dont la richesse en charbon varie fortement, ainsi que les réserves des horizons profonds, situées dans les sièges en exploitation ou en préparation et dans les zones reconnues.

Lorsqu'elle a examiné l'évaluation des réserves de ce groupe, la Commission interministérielle a constaté que les données ne présentaient pas le même degré de certitude pour les diverses régions. Ainsi, dans les bassins du Donetz et de Kousnetzk, ce groupe de réserves se rapproche souvent du groupe des "réserves probables" (C₂), car on y a inclus principalement les réserves des horizons profonds parce qu'elles ne sont pas encore suffisamment mesurées. Par contre, les données sur les "réserves possibles" (C₃) de bassins tels que ceux de Lena, de Toungouzk, de Tajmyr et d'autres territoires encore insuffisamment reconnus, sont moins sûres. Ici on ne peut encore parler pratiquement de réserves certaines et probables. La représentation de la structure géologique et du caractère des dépôts repose sur des plans à petite échelle et sur quelques sondages de contrôle distants parfois de nombreux kilomètres.

Les réserves de ce groupe ont également un autre caractère dans les gisements relativement petits qui ont été délimités principalement grâce à des méthodes géophysiques d'après des données géomorphologiques ou sur la base de plans à petite échelle, et dont la richesse en charbon n'a été établie qu'en quelques points isolés. Les données sur les gisements de cette catégorie sont également moins sûres dans certains districts peu étudiés des bassins du Donetz, de Kousnetzk et autres bassins bien explorés. Les réserves de ces gisements ont été évaluées le plus souvent par la méthode de la densité du charbon, c'est-à-dire que l'on a fixé le tonnage par km² du bassin ou - dans les gisements dérangés tectoniquement - la teneur en charbon (réserves par unité de volume des assises carbonifères), assortis de différents coefficients correcteurs fondés sur des hypothèses relatives à l'étendue des gisements.

Pour éviter de surestimer les réserves possibles des régions peu étudiées, on leur a appliqué un coefficient permettant de tenir compte de la distribution inégale du charbon, des étrointes possibles et de l'érosion à l'intérieur de la formation. Dans les territoires explorés, ce coefficient a été établi d'après le rapport entre l'ensemble du gisement d'une part et de la partie qui en est exploitable d'autre part. Tel a été le cas pour les bassins de Moscou, du Yakoutsk méridional et d'autres encore.

Il a été beaucoup plus difficile d'évaluer les réserves possibles dans les territoires où se trouvent des gisements importants qui n'ont pas encore été explorés. Ceci concerne en premier lieu les territoires de Lena, de Toungouzk, de Zyrian, etc. Il faut noter que, lorsqu'un territoire est peu exploré, il est plus difficile de déterminer les variations de puissance d'une couche que la simple existence de cette couche; il serait alors nécessaire d'avoir recours dans de nombreux cas à des études stratigraphiques précises. Or, si l'on

s'avisait d'appliquer la teneur en charbon trouvée en certains points à toute l'énorme surface de ces territoires, sans y apporter de coefficients rectificatifs, on risquerait d'obtenir, pour les réserves de charbon, des chiffres extraordinairement élevés qui, sans doute, se révéleraient faux par la suite. C'est pourquoi il a fallu dans ces cas introduire des coefficients de l'ordre de 0,2 à 0,5 en raison de l'insuffisance des données sur lesquelles il faut baser le calcul des réserves.

Le second coefficient rectificatif relatif aux gisements des bassins peu explorés concernait les déformations tectoniques. On a adopté un coefficient de 0,3 dans le cas d'un gisement en forme de cuvette avec disposition symétrique des couches - du type du bassin de Minoussinsk - et de 0,5 dans le cas d'une structure synclinale à axe linéaire. Par analogie, lorsqu'il s'agissait d'une dépression remplie de sédiments carbonifères, le coefficient a été fixé entre 0,3 et 0,5.

On n'a pas essayé d'établir une ventilation plus poussée des "réserves possibles" d'après le degré de certitude. Au cours des travaux cependant est apparue la nécessité de faire une place à part aux gisements dont la richesse en charbon devait encore être étudiée de plus près, sans toutefois chiffrer leurs réserves. Dans beaucoup de cas, en effet, on avait affaire à des gisements qui contiennent des réserves probables considérables, parfois même bien délimitées sur la base de relevés géomorphologiques ou géophysiques, sans que l'on dispose cependant de données suffisamment concrètes sur les couches de charbon et leur puissance totale.

b) En ce qui concerne la ventilation des réserves de charbon d'après la profondeur, on a déjà mentionné que les réserves étaient subdivisées comme suit: jusqu'à 300 m, de 300 m à 600 m, de 600 m à 1.200 m, de 1.200 m à 1.800 m. On a adopté comme niveau 0, à partir duquel les profondeurs ont été mesurées, la cote d'altitude la plus basse de la région ou du bassin considéré.

c) **Au sujet de la répartition des réserves d'après le degré de houillification** on notera ce qui suit:

Les différences entre les matières végétales ayant servi à la formation du charbon et la diversité des processus de houillification d'une part, ainsi que la multiplicité des conditions géotectoniques au cours de la formation des couches d'autre part, expliquent la grande diversité des types pétrographiques de charbon et l'existence de toutes les catégories sur le territoire de l'URSS, depuis le lignite terreux jusqu'à la houille graphitique.

Lors de l'évaluation des réserves, effectuée à l'occasion des XII^{ème} et XVII^{ème} sessions du Congrès International de Géologie, on a réparti l'ensemble des réserves de l'URSS en trois groupes: A) Anthracite et semi-anthracite, B) + C) charbons bitumineux et D) lignite.

Dans le passé, et tout particulièrement au cours des dix dernières années, de nombreux travaux ont été entrepris pour déterminer les lois qui ont présidé à la répartition des diverses catégories de charbon dans les différents bassins et districts de l'URSS. Sur la base des résultats obtenus, on a dressé des plans sur lesquels sont indiquées la répartition

effective des différentes catégories de charbon dans les gisements étudiés et la répartition probable dans les gisements qui restent encore à étudier des bassins de Kouznetzk, d'Irkoutzk, du Donetz, d'Asie centrale et autres.

Les travaux effectués ont permis, lors de l'évaluation actuelle des réserves, de procéder pour la première fois en URSS à une ventilation des réserves en charbon d'après le degré de houillification. Dans les tableaux récapitulatifs, on a distingué, à cet égard, 6 groupes différents, à savoir: lignite (B), catégories intermédiaires entre lignite et houille (DB), charbon à longues flammes (D), charbon à gaz (G), charbon gras à vapeur, charbon à coke, charbon demi-gras agglutinant (PS + K + PSh), charbon maigre et anthracite (T + A).

On adopta la même ventilation pour les charbons des nouveaux bassins non encore suffisamment prospectés. Pour les bassins déjà étudiés, on procéda à une répartition détaillée des réserves de charbon sur la base de la classification du Donetz ou de la classification locale en vigueur pour le bassin considéré.

II. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION DES RESERVES

L'évaluation des réserves a été effectuée dans 25 bassins houillers, 8 zones carbonifères importantes et plus de 650 gisements ne faisant pas partie de bassins houillers. Sur ce nombre, le calcul des réserves a été effectué pour la première fois dans dix bassins, dans huit zones carbonifères importantes et dans un grand nombre de gisements, soit parce qu'ils n'ont été découverts qu'au cours des vingt dernières années, soit parce que le manque de données suffisantes n'avait pas permis de les prendre intégralement en considération lors de l'évaluation de 1937.

A la suite de ces relevés, l'ensemble des réserves géologiquement exploitables de l'URSS est évalué actuellement à 8.670 milliards de tonnes, les réserves effectives et probables représentant environ 1.183 milliards de tonnes, soit 13,67 %; l'URSS aurait ainsi les plus grands gisements de charbon du monde.

L'accroissement sensible dans les chiffres de l'URSS sur ses réserves de charbon depuis quelques années est le résultat de travaux importants de prospection et de recherches méthodiques qui ont été accomplis au cours des vingt dernières années et ont permis de découvrir de nouvelles réserves. Comme nous l'avons déjà indiqué, cet accroissement des réserves de l'URSS a été le résultat d'études entreprises dans les anciens bassins d'extraction, notamment dans ceux de Kouznetzk, du Donetz et autres, ainsi que la prospection de bassins déjà connus mais non encore étudiés et de bassins et de gisements découverts au cours des 20 dernières années.

Les réserves d'un des anciens bassins, celui du Donetz, sont actuellement évaluées à 240 milliards de tonnes contre 89 milliards de tonnes en 1937. Cet accroissement des réserves s'explique avant tout par la découverte des nouveaux gisements du Grand Donbass (région du Dnieper) à l'ouest, des nouveaux gisements au nord de l'ancienne limite du Donbass et dans le secteur est dudit bassin. En même temps, les réserves évaluées sur la

base des anciennes données n'ont pratiquement pas changé. Les réserves du bassin de Kouznetzk ont presque doublé, surtout à la suite d'une évaluation plus exacte des gisements des parties sud, sud-est et centrale de ce bassin. Les réserves du bassin Kansk-Atchinsk, (bassins de Tchoulymo-Yenisseï et Kansk, selon l'évaluation de 1937) ont considérablement augmenté; elles sont évaluées actuellement à 364 milliards de tonnes jusqu'à une profondeur de 600 m contre 85 milliards de tonnes en 1937, tandis que les réserves totales, jusqu'à une profondeur de 1.800 m, sont estimées à 1.220 milliards de tonnes. En ce qui concerne certains autres bassins, à savoir les bassins d'Irkoutsk, de Minoussinsk et de Karaganda, les données établies en 1937 se sont révélées exactes et n'ont pas dû être modifiées.

Des réserves particulièrement considérables, dont l'importance n'avait pu être reconnue antérieurement, ont été constatées dans certains bassins tels que ceux de Lena, Toun-gouzsk et Petchora, ainsi que dans des territoires tels que ceux de Taïmyr, d'Oubagan (Tourgaï), et toute une série d'autres.

Au cours des vingt dernières années, les réserves certaines ont augmenté de 1,84 fois en passant de 131 milliards de tonnes à 241 milliards de tonnes et les réserves probables sont passées de 294 milliards de tonnes à 942 milliards de tonnes (3,2 fois plus qu'avant) bien que la méthode d'évaluation des réserves appliquée en 1956 ait été basée sur des critères plus stricts qu'aparavant. Il faut remarquer que, d'après le rapport annuel du Fonds de Géologie de l'Union Soviétique donnant la situation au 1er janvier 1956, les réserves certaines sont passées de 146 milliards de tonnes à 241 milliards de tonnes et les réserves probables de 116,3 milliards de tonnes à 942 milliards de tonnes. Un accroissement aussi sensible des réserves s'explique du fait de l'évaluation incomplète des réserves des catégories C₁ (réserves certaines) et particulièrement de C₂ (réserves probables) qui était imputable à certaines négligences de la part des organisations locales chargées d'effectuer la prospection. Il a été nécessaire d'éliminer ces graves défauts dans les chiffres du nouveau relevé.

Le tableau 1 indique le pourcentage des différents groupes de réserves dans les réserves totales pour les bassins les plus complètement étudiés.

TABLEAU I

Bassins	Réserves			Total des réserves certaines et probables
	certaines	probables	possibles	
	Réserves totales = 100 %			
Donetz	24	33	43	57
Moscou	37	22	41	59
Petchora	1,1	5,6	93,3	6,7
Karaganda	20	50	30	70
Kouznetzk	7,8	28	64,2	35,8
Minoussinsk	6,3	87	6,7	93,3
Irkoutzk	6	33	61	39

Parmi les bassins moins bien étudiés se rangent les territoires aussi vastes que ceux de Lena, de Toungouzk et de Taïmyr ainsi que d'autres bassins non encore mis en exploitation, dont les réserves ont été principalement classées comme possibles.

Il a été observé plus haut que, lors du recensement des réserves, effectué à l'occasion de la XII^{ème} session du Congrès International de Géologie, les réserves de charbon de la Russie avaient été évaluées à 231 milliards de tonnes, ce qui plaçait la Russie au 5^{ème} rang des pays charbonniers du monde. A cette époque, les réserves avaient été évaluées dans les bassins de Tcheremsk, du Donetz, et de Kouznetzk, dont les gisements constituaient 94 % de l'ensemble des réserves russes. Ces résultats semblaient indiquer qu'il fallait considérer les ressources du pays en combustibles avec pessimisme, cependant, l'évaluation des réserves effectuée en 1937 a déjà démontré qu'un tel pessimisme n'avait pas de raison d'être, puisque, grâce à ce relevé, l'URSS était passée de la 5^{ème} place à la 2^{ème}. Par conséquent, les réserves de charbon de la Russie ont été évaluées à un chiffre trop bas, faute d'études approfondies des richesses naturelles du pays.

Le relevé de 1956 a fait apparaître de nouvelles perspectives d'augmentation des réserves de charbon de l'URSS. Le chiffre de 8.670 milliards de tonnes ne constitue très certainement pas un maximum. En effet, jusqu'à ce jour, on n'a pas encore évalué les nombreux gisements du nord-est de l'URSS, notamment du Kamtchatka; les réserves des énormes bassins de Lena et Toungouzk ont été évaluées très modestement, compte tenu du fait que leur étude est encore incomplète; quant aux réserves de la plaine de la Sibérie occidentale et des nouvelles régions de l'Asie centrale, du Kazakstan et du bassin de Petchora ainsi que des gisements de la République Soviétique Turkmène, elles n'ont pas été prises en considération.

Le tableau 2 indique la distribution des réserves totales (en milliards de tonnes) sur le territoire de l'URSS, ainsi que par bassins, régions ou gisements importants, tandis que le tableau 3 indique les réserves économiquement exploitables (en milliards de tonnes). (Faute de place, on a dû condenser dans une large mesure la répartition par régions minières. Les données plus détaillées se trouvent cependant à la disposition des personnes intéressées auprès de la Division des Statistiques de la Haute Autorité).

Comme il a été indiqué plus haut, la profondeur limite a été fixée à 1.800 m lors de l'évaluation des réserves de charbon géologiquement exploitables de l'URSS en 1955. L'estimation des réserves à une telle profondeur n'a généralement qu'une valeur théorique, puisque ce n'est que dans les bassins du Donetz et de Kizelovsk que l'on exploite à une profondeur supérieure à 1.000 m. Dans la plupart des autres bassins et régions, ce ne sont que des profondeurs de 300 à 600 m qui se révèlent intéressantes du point de vue pratique.

VENTILATION DES RESERVES TOTALES D'APRES LA PROFONDEUR

	jusqu'à 300 m	300 à 600 m	600 à 1.200 m	1.200 à 1.800 m	Total
Réserves totales en milliards de tonnes	2.351	1.780	2.838	1.700	8.669
dto en pourcentage du total	27,15	20,58	32,65	19,62	100

Si l'on procède à la comparaison par intervalles égaux (jusqu'à 600 m, de 600 à 1.200 et de 1.200 à 1.800 m), on constate la réduction régulière des réserves au fur et à mesure que la profondeur augmente. Si l'on considère les réserves situées jusqu'à une profondeur de 600 m comme égales à 1, le rapport entre les réserves des diverses tranches de profondeur est 1 : 0,69 : 0,41.

Cependant, il ne faut pas oublier que, dans plusieurs bassins, les réserves en profondeur ont été prises en compte dans une moindre mesure et avec des coefficients moins élevés, en raison de l'étude insuffisante de ces bassins. Ainsi, dans le bassin de Toun-gouzk, les réserves des horizons profonds situées sous la couche éruptive ont été parfois complètement exclues du décompte; dans le bassin de la Lena, on a adopté un coefficient de 0,2, etc. C'est pourquoi, par suite de l'insuffisance des études, l'on a adopté parfois, pour les réserves des horizons profonds, des chiffres artificiellement bas, voir l'absence complète de réserves.

Si l'on veut avoir une idée générale de l'ampleur des réserves de charbon, il faut tenir compte de ce que, dans les bassins les plus importants de l'URSS, tels que celui du Donetz, de Kouznetz, de Petchora, de la Lena et autres, des réserves considérables se trouvent situées à des profondeurs dépassant 1.800 m. Dans une série de bassins de type plat ou intermédiaire (tels que les bassins de Moscou, d'Irkoutzk, du Yakoutsk méridional et autres) toutes les réserves sont concentrées à de moins grandes profondeurs.

En ce qui concerne la répartition d'après le degré de houillification, on notera que la précision avec laquelle cette répartition a été effectuée est variable et qu'elle dépend de la connaissance plus ou moins approfondie du bassin considéré.

Ainsi dans les bassins du Donetz, de Kouznetz, ainsi que dans les autres bassins ou gisements charbonniers bien étudiés, cette classification se fonde sur des cartes d'analyses chimiques et une documentation d'exploration abondante. Quant aux bassins moins bien connus, la classification des charbons est faite à titre d'orientation, basée sur la zone d'extension des réserves dans les diverses catégories du bassin, et d'après un nombre relativement réduit d'analyses et de déterminations du degré de houillification du charbon par la méthode pétrographique.

RESULTATS DE LA REPARTITION DES RESERVES D'APRES LEUR
DEGRE DE HOUILLIFICATION

	A + T	PS + K + PSh	G	D	DB	B	Total
Réserves totales en milliards de tonnes	1.080	1.953	819	1.330	474	3.013	8.669
dto en % du total	12,54	22,51	9,45	15,35	5,45	34,70	100

Il résulte du tableau que si on ajoute le groupe DB (catégorie intermédiaire entre la houille et le lignite) au groupe du lignite, le rapport entre les réserves de houille et celles de lignite est alors d'environ 60 : 40.

Il faut noter à ce propos que la totalité des réserves des bassins de Taïmyr et de Zyriansk sont classées dans le groupe PS + K + PSh en raison de l'impossibilité d'isoler les réserves de charbon à gaz. Cependant, celui-ci ne constitue, dans les deux bassins, qu'un pourcentage insignifiant des réserves totales. Pour les réserves du bassin de Tourgouzk, on n'a pu indiquer qu'une partie des réserves de charbon à gaz, tandis que l'autre partie des réserves de cette catégorie a été portée dans le groupe PS + K + PSh.

Comme les réserves de houille, à l'exclusion du groupe DB, sont évaluées à 5.182 milliards de tonnes, les réserves du groupe PS + K + PSh représentent 37,7 % de l'ensemble des réserves. Néanmoins, il faut considérer qu'on fait aussi entrer dans ce groupe des charbons qui ne peuvent être cokéfiés en raison de leur composition pétrographique (une partie du charbon du bassin de Kouznetzk) ou en raison de leur forte teneur en cendres et en soufre qui rend difficile leur préparation (une partie du charbon des bassins de Petchora, de Karaganda et de Bourensk).

Les charbons des catégories PSh, K et PS se trouvent non seulement dans les bassins et gisements en exploitation, mais aussi dans certains bassins et gisements nouvellement découverts. En font partie, outre les bassins de Taïmyr et de Zyriansk déjà mentionnés plus haut, le bassin de Fergan-est (Ouguensk), la région carbonifère du Yakoutsk-méridional, la partie est du bassin de la Lena, le gisement de Tchaoun-Tchoukot et une série d'autres bassins.

LES RESERVES DE CHARBON DE L'URSS
(RESERVES GEOLGIQUES TOTALES EN MILLIARDS DE t)

TABLEAU 2

Bassins et gisements	Total		Selon le degré de certitude				Selon la profondeur				Selon le degré de houillification				
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	
Total des réserves de l'URSS	8 669,51	241,21	941,89	7 486,41	2 351,51	1 779,88	2 838,03	1 700,09	1 080,45	1 952,71	819,32	1 330,02	474,09	3 012,91	
1. Partie européenne de l'URSS	647,28	74,91	105,63	466,74	115,44	132,80	237,09	161,95	124,28	149,47	169,99	121,63	51,82	30,09	
<i>dont:</i>															
Bassin du Donetz	240,62	57,16	79,53	103,93	28,39	50,05	96,41	65,77	93,48	32,46	65,05	28,13	21,50	-	
<i>dont:</i>															
a) la partie ukrainienne	173,16	49,00	56,49	67,67	20,90	35,53	71,05	45,68	39,78	28,63	63,57	19,75	21,43	-	
b) régions administratives															
Rostov et Kamenskoy	67,46	8,16	23,04	36,26	7,49	14,52	25,36	20,09	53,70	3,45	1,86	8,45	-	-	
L.wow-Wolhynie	1,75	1,65	0,10	-	0,06	1,55	0,14	-	-	0,01	1,74	-	-	-	
Dniéper	4,18	3,05	0,99	0,14	4,18	-	-	-	-	-	-	-	-	4,18	
Moscou	24,31	8,89	5,32	10,10	24,31	-	-	-	-	-	-	-	-	24,31	
Kama	30,32	-	-	30,32	-	-	24,64	5,68	-	-	-	-	30,32	-	
Petchora	344,50	4,10	19,40	321,00	57,00	81,10	115,90	90,50	30,80	117,00	103,20	93,50	-	-	
2. Caucase	2,01	0,56	0,43	1,02	0,78	1,14	0,09	-	0,01	0,12	1,73	-	-	0,15	
3. Oural	7,51	5,00	1,56	0,95	5,95	0,82	0,62	0,12	0,31	1,06	0,23	-	-	5,91	
4. Sibérie orientale et occidentale (partie sud)	2 290,05	114,49	554,77	1 620,79	520,30	301,82	810,42	657,51	280,65	223,27	361,62	143,17	55,90	1 225,44	
<i>dont:</i>															
Kouznets	905,30	70,88	253,51	580,91	156,48	169,34	302,36	277,12	263,42	216,00	304,82	65,16	55,90	-	
Kansk-Atchinsk	1 220,30	35,00	234,28	951,02	249,90	114,70	487,30	368,40	-	-	1,70	0,06	-	1 218,54	
Minoussinsk	36,94	2,31	32,98	1,65	17,50	8,50	9,29	1,65	-	-	7,51	29,43	-	-	
Irkoutsk	88,90	5,17	29,54	54,19	87,17	1,73	-	-	-	-	36,20	48,50	-	4,20	

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
5. Sibérie orientale (partie nord)	5 237,87	4,11	190,65	5 043,11	1 514,40	1 228,82	1 570,25	824,40	666,59	1 384,15	247,70	1 047,80	357,52	1 534,11
<i>dont:</i>														
Taymyr	583,50	0,25	23,25	560,00	83,30	104,30	242,90	153,00	143,10	412,30	-	-	-	28,10
Toungousk	1 744,77	1,40	53,37	1 690,00	575,00	485,77	646,00	38,00	522,00	737,00	52,00	243,00	190,77	-
Embouchure du Yenisseï	221,75	-	4,75	217,00	51,50	63,40	67,85	39,00	-	-	-	55,00	166,75	-
Lena	2 647,24	1,79	106,87	2 538,58	779,09	560,25	713,50	594,40	1,49	390,50 (x)	749,80	-	-	1 505,45
Yakoutsk méridional	40,05	0,65	2,40	37,00	24,95	15,10	-	-	-	39,60	0,45	-	-	-
6. Nord-est de l'URSS	239,97	0,85	9,28	229,84	85,40	58,48	69,17	26,92	2,87	106,99	3,84	1,72	-	124,55
<i>dont:</i>														
Zyriansk	102,60	0,34	2,26	100,00	34,30	24,40	31,30	12,60	-	102,60	-	-	-	-
Tchaoun-Tchoukot	1,30	-	-	1,30	0,10	0,20	0,60	0,40	-	1,30	-	-	-	-
Anadyr	97,71	0,01	-	97,70	24,51	24,10	35,40	13,70	-	-	-	-	-	97,71
7. Transbaïkalie, Extrême Est et Sakhaline	64,14	8,74	16,72	38,68	30,62	16,28	11,43	5,81	0,97	2,25	27,34	9,41	8,85	15,32
<i>dont:</i>														
Bourensk	25,02	1,08	9,24	14,70	6,19	7,20	7,63	4,00	0,02	-	25,00	-	-	-
8. Kazakhstan	139,90	28,99	57,23	53,68	69,04	30,54	26,13	14,20	1,83	72,69	2,18	0,04	-	63,16
<i>dont:</i>														
Karaganda	51,23	10,30	25,76	15,17	9,74	9,04	19,64	12,81	-	49,43	0,63	-	-	1,17
Tourgaï (Oubagan)	36,49	6,32	10,53	19,64	29,83	6,66	-	-	-	-	-	-	-	36,49
9. Asie centrale	40,78	3,55	5,62	31,61	9,58	9,18	12,83	9,18	2,94	12,77	4,64	6,25	-	14,18

(+) Une ventilation plus poussée d'après le degré de houillification n'est pas possible. Dans les totaux relatifs à la Sibérie Orientale et à l'URSS, ces réserves ont été réparties conventionnellement par moitiés entre les deux catégories intéressées.

LES RESERVES DE CHARBON DE L'URSS

TABLEAU 3

(RESERVES ECONOMIQUES TOTALES EN MILLIARDS DE T)

Bassins et gisements	Total	Selon le degré de certitude				Selon la profondeur						Selon le degré de houillification															
		certaines		probables		possibles		0 - 300 m		300 - 600 m		600 - 1 200 m		1 200 m - 1 800 m		A + T		PS + K + PSh		G		D		DB		B	
		02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
Total des réserves de l'URSS	7 765,29	223,05	861,85	6 680,39	2 088,86	1 599,62	2 540,66	1 539,83	903,18	1 690,78	671,29	1 239,24	399,08	2 861,76													
1. Partie européenne de l'URSS	506,55	64,88	83,36	358,31	88,77	107,03	190,26	120,48	89,34	107,72	125,32	110,47	51,10	22,59													
dont:																											
Bassin du Donetz	189,97	50,29	63,49	76,20	22,18	39,01	77,55	51,22	65,34	25,24	54,26	24,22	20,90	-													
dont:																											
a) la partie ukrainienne	146,61	43,41	46,53	56,57	17,29	29,63	61,47	38,22	33,58	22,61	52,53	16,99	20,90	-													
b) régions administratives																											
Rostov et Kamenskoy	43,36	6,88	16,86	19,63	4,89	9,38	16,08	13,00	31,76	2,63	1,73	7,23	-	-													
L'wov-Wolhynie	1,42	1,32	0,10	-	0,04	1,26	0,12	-	-	0,01	1,41	-	-	-													
Dniéper	3,66	2,82	0,73	0,11	3,66	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
Moscou	17,48	6,49	3,29	7,70	17,48	-	-	-	-	-	-	-	-	-													
Kama	30,20	-	-	30,20	-	-	24,54	5,66	-	-	-	-	-	-													
Petchora	262,37	3,90	15,47	243,00	44,06	66,66	88,05	63,60	24,00	82,47	69,65	86,65	-	-													
2. Caucase	1,01	0,50	0,21	0,30	0,51	0,41	0,09	-	0,01	0,12	0,75	-	-	-													
3. Oural	6,95	4,73	1,29	0,93	5,44	0,78	0,61	0,12	0,29	1,06	0,21	-	-	-													
4. Sibérie occidentale et orientale (partie sud)	2 144,30	109,76	523,53	1 511,01	477,45	275,12	772,36	619,37	258,87	188,89	313,36	125,67	45,15	1 212,36													
dont:																											
Kouznets	804,17	66,87	233,00	504,30	138,37	149,26	269,94	246,60	243,71	182,83	271,35	61,13	45,15	-													
Kansk-Atchinsk	1 207,79	34,97	231,67	941,15	247,42	111,65	484,60	364,12	-	-	1,53	0,06	-	1 206,20													
Minoussinsk	36,30	2,17	32,48	1,65	17,37	8,03	9,25	1,65	-	-	7,51	28,79	-	-													
Irkoutsk	67,35	4,65	21,90	40,80	66,61	0,74	-	-	-	-	28,20	35,69	-	3,45													

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
5. Sibérie orientale (partie nord)	4 699,85	3,84	175,21	4 520,80	1 351,88	1 121,84	1 478,05	748,08	546,66	1 228,93	194,13	986,60	294,84	1 448,69
dont:														
Taymyr	511,58	0,25	22,53	486,80	75,51	91,21	209,98	134,88	124,49	358,95	-	-	-	28,14
Toungousk	1 516,02	1,18	48,73	1 466,11	492,81	434,98	551,40	36,83	421,13	680,54	40,00	240,77	139,58	-
Embouchure du Yenisseï	214,16	-	4,46	209,70	49,67	61,41	65,70	37,38	-	-	-	52,90	161,26	-
Lena	2 417,98	1,74	97,17	2 319,07	708,86	519,16	650,97	538,99	1,04	303,91 (+)	0,22	692,93	-	1 420,10
Yakoutsk méridional	39,66	0,65	2,31	36,70	24,58	15,08	-	-	-	39,44	0,22	-	-	-
6. Nord-est de l'URSS	183,85	0,83	8,94	174,08	66,21	44,10	52,54	21,00	2,60	85,65	3,84	1,35	-	90,41
dont:														
Zyriansk	81,26	0,34	2,27	78,66	27,47	19,79	24,40	9,60	-	81,26	-	-	-	-
Tchaoun-Tchoukot														
Anadyr	1,90	-	-	1,90	0,12	0,21	0,61	0,36	-	1,90	-	-	-	-
7. Transbaïkalie, Extrême Est et Sakhaline	70,78	0,01	-	70,77	16,97	17,24	25,75	10,82	-	-	-	-	-	70,78
dont:														
Bourensk	61,96	8,13	16,53	37,29	29,36	15,50	11,33	5,76	0,97	2,15	27,11	8,88	7,99	14,85
8. Kazakhstan	24,94	0,95	9,24	14,75	6,19	7,12	7,63	4,00	0,02	-	24,91	-	-	-
dont:														
Karaganda	122,53	26,98	47,51	48,04	60,03	26,11	23,55	12,84	1,65	65,12	2,09	0,04	-	53,63
Tourgaï (Oubagan)	46,55	9,75	23,35	13,45	8,76	8,20	17,99	11,60	-	44,93	0,63	-	-	0,97
9. Asie centrale	35,40	6,11	10,12	19,17	28,83	6,57	-	-	-	-	-	-	-	35,40
dont:														
Karaganda	38,29	3,40	5,27	29,62	9,21	8,73	11,87	8,48	2,79	11,08	4,48	6,23	-	13,71

(+) Une ventilation plus poussée d'après le degré de houillification n'est pas possible. Dans les totaux relatifs à la Sibérie Orientale et à l'URSS, ces réserves ont été réparties conventionnellement par moitiés entre les deux catégories intéressées.

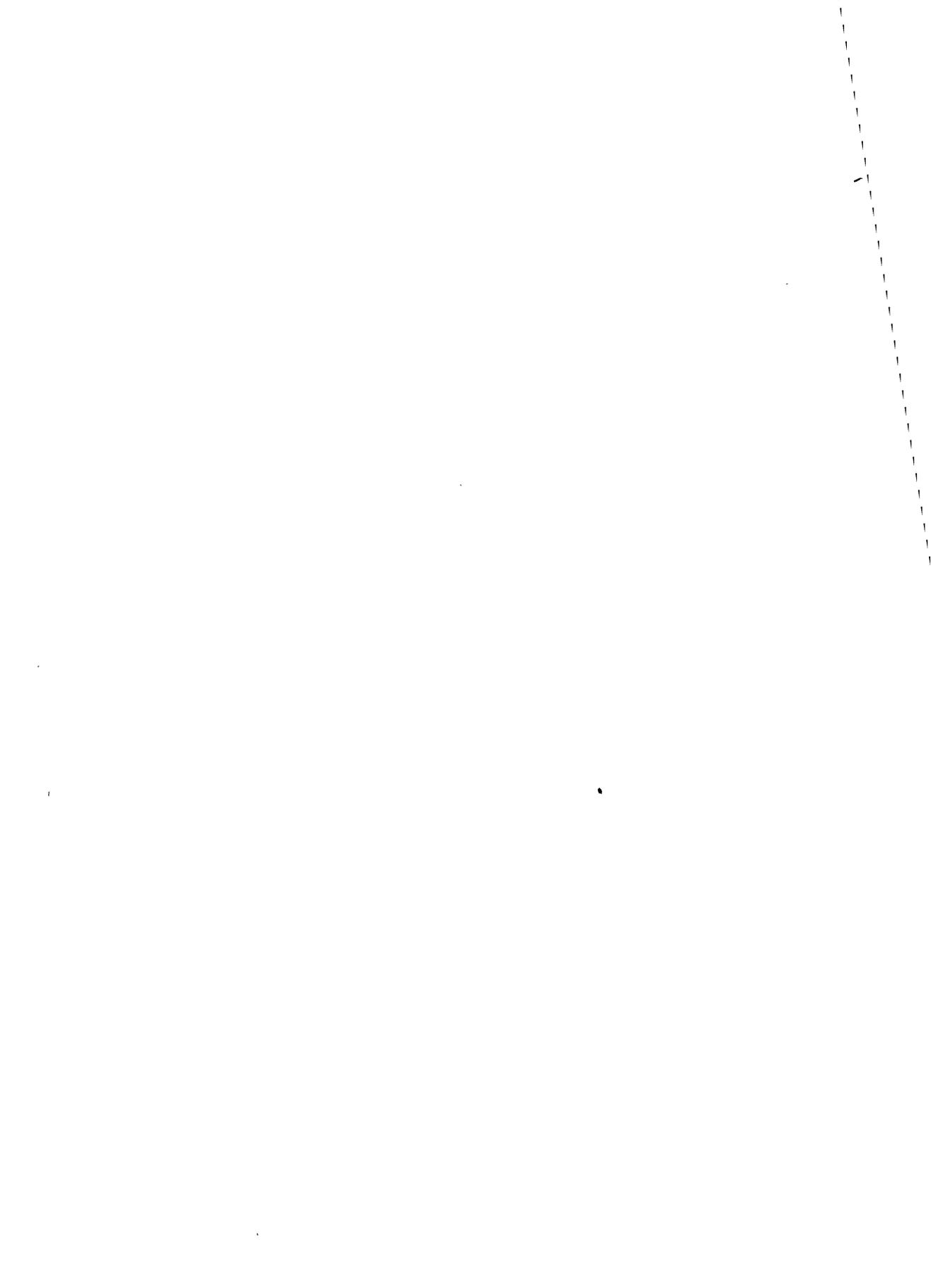
ANNEXE STATISTIQUE

LISTE DES TABLEAUX

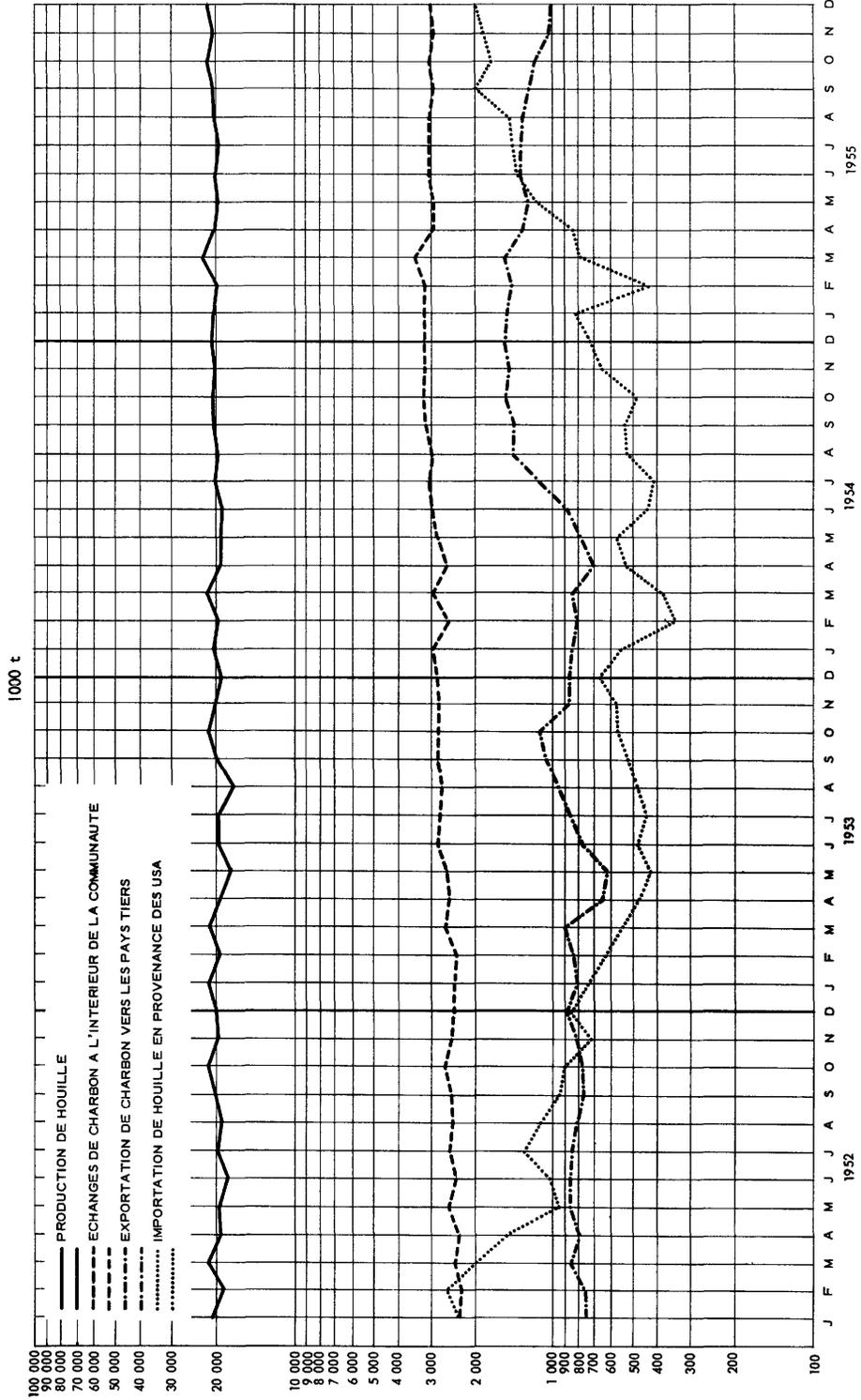
	PAGE
1. CHARBON	
GRAPHIQUE DE LA SITUATION GENERALE DE L'ECONOMIE CHARBONNIERE DE LA COMMUNAUTE	121* - 122*
PRODUCTION DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE	123*
STOCKS TOTAUX DE HOUILLE AUX MINES ET STOCKS TOTAUX DE COKE DANS LES COKERIES DE LA COMMUNAUTE	124*
ECHANGES DE HOUILLE A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE	125*
IMPORTATIONS DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE EN PROVENANCE DE PAYS TIERS	126*
IMPORTATIONS DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE EN PROVENANCE DES ETATS-UNIS	127*
EXPORTATIONS DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE VERS DES PAYS TIERS	128*
LIVRAISONS DE HOUILLE, COKE DE FOUR, AGGLOMERES BRIQUETTES ET SEMI-COKE DE LIGNITE AUX CONSOMMATEURS DE LA COMMUNAUTE	129*
2. SIDERURGIE	
GRAPHIQUE DE LA SITUATION GENERALE DE L'ECONOMIE SIDERURGIQUE DE LA COMMUNAUTE	133* - 134*
PRODUCTION MARCHANDE DE MINERAL DE FER DE LA COMMUNAUTE	135*
PRODUCTION DE FONTE ET DE FERRO-ALLIAGES DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE (H.F.)	136*
PRODUCTION D'ACIER BRUT DES PAYS DE LA COMMUNAUTE	137*
PRODUCTION DE PRODUITS FINIS DES PAYS DE LA COMMUNAUTE	138*

PRODUCTION DE PRODUITS FINIS DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ PAR CATÉGORIE DE PRODUITS	139 *
ECHANGES DE FONTE BRUTE, ACIER BRUT ET PRODUITS LAMINES A L'INTERIEUR DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ	140 *
IMPORTATIONS DE FONTE BRUTE, ACIER BRUT ET PRODUITS LAMINES DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ EN PROVENANCE DES PAYS TIERS	141 *
EXPORTATIONS DE FONTE BRUTE, ACIER BRUT ET PRODUITS LAMINES DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ VERS DES PAYS TIERS	142 *
ECHANGES DE MINÉRAI DE FER A L'INTERIEUR DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ	143 *
IMPORTATIONS DE MINÉRAI DE FER EN PROVENANCE DE PAYS TIERS	144 *

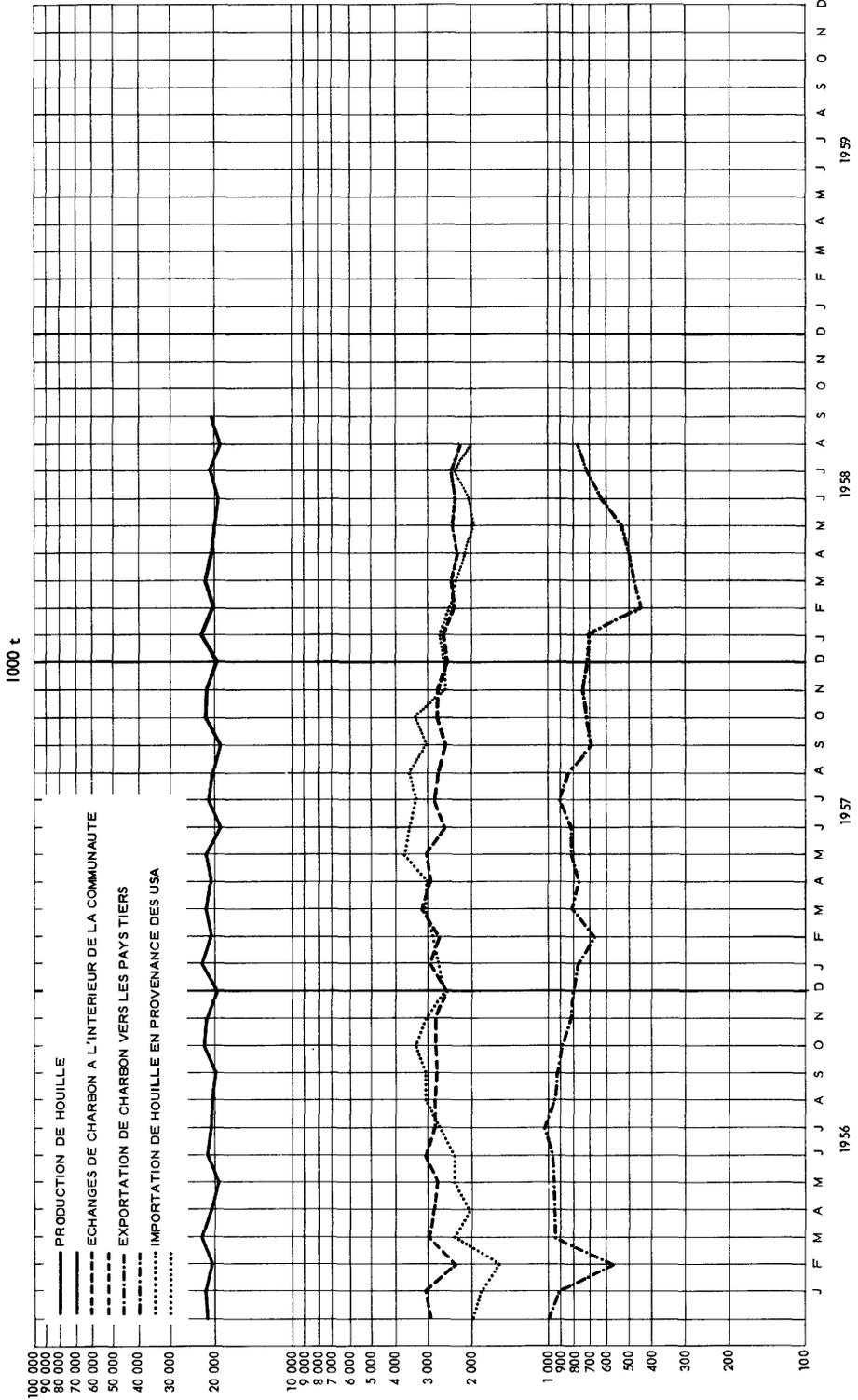
I. CARBON



SITUATION GENERALE DE L'ECONOMIE CHARBONNIERE DE LA COMMUNAUTE



SITUATION GENERALE DE L'ECONOMIE CHARBONNIERE DE LA COMMUNAUTE



PRODUCTION DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGNE (R.F.) <i>sans la Sarre</i>	SARRE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	COMMUNAUTE
1951	118 925	16 279	29 651	52 973	1 167	12 424	231 419
1952	123 278	16 235	30 384	55 365	1 089	12 532	238 883
1953	124 472	16 418	30 060	52 588	1 126	12 297	236 961
1954	128 035	16 818	29 249	54 405	1 074	12 071	241 653
1955	130 728	17 329	29 978	55 335	1 136	11 895	246 401
1956	134 407	17 090	29 555	55 129	1 076	11 836	249 092
1957	133 156	16 455	29 086	56 795	1 019	11 376	247 888
1956 - I	11 608	1 574	2 608	4 774	96	1 025	21 685
II	11 113	1 448	2 390	4 619	85	934	20 589
III	11 628	1 565	2 850	5 129	93	1 050	22 315
IV	10 836	1 407	2 543	4 511	83	916	20 296
V	10 264	1 319	2 585	4 239	90	967	19 464
VI	11 521	1 466	2 589	4 666	90	1 027	21 359
VII	11 262	1 405	2 042	4 329	97	1 011	20 146
VIII	11 523	1 411	2 186	4 380	93	998	20 591
IX	10 782	1 371	2 226	4 139	87	954	19 559
X	11 638	1 519	2 645	4 978	95	1 084	21 959
XI	11 520	1 374	2 535	4 864	93	1 018	21 404
XII	10 712	1 231	2 355	4 501	76	850	19 725
1957 - I	11 829	1 535	2 417	5 122	76	1 079	22 058
II	10 853	1 427	2 393	4 715	84	973	20 445
III	11 574	1 412	2 537	4 791	89	934	21 337
IV	11 099	1 349	2 469	4 787	87	855	20 646
V	11 614	1 427	2 537	4 663	90	999	21 330
VI	9 953	1 228	2 384	4 481	79	866	18 991
VII	11 470	1 469	2 061	4 874	100	1 012	20 986
VIII	10 838	1 391	2 387	4 537	94	926	20 173
IX	10 045	1 262	2 189	4 525	92	837	18 950
X	11 770	1 359	2 659	4 856	83	1 026	21 753
XI	11 597	1 369	2 535	4 803	72	973	21 349
XII	10 514	1 227	2 517	4 644	73	895	19 867
1958 - I	11 978	1 559	2 666	5 289	90	1 049	22 632
II	10 573	1 339	2 417	4 824	73	897	20 124
III	11 551	1 543	2 529	5 211	51	1 041	21 926
IV	11 140	1 336	2 413	4 783	59	958	20 690
V	11 008	1 300	2 329	4 426	59	969	20 091
VI	10 485	1 285	2 105	4 785	57	988	19 706
VII	11 513	1 411	1 985	4 722	59	1 058	20 748
VIII p	10 534	1 297	2 036	4 122	52	908	18 949
IX p	11 034	1 392	2 110	4 759	50	1 044	20 389

p) Chiffres provisoires

STOCKS TOTAUX DE HOUILLE AUX MINES (a)
 ET STOCKS TOTAUX DE COKE DANS LES COKERIES
 DE LA COMMUNAUTE
 (EN FIN DE PERIODE)

1 000 t

PERIODE	STOCKS TOTAUX DE HOUILLE	STOCKS TOTAUX DE COKE
1951	2 266	351
1952	7 103	531
1953	10 472	4 260
1954	12 441	2 645
1955	7 511	555
1956	5 793	578
1957	7 273	1 653
1955 - Mars	11 576	1 005
Juin	10 570	793
Septembre	9 427	674
Décembre	7 511	555
1956 - Mars	7 443	410
Juin	6 736	472
Septembre	6 541	671
Décembre	5 793	578
1957 - Janvier	5 560	545
Fevrier	5 557	549
Mars	5 542	659
Avril	5 703	760
Mai	5 880	734
Juin	5 960	798
Juillet	6 536	920
Août	6 750	1 051
Septembre	6 666	1 131
Octobre	7 149	1 117
Novembre	7 582	1 274
Décembre	7 273	1 653
1958 - Janvier	8 192	1 909
Fevrier	9 865	2 412
Mars	12 294	3 084
Avril	14 846	3 797
Mai	16 709	3 594
Juin	18 235	3 796
Juillet	20 295	4 197
Août p	21 442	4 707
Septembre p	22 594	5 229

(a) Non compris les stocks de houille des cokeries minières et fabriqués d'agglomérés minières;

(p) Chiffres provisoires.

ECHANGES DE HOUILLE A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE

(Livraisons des pays de la Communauté aux autres pays de la Communauté) aff)

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGNE (R.F.) sans la Sarre	BELGIQUE	FRANCE	SARRE	PAYS-BAS	COMMUNAUTE
1951	9 531	1 362	1 156	7 811		19 860
1952	9 059	2 305	1 039	7 364	4	19 771
1953	10 290	3 583	1 507	7 779	249	23 408
1954	12 383	4 284	1 559	7 715	924	26 865
1955	9 727	4 995	2 515	7 999	761	25 997
1956	9 648	3 298	1 076	7 566	658	22 246
1957	9 988	3 107	1 146	7 068	732	22 042
1956						
I	813	301	116	739	70	2 039
II	627	166	66	655	27	1 541
III	784	311	99	707	70	1 972
IV	770	338	82	622	57	1 869
V	731	348	92	592	53	1 816
VI	922	353	100	664	68	2 108
VII	859	247	88	620	60	1 873
VIII	920	238	95	610	52	1 914
IX	827	212	80	590	46	1 755
X	790	262	90	647	59	1 848
XI	856	286	81	590	56	1 869
XII	749	236	86	529	41	1 641
1957						
I	930	226	98	667	67	1 988
II	792	245	89	626	65	1 818
III	1 047	281	101	636	52	2 117
IV	876	291	101	605	47	1 920
V	964	304	93	632	70	2 064
VI	700	276	79	525	57	1 637
VII	857	257	98	644	57	1 913
VIII	778	291	105	585	62	1 820
IX	644	249	101	496	32	1 542
X	813	235	109	533	66	1 755
XI	824	212	93	586	80	1 795
XII	763	239	80	533	57	1 672
1958						
I	905	235	106	678	60	1 984
II	768	171	84	574	52	1 650
III	812	186	64	587	53	1 702
IV	714	150	68	526	64	1 524
V	755	163	70	528	78	1 594
VI	702	164	75	538	94	1 573
VII p	728	149	72	592	110	1 649
VIII p	672	132	67	553	100	1 524

p) Chiffres provisoires

IMPORTATIONS DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE
EN PROVENANCE DE PAYS TIERS

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGNE (R. F.) <i>sans la Sarre</i>	BELGIQUE	FRANCE	SARRE	ITALIE	LUXEM- BOURG	PAYS-BAS	COMMUNAUTE
1951	6 000	1 832	6 340	-	6 533	8	2 521	23 234
1952	7 879	1 173	5 361	-	5 077	67	2 707	22 264
1953	5 045	1 133	1 615	-	4 222	6	1 802	13 823
1954	3 881	852	2 215	-	4 842	5	2 129	13 924
1955	9 271	1 453	2 901	-	6 820	-	2 603	23 048
1956	13 682	2 822	8 804	-	7 581	37	5 120	38 046
1957	17 147	2 820	9 701	87	8 805	15	5 384	43 959
1956 - I	1 107	165	510	-	516	-	252	2 551
II	662	132	493	-	573	-	365	2 227
III	1 130	196	624	-	610	-	375	2 935
IV	900	180	641	-	482	-	392	2 595
V	1 098	112	594	-	645	-	503	2 952
VI	1 153	218	658	-	588	-	332	2 949
VII	1 303	202	858	-	630	-	405	3 397
VIII	1 432	216	971	-	696	6	409	3 729
IX	1 468	213	872	-	746	8	420	3 726
X	1 406	351	942	-	686	4	504	3 894
XI	1 212	491	906	-	674	8	582	3 874
XII	810	346	737	-	706	11	580	3 189
1957 - I	914	332	823	-	846	9	403	3 327
II	1 015	300	989	-	685	1	399	3 389
III	1 199	295	1 113	-	761	-	419	3 787
IV	1 243	228	929	-	628	5	483	3 517
V	1 839	217	895	0	696	-	587	4 233
VI	1 631	178	853	-	836	-	577	4 075
VII	1 779	224	842	-	676	-	483	4 004
VIII	1 648	181	857	-	834	-	439	3 960
IX	1 481	209	688	16	733	-	399	3 526
X	1 677	281	630	9	751	-	467	3 814
XI	1 383	217	526	31	664	-	399	3 219
XII	1 341	158	557	31	694	-	327	3 108
1958 - I	1 359	198	684	4	688	-	417	3 350
II	1 049	197	641	6	541	-	432	2 865
III	1 065	188	531	-	647	-	283	2 714
IV	1 103	179	382	-	522	-	268	2 454
V	1 050	121	465	-	531	-	294	2 461
VI	905	196	475	-	705	-	303	2 584
VII p	1 299	242	316	-	747	-	304	2 908
VIII p	1 128	186	254	-	574	-	330	2 473

p) Chiffres provisoires

IMPORTATIONS DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE
EN PROVENANCE DES ETATS - UNIS

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGNE (R. F.) <i>sans la Sarre</i>	BELGIQUE	FRANCE	SARRE	ITALIE	LUXEM- BOURG	PAYS-BAS	COMMU- NAUTE
1951	5 767	1 454	4 490	-	4 419	8	2 236	18 374
1952	7 377	794	3 138	-	2 885	-	2 108	16 302
1953	3 421	664	289	-	1 609	-	701	6 684
1954	1 823	253	55	-	2 852	-	1 181	6 164
1955	6 998	784	802	-	5 632	-	1 719	15 935
1956	11 486	1 980	6 053	-	6 665	37	4 169	30 389
1957 p	15 904	2 138	6 903	87	8 201	13	4 581	37 828
1956 - I	882	107	307	-	398	-	186	1 881
II	519	100	355	-	455	-	289	1 718
III	912	150	420	-	543	-	269	2 295
IV	750	131	402	-	442	-	304	2 030
V	934	59	381	-	592	-	411	2 376
VI	956	156	445	-	527	-	274	2 359
VII	1 087	123	571	-	549	-	299	2 628
VIII	1 185	124	702	-	645	6	345	3 006
IX	1 285	145	628	-	641	8	362	3 069
X	1 223	269	701	-	603	4	422	3 222
XI	1 056	401	661	-	602	8	507	3 235
XII	697	216	480	-	636	11	500	2 540
1957 - I	797	245	592	-	777	9	352	2 772
II	898	192	756	-	620	1	357	2 825
III	1 030	226	814	-	732	-	359	3 162
IV	1 142	184	658	-	608	3	410	3 006
V	1 750	170	657	0	654	-	490	3 721
VI	1 550	116	648	-	801	-	508	3 621
VII	1 679	176	565	-	619	-	424	3 463
VIII	1 542	133	664	-	782	-	369	3 491
IX	1 385	165	470	16	675	-	334	3 045
X	1 580	236	456	9	674	-	388	3 342
XI	1 286	174	288	31	616	-	325	2 720
XII	1 265	121	334	31	644	-	264	2 659
1958 - I	1 264	182	415	4	637	-	353	2 856
II	987	167	426	6	512	-	381	2 479
III	990	165	386	-	636	-	262	2 439
IV	1 020	160	247	-	465	-	242	2 135
V	933	95	260	-	471	-	237	1 996
VI	769	151	254	-	605	-	255	2 034
VII p	1 133	194	135	-	663	-	245	2 370
VIII p	946	144	114	-	509	-	288	2 001

p) Chiffres provisoires

EXPORTATIONS DE HOUILLE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE
VERS DES PAYS TIERS

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGNE (R. F.) <i>sans la Sarre</i>	BELGIQUE	FRANCE	SARRE	PAYS-BAS	COMMUNAUTE
1951	3 880	365	688	582	11	5 526
1952	3 104	232	539	552	15	4 442
1953	3 264	582	881	1 094	51	5 872
1954	3 729	1 397	1 288	1 337	110	7 861
1955	2 825	2 056	3 330	1 776	110	10 097
1956	2 489	1 165	1 119	797	152	5 722
1957	2 675	855	863	557	149	5 099
1956 - I	167	138	81	77	15	478
II	151	39	54	53	4	300
III	246	146	72	85	14	563
IV	196	124	102	89	14	525
V	180	124	105	76	13	498
VI	252	103	120	78	16	568
VII	238	113	120	70	14	554
VIII	231	91	110	66	13	510
IX	237	80	87	53	14	471
X	219	82	88	56	14	458
XI	190	78	105	51	14	438
XII	184	48	76	43	8	359
1957 - I	214	50	68	57	16	405
II	217	67	70	55	15	424
III	277	82	78	52	11	500
IV	214	82	82	46	6	430
V	215	56	70	49	27	417
VI	177	63	75	45	12	373
VII	257	99	82	57	11	506
VIII	207	82	83	44	14	430
IX	193	41	68	39	14	355
X	206	54	64	42	11	377
XI	249	73	60	42	8	431
XII	249	106	63	27	6	451
1958 - I	185	115	70	40	6	417
II	97	91	84	36	6	313
III	139	59	98	28	5	328
IV	126	51	81	23	21	302
V	123	62	48	17	12	262
VI	145	46	66	27	35	319
VII p	142	55	78	30	18	322
VIII p	145	43	96	25	12	321

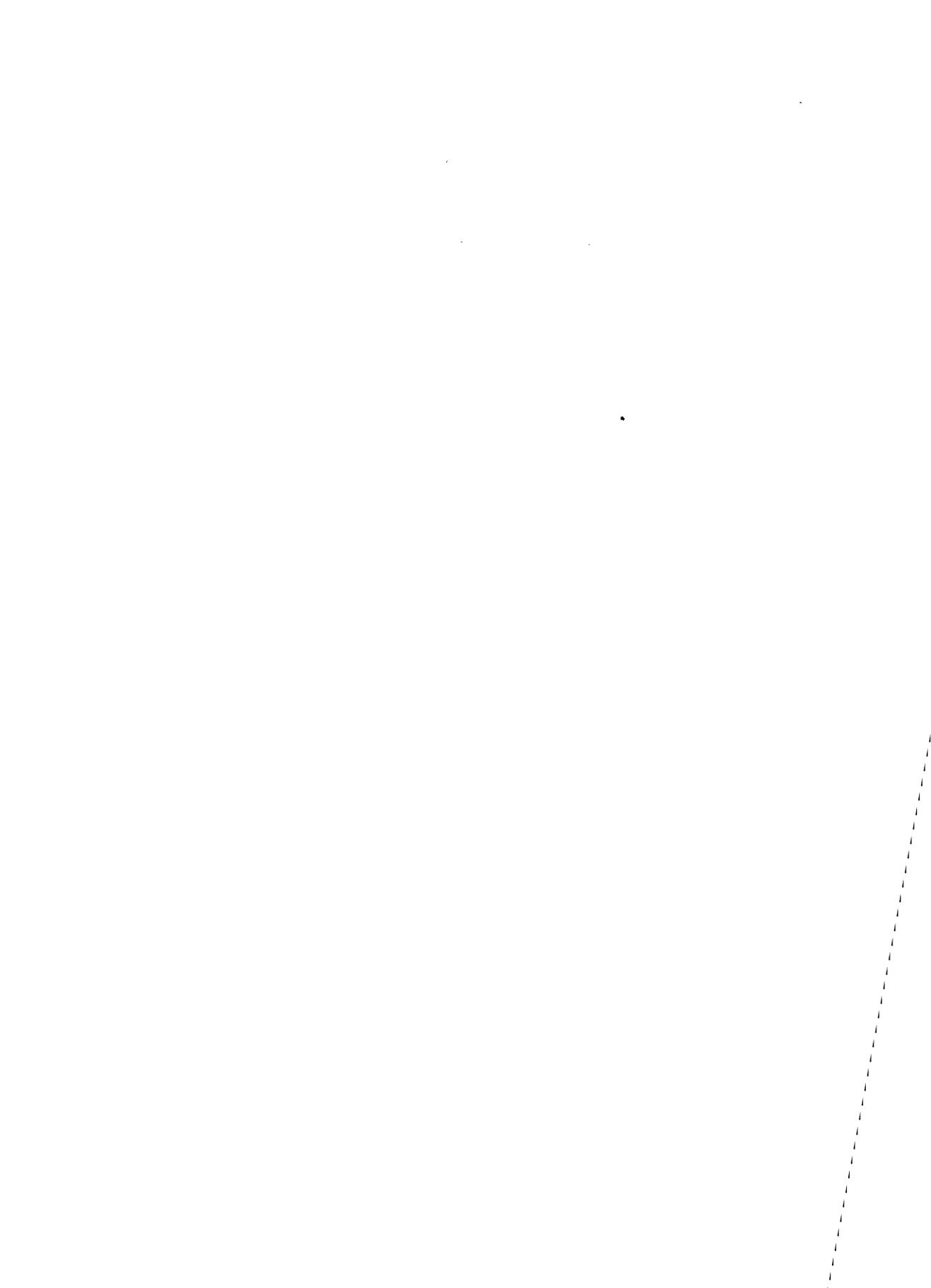
p) Chiffres provisoires

LIVRAISONS DE HOUILLE, COKE DE FOUR, AGGLOMERES, BRIQUETTES
ET SEMI - COKE DE LIGNITE
AUX CONSOMMATEURS DE LA COMMUNAUTE

(additionné tonne pour tonne)

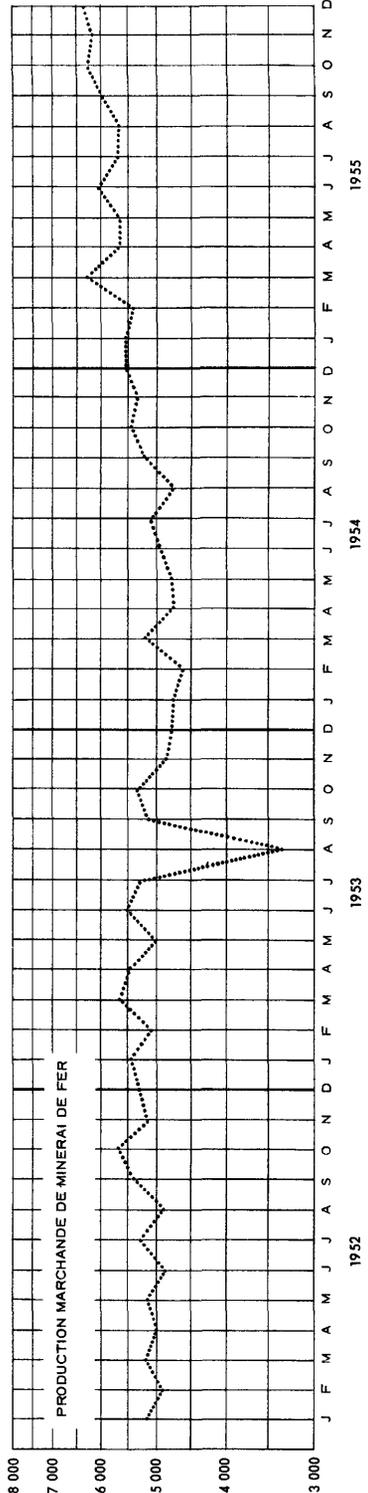
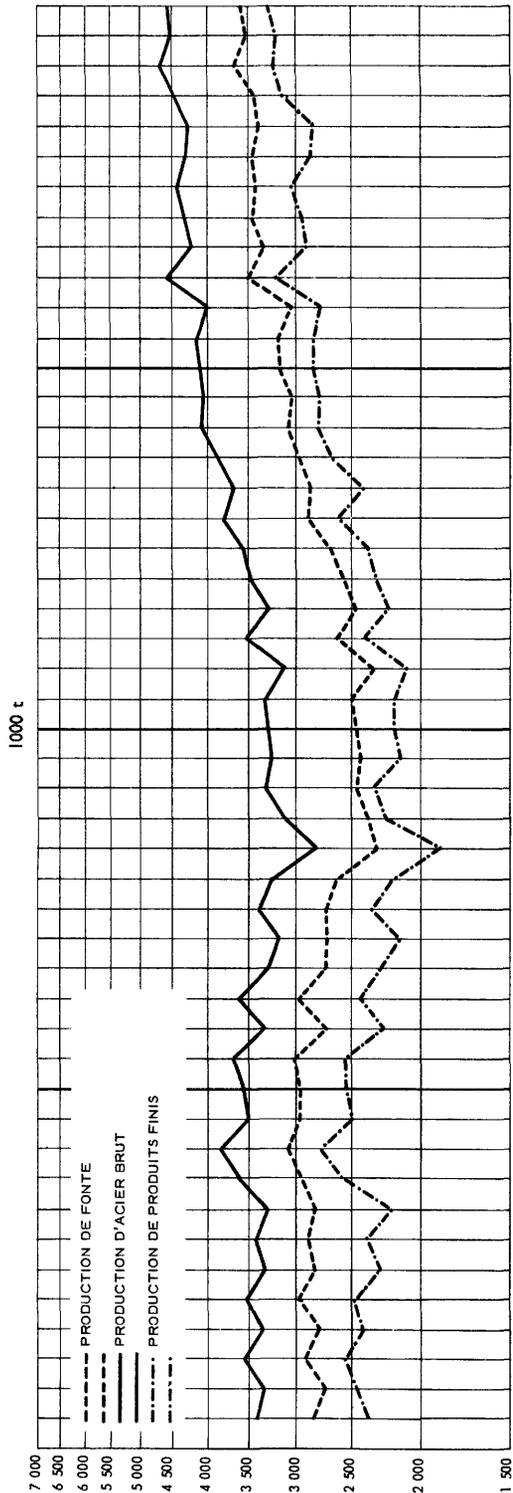
1 000 t

Période	chemins de fer	navigation et soutes	centrales électriques	usines à gaz	industrie sidérurgique	autres industries	foyers domestiques et artisanat	divers	Berlin ouest	TOTAL
MD 1952	1 752	255	1 782	1 023	3 630	4 142	4 466	245	324	17 617
MD 1953	1 609	188	1 710	992	3 179	4 047	4 376	257	339	16 697
MD 1954	1 560	172	1 783	968	3 230	4 264	4 831	238	271	17 318
MD 1955	1 549	171	1 840	998	3 932	4 567	5 147	222	322	18 746
MD 1956	1 605	166	2 081	1 040	4 182	4 653	5 712	192	324	19 936
MD 1957	1 515	137	2 305	1 080	4 305	4 423	5 718	257	332	20 071
VII	1 592	173	2 106	1 082	4 229	4 775	5 403	148	357	19 864
VIII	1 706	181	2 195	1 143	4 178	4 810	5 767	219	349	20 549
IX	1 614	155	2 105	952	4 212	4 649	5 599	101	299	19 686
X	1 686	176	2 274	1 076	4 374	5 002	6 352	189	354	21 482
XI	1 532	178	2 143	1 031	4 257	4 747	6 254	235	320	20 697
XII	1 470	136	2 031	1 048	4 184	4 393	5 892	191	277	19 622
1957 I	1 559	160	2 203	995	4 355	4 551	6 513	339	377	21 053
II	1 538	137	2 184	1 067	4 104	4 307	5 817	263	350	19 766
III	1 528	130	2 271	1 334	4 400	4 479	6 135	287	374	20 937
IV	1 530	145	2 283	1 070	4 314	4 557	5 307	278	336	19 819
V	1 754	152	2 608	1 253	4 419	4 760	5 928	211	346	21 430
VI	1 526	123	2 332	1 132	4 152	4 431	5 474	180	319	19 669
VII	1 639	151	2 543	1 213	4 116	4 619	5 757	205	337	20 581
VIII	1 453	139	2 356	1 084	4 277	4 451	5 823	203	344	20 132
IX	1 278	124	2 161	908	4 244	4 175	5 239	174	274	18 578
X	1 455	148	2 521	1 041	4 503	4 423	5 805	319	387	20 602
XI	1 483	125	2 097	926	4 362	4 287	5 581	348	331	19 540
XII	1 437	115	2 103	930	4 310	4 031	5 239	277	209	18 651
1958 I	1 550	121	2 592	1 098	4 509	4 251	5 212	354	262	19 950
II	1 432	95	2 337	932	4 104	3 739	3 918	215	208	16 978
III	1 462	77	2 340	831	4 439	3 963	4 144	159	242	17 656
IV	1 938	67	2 090	796	4 095	3 727	4 221	133	224	16 690
V	1 384	72	1 938	693	4 096	3 692	5 427	264	249	17 815
VI p	1 302	74	1 795	894	3 907	3 903	5 433	236	345	17 889

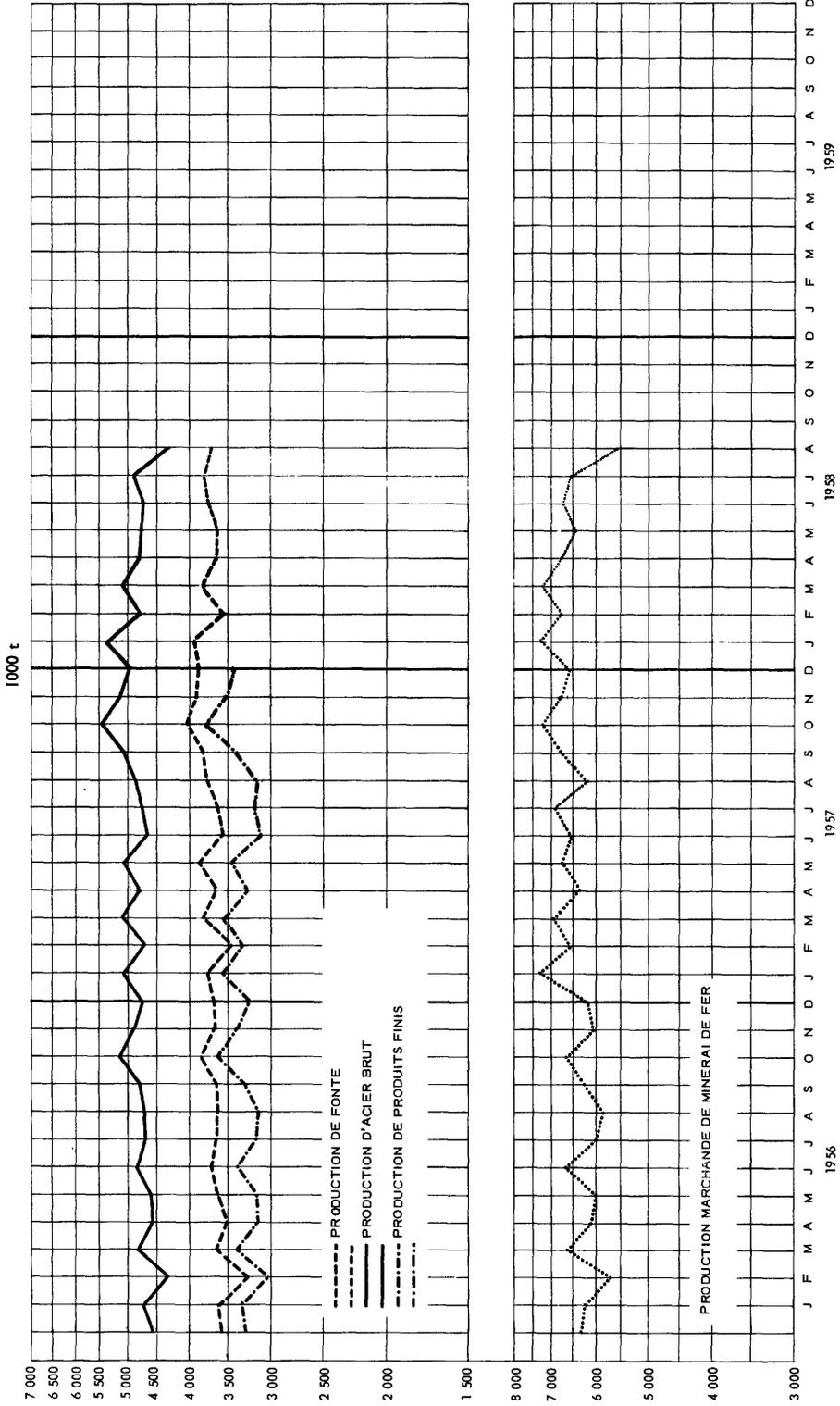


II. SIDÉRURGIE

SITUATION GENERALE DE L'ECONOMIE SIDERURGIQUE DE LA COMMUNAUTE



SITUATION GENERALE DE L'ECONOMIE SIDERURGIQUE DE LA COMMUNAUTE



PRODUCTION MARCHANDE DE MINERAI DE FER DE LA COMMUNAUTE

1 000 t (réelles)

PERIODE	ALLEMAGNE (R.F.)	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	LUXEMBOURG	COMMUNAUTE	
1951	11 160	84	35 196	576	5 664	52 680	
1952	12 924	132	40 716	828	7 248	61 848	
1953	10 385	100	42 444	978	7 169	61 076	
1954	9 705	81	43 824	1 092	5 892	60 594	
1955	11 381	106	50 265	1 375	7 182	70 309	
1956	12 218	144	52 690	1 624	7 594	74 270	
1957	13 145	137	57 765	1 576	7 836	80 459	
1956	I	1 008	11	4 524	102	595	6 240
	II	922	8	4 174	93	487	5 684
	III	1 055	13	4 780	134	676	6 658
	IV	978	12	4 316	138	677	6 121
	V	975	13	4 138	156	719	6 001
	VI	1 036	15	4 777	155	668	6 651
	VII	1 020	11	4 185	170	615	6 001
	VIII	1 059	13	4 017	170	580	5 839
	IX	1 001	12	4 428	152	624	6 217
	X	1 107	13	4 769	162	633	6 684
	XI	1 042	13	4 226	127	649	6 057
	XII	1 017	12	4 393	97	672	6 191
1957	I	1 105	14	5 085	131	695	7 030
	II	1 013	11	4 762	127	627	6 540
	III	1 102	11	5 060	127	685	6 985
	IV	1 029	12	4 476	111	715	6 343
	V	1 127	10	4 765	123	725	6 750
	VI	1 012	10	4 712	129	668	6 531
	VII	1 143	13	4 940	158	650	6 904
	VIII	1 162	12	4 215	144	628	6 161
	IX	1 105	11	4 874	142	606	6 738
	X	1 155	11	5 230	140	666	7 202
	XI	1 140	11	4 905	105	586	6 747
	XII	1 052	11	4 741	139	585	6 528
1958	I	1 172	12	5 502	102	606	7 394
	II	1 072	9	4 961	101	551	6 694
	III	1 126	12	5 387	94	607	7 226
	IV	1 066	8	4 982	96	615	6 767
	V	1 073	8	4 699	106	574	6 460
	VI	1 032	9	5 038	112	529	6 720
	VII	980	10	4 857	127	544	6 518
	VIII	973	9	3 913	117	507	5 519
	IX		10			497	

PRODUCTION DE FONTE ET DE FERRO-ALLIAGES
DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE (a)

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGHE (R. F.) <i>sans la Sarre</i>	SARRE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	LUXEM- BOURG	PAYS-BAS	COMMU- NAUTE
1952	12 877	2 550	4 781	9 772	1 143	3 076	539	34 738
1953	11 654	2 382	4 228	8 664	1 254	2 719	591	31 492
1954	12 512	2 497	4 573	8 838	1 298	2 800	610	33 128
1955	16 482	2 879	5 343	10 941	1 677	3 048	669	41 039
1956	17 577	3 017	5 683	11 419	1 935	3 272	662	43 565
1957	18 358	3 125	5 579	11 884	2 138	3 329	701	45 114
1956 I	1 470	251	480	977	130	254	54	3 616
II	1 339	224	431	844	118	250	48	3 254
III	1 473	258	486	971	144	286	55	3 673
IV	1 408	245	466	942	150	272	52	3 535
V	1 431	239	469	974	185	275	55	3 628
VI	1 464	253	482	989	186	283	57	3 714
VII	1 505	252	441	922	199	278	57	3 654
VIII	1 506	256	475	882	182	265	62	3 628
IX	1 467	251	470	939	172	274	56	3 629
X	1 550	280	505	1 011	160	285	60	3 851
XI	1 501	257	474	974	150	276	52	3 684
XII	1 463	252	478	998	157	274	56	3 678
1957 I	1 525	253	498	1 007	155	286	64	3 788
II	1 398	240	458	916	148	268	49	3 477
III	1 543	269	503	1 013	165	283	44	3 820
IV	1 464	246	492	919	179	275	43	3 618
V	1 546	265	505	1 019	205	284	60	3 884
VI	1 410	248	414	976	204	272	64	3 588
VII	1 530	265	245	1 016	209	288	64	3 617
VIII	1 565	266	486	908	200	271	67	3 763
IX	1 561	260	492	989	171	269	65	3 807
X	1 663	278	511	1 051	170	285	62	4 020
XI	1 605	276	478	1 022	165	277	57	4 880
XII	1 547	259	486	1 049	167	272	63	3 843
1958 I	1 602	270	483	1 070	159	281	57	3 922
II	1 449	238	435	944	148	255	72	3 541
III	1 513	268	478	1 075	173	283	79	3 869
IV	1 378	248	450	1 011	170	275	79	3 611
V	1 351	256	445	1 014	190	270	72	3 598
VI	1 325	253	449	999	184	273	59	3 542
VII	1 398	266	436	962	191	273	78	3 604
VIIIp	1 367	266	457	843	207	262	83	3 485

p) Chiffres provisoires

PRODUCTION D'ACIER BRUT (a)
DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGNE (R. F.) <i>sans la Sarre</i>	SARRE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	LUXEM- BOURG	PAYS- BAS	COMMU- NAUTE
1952	15 806	2 823	5 170	10 867	3 535	3 002	693	41 896
1953	15 420	2 682	4 527	9 997	3 500	2 658	874	39 658
1954	17 435	2 805	5 003	10 627	4 207	2 828	937	43 842
1955	21 336	3 166	5 894	12 631	5 395	3 226	979	52 627
1956	23 189	3 374	6 376	13 441	5 911	3 456	1 051	56 798
1957	24 507	3 466	6 267	14 100	6 787	3 493	1 185	59 805
1956 I	1 945	283	537	1 116	465	269	89	4 704
II	1 799	256	493	1 016	427	269	83	4 343
III	1 978	285	560	1 158	470	300	86	4 837
IV	1 835	267	523	1 116	479	283	86	4 589
V	1 801	257	518	1 140	517	286	85	4 604
VI	1 938	288	561	1 180	493	304	85	4 849
VII	1 956	296	462	1 041	520	290	95	4 660
VIII	2 052	290	543	971	446	280	84	4 666
IX	1 925	281	525	1 137	517	284	83	4 752
X	2 101	310	581	1 228	551	305	99	5 175
XI	2 004	285	536	1 169	504	294	86	4 878
XII	1 854	277	539	1 170	513	291	90	4 734
1957 I	2 055	296	575	1 207	558	301	107	5 099
II	1 919	279	519	1 102	508	279	86	4 692
III	2 054	300	578	1 216	570	296	103	5 117
IV	1 929	272	556	1 091	548	296	89	4 781
V	2 067	294	564	1 181	563	298	95	5 062
VI	1 845	265	459	1 144	561	288	99	4 661
VII	2 066	298	242	1 171	588	297	105	4 767
VIII	2 121	299	547	1 004	523	286	96	4 876
IX	2 064	285	556	1 202	586	282	101	5 076
X	2 225	308	597	1 268	625	308	113	5 444
XI	2 176	286	532	1 245	585	289	94	5 207
XII	1 987	281	542	1 269	551	273	95	4 998
1958 I	2 220	311	560	1 315	576	295	105	5 382
II	1 981	272	492	1 180	509	268	110	4 812
III	2 061	313	527	1 340	547	293	133	5 214
IV	1 878	278	500	1 252	535	284	116	4 843
V	1 875	281	469	1 222	538	277	124	4 786
VI	1 859	280	488	1 230	512	275	120	4 764
VIIp	1 922	310	466	1 168	539	284	108	4 797
VIIIp	1 864	285	480	957	410	263	122	4 381

(a) A partir de janvier 1955, y compris la production d'acier des fonderies d'acier indépendantes.
Pour l'Allemagne, France/Sarre et l'Italie celle-ci est déjà comprise dans les données des années précédentes.

(p) Chiffres provisoires.

PRODUCTION DE PRODUITS FINIS DE LA COMMUNAUTE (a)

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGNE (R. F.) <i>sans la Sarre</i>	SARRE (b)	BELGIQUE	FRANCE (b)	ITALIE	LUXEM- BOURG	PAYS-BAS	COMMU- NAUTE (b)
1952	10 416	1 920	3 667	7 596	2 297	2 174	448	28 518
1953	9 916	1 782	3 306	6 868	2 150	1 913	629	26 564
1954	11 280	1 776	3 592	7 265	2 806	2 133	710	29 562
1955	13 977	2 094	4 351	8 916	3 549	2 402	867	36 156
1956	15 354	2 244	4 710	9 552	3 974	2 602	863	39 299
1957	16 154	2 330	4 386	10 068	4 499	2 589	911	40 937
1957 I	1 397	196	424	902	376	225	78	3 598
II	1 290	190	396	815	349	211	73	3 324
III	1 378	203	419	880	384	218	72	3 554
IV	1 241	174	399	804	382	222	72	3 294
V	1 345	196	401	842	406	222	75	3 487
VI	1 174	170	326	800	348	215	73	3 106
VII	1 360	203	151	802	406	215	66	3 203
VIII	1 384	205	371	638	314	212	69	3 193
IX	1 360	193	388	864	388	209	82	3 484
X	1 513	213	401	914	409	223	83	3 756
XI	1 411	197	362	889	368	209	88	3 524
XII	1 301	190	352	919	369	204	80	3 415
1958 I	1 475		383		366	213	89	
II	1 331		351		336	195	80	
III	1 351		366		364	211	88	
IV	1 246		350		349	202	84	
V	1 240		320		353	195	83	
VI	1 172		326		312	197	85	
VII	1 317		285		354	205	73	
VIII	1 217		327			183	68	
IX								
X								
XI								
XII								

(a) Y compris Coils (produits finis) non relaminés dans la Communauté

(b) Chiffres rectifiés à partir de l'année 1955

PRODUCTION DE PRODUITS FINIS DE LA COMMUNAUTE PAR CATEGORIE DE PRODUITS (a), (c)

1 000 t

PERIODE	Matériel de voie	Profils lourds	Profils légers	Fil machine	Produits pour tubes	Feuillards	Tôles de 3 mm et plus	Tôles de moins de 3 mm	Coils (produits finis)	TOTAL (b)
1952	1 432	2 723	10 033	2 844	973	2 273	4 288	3 950	2	28 518
1953	1 497	2 549	8 859	2 491	980	1 848	4 501	3 789	50	26 564
1954	1 107	2 738	9 385	3 161	1 132	2 569	4 428	4 971	70	29 561
1955	1 414	3 298	11 456	3 638	1 323	3 011	5 614	6 274	127	36 155
1956	1 484	3 629	12 578	3 751	1 457	3 087	6 737	6 448	129	39 300
1957	1 633	3 846	12 227	3 895	1 543	3 155	7 475	6 935	226	40 935
1957 I	140	335	1 132	343	136	270	634	595	16	3 601
II	130	306	1 040	329	121	251	593	537	17	3 324
III	136	344	1 114	337	128	273	636	569	17	3 554
IV	133	313	1 014	303	117	255	586	558	18	3 297
V	138	321	1 060	326	119	254	646	596	25	3 485
VI	125	292	965	282	116	226	557	523	18	3 104
VII	125	309	927	305	125	241	597	553	19	3 201
VIII	134	323	927	301	122	247	604	514	22	3 194
IX	136	328	1 010	329	133	289	635	604	19	3 483
X	154	353	1 055	367	147	305	692	658	23	3 754
XI	146	318	1 014	348	141	276	650	613	18	3 524
XII	139	304	969	326	137	268	647	614	15	3 419

(a) Y compris Coils (produits finis) non relaminés dans la Communauté.

(b) Les écarts dans les chiffres globaux, relatifs à la Communauté, pages 138* et 139* /, proviennent des différences de groupement par pays ou par qualité de produits.

(c) Chiffres rectifiés à partir de l'année 1955.

FONTE BRUTE, ACIER BRUT ET PRODUITS LAMINES
ECHANGES A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE

(Réceptions des pays de la Communauté en provenance d'autres pays de la Communauté)

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGNE (R. F.) <i>sans la Sarre</i>	BELGIQUE	FRANCE/ SARRE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS-BAS	COMMUNAUTE
1952	799,2	832,8	22,8	313,2	33,6	756,0	2 757,6
1953	1 047,4	680,3	108,5	385,3	31,0	901,0	3 153,5
1954	1 676,2	756,2	474,3	465,6	32,0	1 051,1	4 455,4
1955	2 548,4	840,8	794,0	356,0	213,5	1 289,7	6 042,4
1956	1 990,8	838,0	895,5	371,6	217,6	1 274,4	5 587,9
1957	1 841,5	885,6	1 237,8	497,2	209,6	1 562,6	6 234,3
1956 - I	215,8	69,7	64,7	38,1	20,9	124,3	533,5
II	151,5	59,6	59,0	29,3	16,5	83,6	399,5
III	189,3	82,3	83,7	38,1	15,8	102,5	511,7
IV	189,7	71,0	78,3	24,6	13,4	133,0	510,0
V	155,0	72,4	80,6	26,5	16,6	115,6	466,7
VI	174,1	70,9	80,3	29,0	19,3	99,4	473,0
VII	169,8	59,2	72,3	29,2	19,3	114,3	464,1
VIII	158,1	65,3	68,8	26,1	20,0	94,1	432,4
IX	147,1	64,8	77,0	27,7	17,3	84,2	418,1
X	158,2	77,1	81,1	31,0	17,9	112,3	477,6
XI	138,7	65,8	76,7	37,7	20,9	105,2	445,0
XII	143,5	79,9	73,0	34,3	19,7	105,9	456,3
1957 - I	140,9	68,7	93,6	35,5	20,0	128,5	487,2
II	138,9	77,6	81,6	33,7	15,7	132,6	480,1
III	149,7	77,0	87,2	45,2	21,0	133,4	513,5
IV	127,8	79,1	78,8	30,6	17,4	124,5	458,2
V	156,0	77,3	93,0	47,1	17,3	126,3	517,0
VI	132,5	64,4	90,0	32,7	20,4	128,5	468,5
VII	160,3	58,7	92,5	41,3	17,9	108,3	479,0
VIII	161,5	79,4	90,0	37,9	18,5	124,5	511,8
IX	155,1	77,8	108,3	43,4	19,6	138,2	542,4
X	172,7	80,4	144,8	41,6	20,3	149,0	608,8
XI	171,3	79,9	130,0	59,5	11,7	160,3	612,7
XII	174,8	65,3	148,0	48,7	9,8	108,5	555,1
1958 - I	200,8	59,0	152,4	37,8	10,3	129,9	590,2
II	186,1	57,6	134,0	31,1	9,6	100,1	518,5
III	134,2	66,3	159,1	40,4	7,1	102,8	559,9
IV	161,9	56,0		43,5	6,6	85,8	
V	180,3	58,4			10,0	88,1	
VI	165,4	58,0			8,7	82,7	
VII					9,4		
VIII					4,6		
IX							
X							
XI							
XII							

FRONTE BRUTE, ACIER BRUT ET PRODUITS LAMINES
IMPORTATIONS DES PAYS DE LA COMMUNAUTE EN PROVENANCE DE PAYS TIERS

1 000 t

PERIODE	ALLEMAGNE (R. F.) <i>sans la Sarre</i>	BELGIQUE	FRANCE/ SARRE	ITALIE	LUXEM- BOURG	PAYS-BAS	COMMU- NAUTE
1952	184,8	88,8	75,6	237,6	30,0	165,6	782,4
1953	202,9	106,5	98,5	331,9	6,2	174,6	920,6
1954	213,3	148,8	39,7	414,6	7,4	140,5	964,3
1955	390,4	217,7	42,4	547,0	6,6	290,7	1 494,8
1956	527,3	263,3	68,5	531,0	15,4	190,9	1 596,4
1957	522,3	199,9	114,4	608,7	8,9	157,2	1 611,4
1956 I	51,6	30,7	2,0	34,8	0,2	20,5	139,8
II	38,3	13,8	2,7	27,9	1,4	15,3	99,4
III	32,4	26,8	3,4	43,4	2,5	26,4	134,9
IV	35,4	21,2	2,5	41,0	0,4	19,7	120,2
V	27,0	18,2	4,4	42,3	1,3	24,0	117,2
VI	79,6	24,4	8,2	51,9	2,6	18,8	185,5
VII	44,8	15,9	3,4	39,8	3,2	15,3	122,4
VIII	57,1	19,4	4,4	37,8	0,8	9,3	128,8
IX	35,1	17,0	8,9	52,1	0,2	12,1	125,4
X	39,2	26,1	9,9	30,0	2,4	9,2	116,8
XI	44,0	23,7	12,4	61,9	0,1	11,7	153,8
XII	42,8	26,1	6,3	68,1	0,3	8,6	152,2
1957 - I	32,0	18,7	12,2	41,0	0,2	16,5	120,6
II	41,3	17,3	12,5	37,8	0,4	16,1	125,4
III	33,2	19,2	8,1	42,7	2,1	11,7	117,0
IV	32,2	17,9	13,6	35,7	0,5	15,7	115,6
V	40,8	21,4	9,7	64,0	1,2	15,4	152,5
VI	29,1	17,6	11,6	72,2	1,4	14,5	146,4
VII	51,5	16,1	7,9	47,2	0,5	14,0	137,2
VIII	46,2	13,1	9,5	48,5	0,6	13,7	131,6
IX	49,1	16,5	9,5	40,8	0,2	9,5	125,6
X	56,4	19,8	7,3	44,0	0,5	13,8	141,8
XI	58,0	8,3	3,9	69,9	0,7	10,5	151,3
XII	52,5	14,0	8,6	64,9	0,6	5,8	146,4
1958 - I	48,0	14,2	3,4	41,6	1,5	10,6	119,3
II	91,8	9,9	2,6	77,8	0,9	9,4	192,4
III	52,7	9,8	5,5	50,9	0,1	22,8	141,8
IV	50,0	6,3		54,1	0,7	35,6	
V	86,3	9,2			0,6	9,2	
VI	68,0	5,4			0,6	10,7	
VII					0,3		
VIII					0,4		

FONTES BRUTES, ACIER BRUT ET PRODUITS LAMINÉS
EXPORTATIONS DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ VERS DES PAYS TIERS

1 000 t.

PERIODE	ALLEMAGNE (R.F.) <i>sans La Sarre</i>	BELGIQUE	FRANCE/ SARRE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS-BAS	COMMUNAUTÉ
1952	1 222,8	1 908,0	2 019,6	21,6	1 233,6	237,6	6 643,2
1953	1 053,6	1 688,3	2 361,5	68,7	1 103,8	310,3	6 586,2
1954	1 439,3	1 706,8	2 129,5	84,4	898,0	311,0	6 569,0
1955	1 449,6	1 885,3	2 984,0	141,7	952,6	381,5	7 794,7
1956	2 258,0	2 322,6	2 699,4	383,1	1 175,4	305,1	9 143,6
1957	2 773,2	2 250,7	2 494,1	485,4	1 106,8	287,5	9 397,7
1956 - I	128,4	177,0	228,7	13,7	77,9	31,8	657,5
II	127,6	167,7	212,1	24,1	82,0	19,0	632,5
III	109,4	204,9	247,2	30,5	103,6	20,1	715,7
IV	213,2	188,1	230,0	22,9	84,8	26,1	765,1
V	164,8	191,3	243,7	33,2	92,5	30,8	756,3
VI	187,6	225,9	241,1	28,6	107,1	23,4	813,7
VII	168,6	167,7	237,3	29,9	97,0	22,7	723,2
VIII	178,3	194,3	205,6	37,4	99,6	26,0	741,2
IX	259,5	199,0	189,1	32,2	103,1	25,6	808,5
X	181,1	220,1	237,2	41,4	114,2	29,4	823,4
XI	295,7	192,9	211,2	36,6	104,7	23,5	864,6
XII	243,8	193,7	216,2	52,6	108,9	26,7	841,9
1957 - I	222,2	213,8	252,6	34,5	101,2	27,8	852,1
II	210,9	192,5	213,9	32,1	102,4	22,6	774,4
III	258,7	206,6	249,9	36,2	109,0	21,7	882,1
IV	241,8	216,9	255,8	43,2	109,5	21,5	888,7
V	247,7	206,0	208,5	57,5	99,0	19,5	838,2
VI	222,4	188,6	218,9	40,8	99,9	25,1	795,7
VII	267,1	66,1 ^{a)}	210,9	48,9	95,3	24,0	712,3
VIII	269,7	175,9	183,9	46,3	82,3	22,0	780,1
IX	241,2	178,0	161,7	27,2	79,1	20,9	708,1
X	215,7	212,4	180,2	42,9	70,3	29,1	750,6
XI	199,6	191,4	170,9	35,0	72,6	27,4	696,9
XII	176,2	202,5	186,9	40,8	86,2	25,9	718,5
1958 - I	144,1	181,0	185,5	42,0	64,6	25,3	642,5
II	150,2	173,8	156,1	36,8	69,9	42,8	629,6
III	135,4	204,2	199,4	30,2	82,6	36,8	688,6
IV	194,6	221,6		27,0	84,4	32,8	
V	141,0	198,9			92,4	23,9	
VI	179,6	216,4			100,2	31,3	
VII		205,5			105,1		
VIII		219,2			93,9		
IX							
X							

(a) Forte régression due à une grève prolongée.

MINÉRAI DE FER
RECEPTIONS EN PROVENANCE DES PAYS DE LA COMMUNAUTE

1 000 t (réelles)

PERIODE	PAYS DE RECEPTION						
	ALLEMAGNE (R.F.) (a)	BELGIQUE	FRANCE/ SARRE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS-BAS	COMMUNAUTE
1952	769,2	7 050,0	54,0	1,2	3 805,2	129,6	11 809,2
1953	654,6	6 793,4	676,2	0,9	4 022,8	182,3	12 330,2
1954	346,4	7 003,1	80,7	1,2	4 686,5	165,5	12 283,4
1955	789,6	8 477,1	61,1	2,8	5 085,0	129,8	14 545,4
1956	1 206,5	8 554,4	98,0	3,8	5 273,0	102,0	15 237,7
1957	1 511,4	8 490,1	139,3	2,1	5 412,4	67,5	15 622,8
1956 - I	90,8	715,1	8,8	0,8	416,1	14,5	1 246,1
II	57,3	675,5	7,1	1,2	402,7	6,3	1 150,1
III	100,9	732,4	7,3	0,1	467,6	25,8	1 334,1
IV	101,8	698,2	8,5	0,2	439,3	6,1	1 254,1
V	103,1	746,1	9,9	0,2	413,8	3,1	1 276,2
VI	118,8	699,3	8,7	0,3	496,0	4,6	1 327,7
VII	97,7	685,3	8,9	0,2	453,4	6,3	1 251,8
VIII	101,6	730,9	4,0	0,3	446,1	14,0	1 296,9
IX	100,7	731,5	8,0	0,1	441,0	6,3	1 287,6
X	123,3	641,4	6,6	0,1	491,4	4,7	1 267,5
XI	112,8	713,0	11,7	0,1	422,8	10,2	1 270,6
XII	97,7	785,7	8,5	0,2	382,8	0,1	1 275,0
1957 - I	144,8	624,4	10,8	0,1	482,8	3,3	1 266,2
II	129,1	802,6	9,2	0,4	450,6	12,3	1 404,2
III	158,5	724,7	10,3	0,1	472,9	12,1	1 378,6
IV	133,7	758,1	9,5	0,1	347,4	9,3	1 258,1
V	130,4	665,8	13,6	0,2	410,8	4,6	1 225,4
VI	133,7	665,9	12,1	0,1	447,4	5,4	1 264,6
VII	148,0	489,9	16,8	0,1	489,4	0,1	1 144,3
VIII	118,6	715,4	6,0	0,1	460,5	2,5	1 303,1
IX	112,3	757,3	12,1	0,3	452,9	17,5	1 352,4
X	108,1	723,5	6,7	0,1	468,8	0,2	1 307,4
XI	112,4	716,4	13,7	0,3	483,7	0,1	1 326,6
XII	81,8	846,1	18,5	0,2	445,2	0,1	1 391,9
1958 - I	134,3	739,3	2,1	0,2	510,8	15,0	1 401,7
II	112,5	748,7	10,4	0,2	457,6	0,1	1 329,5
III	121,8	746,2	10,6	0,2	488,7	18,4	1 385,9
IV	90,9	665,3	22,1	0,2	486,0	6,1	1 270,6
V	101,8	706,7	11,1	0,1	455,1	8,1	1 282,9
VI	79,3	725,0	12,6		498,2	2,2	
VII	86,1				509,4	5,1	
VIII	79,4				484,4	2,3	
IX							
X							

(a) Sans la Sarre

MINERAI DE FER
IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE PAYS TIERS

1 000 t (réelles)

PERIODE	PAYS DE RECEPTION						
	ALLEMAGNE (R. F.) a)	BELGIQUE	FRANCE/ SARRE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS-BAS	COMMUNAUTE
1952	8 871,6	1 969,2	382,8	694,8	526,8	1 051,2	13 496,4
1953	9 382,7	2 215,7	291,0	732,7	527,6	1 085,0	14 234,7
1954	8 398,0	2 279,8	228,6	669,2	52,9	954,1	12 582,6
1955	13 524,5	2 621,7	492,4	884,0	57,2	929,5	18 509,3
1956	16 588,6	2 925,9	548,5	1 363,2	65,6	1 272,5	22 764,3
1957	17 611,1	3 244,8	912,6	1 782,2	67,1	1 177,9	24 795,7
1956 I	1 374,6	175,8	35,1	80,1	5,9	126,5	1 798,0
II	614,6	222,6	39,7	98,4	5,0	65,9	1 046,2
III	1 235,9	218,5	54,7	84,1	6,7	111,3	1 711,2
IV	1 313,1	191,2	26,7	98,1	4,2	45,6	1 678,9
V	1 348,5	196,9	40,8	108,8	3,4	67,0	1 765,4
VI	1 414,0	257,8	44,7	53,7	5,9	59,5	1 835,6
VII	1 650,5	294,3	57,6	104,4	5,0	139,0	2 250,8
VIII	1 598,1	312,7	29,0	89,1	5,9	64,9	2 099,7
IX	1 696,5	294,9	69,1	104,3	6,7	129,1	2 300,6
X	1 632,3	287,5	45,5	131,1	5,0	189,3	2 290,7
XI	1 604,5	231,9	55,6	182,4	6,0	184,9	2 265,3
XII	1 106,0	241,8	50,0	228,7	5,9	89,5	1 721,9
I	1 377,1	249,5	51,6	109,7	5,9	103,6	1 897,4
II	1 101,5	189,4	57,1	80,2	4,2	106,3	1 538,7
III	1 428,8	200,4	37,3	107,3	4,4	145,8	1 924,0
IV	1 283,5	208,9	54,0	143,4	4,2	113,3	1 807,3
V	1 524,9	324,6	91,5	79,5	7,7	82,3	2 110,5
VI	1 483,6	323,7	107,5	236,7	6,9	109,3	2 267,7
VII	1 816,5	295,0	82,2	167,3	5,1	66,4	2 432,5
VIII	1 462,3	285,0	119,1	327,6	5,1	83,0	2 282,1
IX	1 773,8	312,3	95,5	243,7	4,2	125,8	2 555,3
X	1 631,1	273,4	94,2	50,3	7,6	87,1	2 143,7
XI	1 478,3	318,7	58,7	119,7	5,9	102,1	2 083,4
XII	1 249,7	263,9	63,9	116,8	5,9	52,9	1 753,1
I	1 440,0	226,1	67,2	99,8	5,9	180,8	2 019,8
II	1 201,8	236,9	71,5	88,8	4,2	1,4	1 604,6
III	1 292,4	233,8	89,5	124,4	7,5	192,8	1 940,4
IV	1 092,2	220,6	88,7	93,1	6,7	225,7	1 727,0
V	1 283,9	226,9	85,2	201,3	6,7	68,3	1 872,3
VI	1 362,9	207,4	54,5		5,0	305,8	
VII	1 270,6				5,0	59,1	
VIII	1 407,6				5,9	172,2	
IX							
X							
XI							
XII							